



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 14 – janvier 2010

*Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone*

Numéro dirigé par Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé

## SOMMAIRE

Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé : *Présentation*

Camille Roger Abolou : *Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone*

Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé : *Langues et médias au Sénégal : une expérience de normalisation langagière par les journalistes des radios privées. Enjeux et limites*

Papa Alioune Sow : *Normes et discoursivités. Le « parler jeune » dans les émissions radiophoniques*

Nataša Raschi : *La variation du français à travers l'analyse des quotidiens burkinabè*

Ferdinand Njoh Komé : *Les interlectes de la francophonie camerounaise à la une des journaux*

Germain Eba'a : *Regards sur les pratiques et usages linguistiques des Camerounais sur Internet*

Kristin Vold Lexander : *Le wolof et la communication personnelle médiatisée par Internet à Dakar*

Gudrun Ledegen & Jacky Simonin : *Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine*

## PRESENTATION

**Papa Alioune NDAO**

**Université Cheikh Anta Diop - Dakar**

**Abou Bakry KEBE**

**Université de Rouen – LIDIFra**

Après être resté longtemps au second plan dans les études sociolinguistiques, le terrain des médias dans les espaces francophones suscite aujourd'hui l'engouement des chercheurs. L'actualité scientifique récente de la discipline, qui soulève des questionnements fondamentaux liés aux outils de la communication, en témoigne éloquemment. Outre les différentes recherches menées, notamment par J. Simonin et G. Ledegen en zone créolophone et par A. Boudreau et L. Dubois sur les *radios* communautaires au Canada, on peut citer en exemple un des thèmes du dernier colloque International du Réseau Francophone de Sociolinguistique : *Médias, organisations et discours glottopolitiques* et le titre de la rencontre internationale qui aura lieu à Ouarzazate (Maroc) **en mai 2010 : Langues et médias en Méditerranée : usages et réception**.

Il faut dire que la transformation des conditions de production des discours a, sous l'impulsion de la révolution technologique, fait surgir de nouveaux modes de pratiques communicatives et de nouvelles formes de pouvoirs langagiers qui apparaissent aussi, en même temps, dans bien des contextes francophones, comme des enjeux. Or, le premier est celui de la langue. Plusieurs spécialistes ont montré que les médias, de par leurs possibilités naturelles de diffusion et leur emprise symbolique, participent à l'acquisition des langues en cours de normalisation, à leur extension sociale et qu'ils contribuent à leur standardisation ainsi qu'à leur valorisation (Viaut, 1996 : 190).

Force est de constater aussi que dans nombre d'Etats francophones, ceux d'Afrique singulièrement, la multiplication des médias indépendants (radios privées, télévision, presse écrite et Internet) a donné lieu à une démocratisation des discours, c'est-à-dire, entre autres, à l'aplanissement des inégalités entre les discours et les langues (Fairclough, 1992, 1995). Ainsi, ces quinze dernières années, avec la libéralisation de la presse, des ondes et l'accès à Internet, les statuts et les fonctions des langues ainsi que les représentations qui leur sont associées ont beaucoup changé à travers les paysages médiatiques. On peut penser que ces phénomènes jouent un rôle essentiel dans les dynamiques sociolinguistiques. Le présent numéro de *Glottopol* vise précisément à mettre en lumière quelques changements et

recompositions sociolinguistiques importants dans des univers médiatiques francophones variés.

Avant d'aller plus loin, il convient cependant d'opérer quelques précisions sémantiques concernant la désignation « nouveaux médias » utilisée dans l'intitulé du volume. Si, dans le sens commun, « nouveaux médias » réfère le plus souvent à Internet ainsi qu'à la numérisation, la multiplicité des vecteurs d'images, de textes et de sons, il est entendu ici presque au sens trivial *i.e.* toute instance d'énonciation qui apporte des modalités nouvelles de consommation et de traitement de l'information (Seban, 2004). C'est pour cela que les contributions rassemblées ici sont orientées dans les trois axes de réflexion que sont les médias audiovisuels (radios privées en particulier), l'écriture de presse et Internet.

On pourra s'étonner de la tendance nettement « Sud » des contributions réunies dans ce numéro de *Glottopol* alors que l'appel à contributions concernait l'ensemble des pays francophones : sept articles sur des pays d'Afrique noire, un article sur la Réunion. Faut-il en déduire que les chercheurs qui s'intéressent aux paysages sociolinguistiques dans ces zones géographiques sont plus confrontés que les autres à la réalité des nouveaux médias ? Ou peut-on dire que les réalités sociolinguistiques de ces pays, dans des contextes où l'oralité prime encore sur l'écrit, confèrent plus qu'ailleurs aux nouveaux outils de la communication un rôle essentiel dans les dynamiques des langues et leur destinée ?

A cette question, les deux premières contributions accueillies dans le numéro tentent de répondre en proposant une réflexion autour du rôle des médias audiovisuels dans des contextes sociolinguistiques différents.

En partant de l'exemple de la Côte d'Ivoire, Camille Roger Abolou montre comment en Afrique francophone (de l'ouest et du centre notamment) les médias audiovisuels ont bouleversé les situations sociolinguistiques et changé les plans de développement politique, culturel, économique et social. L'auteur, qui propose un aménagement médiato-linguistique, met en évidence l'appropriation par les citoyens africains de la radio et de la télévision à travers les concepts de « radiolité » et de « télévisualité ».

Le terrain du deuxième article est plus délimité. Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kébé s'intéressent au wolof tel qu'il est pratiqué dans les radios privées au Sénégal. Ils illustrent les effets mais aussi les limites des stratégies de normalisation informelle de la langue wolof mises en œuvre par les journalistes de ces radios.

Dans une perspective interactionniste, le texte de Papa Alioune Sow explore les nouvelles formes de parlures et postures identitaires qui trouvent un terreau favorable dans certains programmes radiophoniques visant les jeunes.

La contribution de Nataša Raschi porte sur l'écriture de presse au Burkina Faso. L'auteure s'intéresse au français dans la presse écrite burkinabè en questionnant la superposition des normes dans des productions journalistiques dont elle décrit les particularités lexicales et morphosyntaxiques.

Dans le sillage de Nataša Raschi, Ferdinand Njoh Komé examine la francophonie des médias écrits dans la réalité camerounaise. L'auteur s'attache à analyser les jeux de tensions normatifs (formes pidginisées/ français dit normé) et les représentations sociales liées à la une des journaux.

Germain Eba'a porte son regard sur les pratiques et les usages linguistiques sur Internet dans le contexte sociolinguistique particulièrement riche et complexe du Cameroun.

Quant à Kristin Vold Lexander, à partir d'un corpus de textes électroniques collectés essentiellement à Dakar, elle s'attache à montrer comment le wolof qui est généralement associé à l'oral, accède au domaine de l'écrit par le biais d'Internet. Elle analyse les fonctions du wolof dans la communication médiatisée et questionne la part importante de cette langue dans les alternances.

Jacky Simonin et Gudrun Ledegen proposent une vision synoptique du rôle des médias en tant qu'accélérateurs de la situation sociolinguistique de la Réunion. Dans cette contribution,

qui représente dans le numéro la zone créolophone, les auteurs étudient les pratiques langagières dans les médias réunionnais, des premiers balbutiements aux dernières techniques de la communication – sms, réseaux sociaux sur Internet.

Au terme de cette présentation, nous tenons à souligner que les textes qui forment ce numéro ne constituent que quelques jalons dans un champ de recherche encore largement en friche, champ dans lequel le sociolinguiste, pour trouver sa voie, ne saurait se passer des éclairages des disciplines spécialisées : les Sciences de l'information et de la communication, l'Ethnographie de la communication ou encore l'Anthropologie des médias. De même, langue et média étant ontologiquement liés, le *logos* s'imposera toujours à tous ceux qui s'intéressent aux outils de communications.

Nous espérons que ce volume contribuera à encourager les approches pluridisciplinaires et transversales, plus que nécessaires pour cerner la question des nouveaux médias dans les espaces francophones.

## **Bibliographie**

- FAIRCLOUGH N., 1992, *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press.
- FAIRCLOUGH N., 1995, *Media Discourse*, London, Edward Arnold.
- LENOBLE-BART A., TUDESQ A.-J., 2008, *Pour connaître les médias d'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- SEBAN A., 2004, *Médias traditionnels et nouveaux médias*, Direction générale des médias et des aires culturels, Paris, en ligne sur [www.ddm.gouv.fr](http://www.ddm.gouv.fr) (consulté le 15.01.2010).
- VIAUT A., (dir.) 1996, *Langues aquitaines, dynamiques institutionnelles et patrimoine linguistique*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

# LANGUES, DYNAMIQUES DES MEDIAS AUDIOVISUELS ET AMENAGEMENT MEDIATO-LINGUISTIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Camille Roger ABOLOU

Université de Bouaké

Les médias audiovisuels<sup>1</sup>, en l'occurrence la radio et la télévision, sont devenus de puissants moyens d'information dynamiques par leur massivité et d'imposants outils de dissémination des savoirs par leur médiativité<sup>2</sup>. Ils ont connu une évolution fulgurante ces vingt dernières années en Afrique selon plusieurs facteurs internes et externes : l'urbanisation croissante des villes africaines (Calvet, 2002), la déterritorialisation des langues par immigration et exode rural, la vulgarisation des postes transistors (Tudesq, 2002), l'augmentation significative des infrastructures de télécommunication et des équipements audiovisuels, la couverture médiatique des espaces étatiques, la baisse constante des prix des téléviseurs et des postes transistors, la libéralisation en cours des espaces audiovisuels, l'« informalisation » croissante des installations satellitaires (paraboles et autres antennes appelées « antenne TV5 »), etc. (Ba, 1996 ; Mabou, 1996 ; Chaudenson, 2000 ; etc.). De nature unilatérale, ils instaurent, de nos jours, des postures nouvelles qui remettent en cause les classiques politiques éducatives et de développement économique et social prônées et encensées par les pouvoirs africains. Selon Chaudenson *et al.* (1989 : 162), ces politiques, qui entrent dans un cercle vicieux pernicieux, s'énoncent ainsi : « [...] généraliser l'éducation permet certes de limiter le taux de croissance démographique et d'accélérer le développement économique mais les forts taux d'accroissement démographique de population et la stagnation économique empêchent eux-mêmes la généralisation effective de l'éducation ».

---

<sup>1</sup> Les médias audiovisuels sont des médias de diffusion. On en distingue, selon Balle (2003 : 8-12) trois types : les médias autonomes (vidéos, magnétophones, magnétoscopes, lecteurs, baladeurs, etc. via câbles), les médias de diffusion (radio, télévisions, micro-ordinateurs régis par des diffuseurs nationaux, régionaux, étrangers via faisceaux hertziens à sens unique) et les médias de communication (téléphones, etc. via faisceaux hertziens à double sens).

<sup>2</sup> Massivité et médiativité sont les deux traits pertinents des médias audiovisuels. Lohisse (1998 : 141-142) entend par massivité « [...] la capacité qu'ont ces instruments de porter le message [...] à partir d'une source simple à des millions de personnes quasi simultanément » et par médiativité « [...] l'interposition, entre celui qui émet et celui qui reçoit, d'une machinerie si importante, tant au plan bureaucratique que technique, qu'elle joue un rôle de puissant filtre et décolore en quelque sorte le message dans le sens de l'impersonnalisation ».

Les médias audiovisuels présentent d'ordinaire deux versions distinctes, la diffusion de proximité et la diffusion de masse, qui doivent, selon Balle (2003 : 20), « [...] leur logique à la volonté de rendre attentifs, voire captifs, le plus grand nombre possible de gens parmi ceux qui sont susceptibles d'être atteints ». Dès lors, ils semblent jouer en Afrique un rôle indéniable d'éducation, de sensibilisation par les langues, d'appropriation des savoirs (Abolou, 2006) et de nivellement des citoyennetés africaines (Vitalis, 1996 ; Abolou, 2008). Parmi ces médias, la radio et la télévision sont engluées dans des rôles normatifs de repositionnement des langues africaines dans le travail de restructuration des sociétés africaines contemporaines. Ainsi, selon bien des auteurs comme Nouthé (1982a, 1982b), La radiolité remplacerait l'oralité, car la radio est le média le plus africanisé par les langues africaines. La « télévisualité », pour paraphraser Nouthé, se substituerait à l'écriture du fait de la quasi-absence de politiques de graphisation des langues africaines (Mackey, 2002).

L'intérêt théorique et méthodologique pour les médias audiovisuels en Afrique francophone s'est manifesté assez tardivement. C'est dans les années 1980 qu'il y a eu une abondante littérature sur la radio et la télévision. Des approches pluridisciplinaires dépassant le seul cadre des sciences de la communication et de l'information, selon Lenoble-Bart (1997), Tudesq (1984, 1992, 2002) etc., se sont révélées : l'approche socio-anthropologique (analyse des audiences, des effets, de leur impact sur la vie et la culture des populations cibles), l'approche politique (prise en compte du cadre juridique et institutionnel des médias de même que leurs incidences politiques dans la construction nationale, dans le musellement des partis d'opposition et dans la démocratisation), l'approche historique (étude des évolutions techniques et structurelles des infrastructures, des programmes, des cadres législatifs et institutionnels de régulation et des publics), l'approche épistémologique (théorisation des concepts, des systèmes de communication et d'information). Toutes ces approches dressent des lieux et moments de production des médias audiovisuels.

L'approche sociolinguistique, parent pauvre, plus ou moins ignorée, semble se déployer dans les interstices épistémologiques de ces postures pour cerner les rapports langue et média et les politiques linguistiques mises en œuvre. Outre le monolinguisme d'Etat triomphant dans les situations médiatiques rigides des pays africains francophones, le multilinguisme semble renaître dans le sens d'une convivialité des choix linguistiques conscientisés et rationnels opérés dans le marché de l'audiovisuel en Afrique francophone.

Dans un premier temps, j'examinerai le marché linguistique des médias audiovisuels, les recensions des auteurs majeurs sur quelques pays d'Afrique francophone aidant. Dans un second temps, je tenterai d'esquisser quelques « pistes » d'aménagement médiato-linguistique.

## **Le marché linguistique des médias audiovisuels**

En Afrique, la radio et la télévision se sont imposées dans les marchés linguistiques des médias audiovisuels<sup>3</sup>.

En effet, il y a plus d'Africains, selon Tudesq (2002), qui écoutent la radio dans les langues diverses allant des langues officielles aux langues non officielles. Il y a moins d'Africains qui regardent la télévision. La télévision en Afrique est fortement marquée par les langues coloniales comme le français, l'anglais, l'arabe, par de grandes langues véhiculaires africaines

---

<sup>3</sup> La presse écrite demeure un média de l'élite africaine du fait des taux d'analphabétisme relativement élevés selon les pays. Dans les grandes villes africaines, il se développe le phénomène de « titrologie » qui consiste à visualiser (lecture approximative pour la plupart des « titrologues » « peu ou pas lettrés ») des une des quotidiens. Il en découlera des commentaires, très souvent, orchestrés par le ou les lettré(s) les « titrologues » amassés devant le kiosque à journaux.

telles que le hausa, le wolof, etc. et par les langues vernaculaires et/ou véhiculaires choisies par les pouvoirs en place.

**Tableau 1. Accès à la radio et à la télévision**

Pays	Pourcentage de la population ayant accès à la radio	Pourcentage de la population ayant accès à la télévision
Bénin	10 %	9,1 %
Burkina Faso	5,6 %	0,6 %
RDC	37,3 %	4,3 %
Côte d'Ivoire	15,3 %	7 %
Gabon	21,8 %	13,6 %
Guinée Conakry	4,8 %	4,1 %
Mali	14 %	1,1 %
Mauritanie	39	9,1
Niger	6,7	2,6
Sénégal	16,2	4,1
Togo	21,3	2

Source : Tudesq, 2002 : 8-9

Le marché linguistique des médias audiovisuels présente ainsi une structuration particulière par rapport à l'offre linguistique et la demande sociale. L'offre linguistique met traditionnellement en place des langues véhiculaires ou vernaculaires, officielles ou nationales, africaines ou importées. La demande sociale, quant à elle, a trait aux médias de proximité (couvrant un rayon d'au plus 10 km c'est-à-dire la ville, le quartier, le village, la région, etc. dans le sens de *one to few*), de masse (couvrant un rayon au-delà de 10 km dans le sens de *one to many*) et numériques (couvrant par satellite les régions et les continents via les bouquets arabophone et francophone tels Canal Satellite Horizons, etc.) qui peuvent être privés ou publics, nationaux ou internationaux, religieux ou profanes. La libéralisation de l'audiovisuel par l'instauration des dérogations aux monopoles des médias audiovisuels au cours des années 1990 a suscité des besoins nouveaux et incité à la coexistence et la complémentarité des médias publics et privés (Zibi-Molungo, 1996).

Les médias audiovisuels sont des niches écologiques pour les langues en présence. La libéralisation de l'espace audiovisuel a déclenché des changements linguistiques et a opéré une segmentation de l'audience, en général de trois manières : l'audience locale (déterminée, identifiée et homogène), l'audience nationale (indifférenciée ou grand public) et l'audience internationale (confinée naturellement dans les grandes villes africaines). Ainsi, ces niches écologiques (Calvet, 1999, 2002 ; Mackey *et al.*, 2002) mettant les consommateurs face à des choix linguistiques sont de trois sortes : le marché local, le marché national et le marché international.

### **Le marché local**

Le marché local, recommandant les langues africaines vernaculaires et/ou véhiculaires, est le marché des médias de proximité. La diversité des significations courantes des médias de proximité<sup>4</sup> semblent correspondre à trois facteurs : l'espace, le temps et le notionnel. L'espace a trait à des *loci*, lieux d'appropriation linguistique des radios et télévisions aux

<sup>4</sup> On dénombre plusieurs définitions de média de proximité reposant sur plusieurs réalités : la religion, le rural, l'urbain, la communauté, le local, etc. Toutes les définitions se recoupent selon les facteurs techniques (couverture géographique faisant appel à la géomorphologie, à la densité démographique), institutionnels (public, privé), socioéconomiques (commercial, développement rural, local, etc.), organisationnels (cahier de charges), socioculturels (développement culturel, promotion de la langue d'identité, patrimoine culturel, etc.), géographiques (quartiers, zones, etc.), etc.

dénominations évocatrices des communautés rurales, zonales, etc. Il dénote des univers socioculturels d'affectivité, de croyance, d'inter-connaissance et d'inter-reconnaissance. Le temps met l'accent sur la fréquence de diffusion (une périodicité plusieurs fois par jour pour l'information) et sur la couverture géographique. Le notionnel s'appuie sur les programmes qui sont des domaines de connaissance partagée (la famille, la vie, la mort, les métiers traditionnels, les castes, etc. constituant les thèmes d'émission).

En Afrique francophone, il n'existe pratiquement pas de télévisions locales ou régionales. Il s'agit essentiellement de temps d'antenne journalier et/ou hebdomadaire spécifiques accordés à certaines régions de certains pays<sup>5</sup>. Du moins, la télévision a une vision très communautaire car elle associe voisins, amis et parents dans le partage des programmes d'information et de divertissement (sports, musiques, cuisines, danses traditionnelles) en langues locales. Ainsi, l'identité culturelle est célébrée, le passé africain magnifié.

Le marché local, reflet des univers culturels, impose aux radios et télévisions locales des programmes qui répondent au mieux aux attentes des consommateurs : valeurs culturelles, religieuses, activités socio-économiques, gestion des terroirs, informations utiles, etc.

### Le marché national

Le marché national est devenu le lieu stratégique d'une monopolisation de plus en plus visible et tenace tant au niveau de la télévision que de la radio. Outre le monolinguisme d'Etat apparent dans les radios et télévisions nationales, de nos jours, certaines langues nationales sont introduites dans certains programmes d'information et de divertissement. La faiblesse de l'offre linguistique dans les médias nationaux ne semble pas devoir jouer en faveur d'un sentiment d'appartenance nationale. Elle maintient simplement un lien symbolique entre les gouvernants et les gouvernés, l'Etat et les citoyens dans les espaces médiatiques.

**Tableau 2. Utilisation des langues dans les informations nationales et internationales**

Pays	Radio		Télévision	
	Langues officielles	Langues nationales	Langues officielles	Langues nationales
Bénin	1	-	1	0
Burkina Faso	1	-	1	0
Guinée Conakry	1	9	1	9
Côte d'Ivoire	1	25	1	25
Mali	1	11	1	11
Niger	2	7	1	6
Sénégal	1	2	1	6
Togo	1	25	1	2

Source : Abolou, 2008

La Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali, le Togo ont une longue tradition d'utilisation des langues nationales<sup>6</sup> dans les informations nationales et internationales. La plupart des autres pays africains recourent aux langues officielles que sont le français<sup>7</sup>, l'anglais, l'arabe dialectal ou littéraire. La présence des langues nationales, vernaculaires ou véhiculaires, constitue des palliatifs financiers, techniques (absence d'électrification de vastes zones, faible

<sup>5</sup> En Côte d'Ivoire, il existait avant la crise militaro-politique une télévision locale dénommée « TV Bouaké ». Cette télévision avec la crise de 2002 est devenue « TV Notre Patrie », la télévision de la rébellion servant aux propagandes idéologico-politiques.

<sup>6</sup> Les langues nationales sont les langues africaines reconnues par les constitutions respectives des Etats africains.

<sup>7</sup> Le français, langue officielle de la majorité des pays africains francophones, parlé par 129 millions de locuteurs soit 2,15 % de la population mondiale, s'impose dans les médias de masse (Calvet, 2002).

couverture nationale, coûts élevés des investissements en infrastructures en télécommunication, etc.) et politiques (éviter des revendications politiques, etc.).

Dans les années 1960, la radio nationale était promue pour l'unité nationale afin de stimuler le développement économique, social et culturel au travers des langues nationales. Les pouvoirs africains auraient érigé ces radios en de simples instruments de propagande politique, de renouvellement de la classe politique, de production des inégalités verticales. Les langues nationales introduites étaient sélectionnées selon les visées géopolitiques ou idéologiques de conservation du pouvoir. Cette situation de fait se perpétue de nos jours dans la plupart des pays africains. Par exemple, en Côte d'Ivoire, les langues nationales (vernaculaires et véhiculaires) choisies par le pouvoir dans l'animation de l'émission « Nouvelles du pays » se présentent de la manière suivante :

**Tableau 3. Passage hebdomadaire des langues nationales à la Radio Côte d'Ivoire**

Horaire (GMT)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 heures	abron	adjoukrou	malinké (dioula)	abron	adjoukrou	malinké (dioula)
	gouro	koulango	kroumen	dida	koulango	kroumen
	bété	attié	ébrié	gouro	attié	ébrié
	abouré	sénoufo	guéré	bété	sénoufo	guéré
	djimini	yacouba	lobi	abouré	yacouba	lobi
	agni	néyo	tagbana	djimini	néyo	tagbana
	dida	godié	baoulé	agni	godié	baoulé
18 heures	abbey	gban	mooré	abbey	gban	mooré

Source : Archives RTI, 2005

Le temps d'antenne des langues nationales pour donner les informations nationales et internationales aux différentes communautés linguistiques est de 1080 minutes par semaine à raison de 14 à 15 minutes par langues. Par contre, à la télévision nationale, le temps d'antenne des langues nationales – drastiquement réduit – est de 250 minutes par semaine soit 10 minutes par langue à la télévision nationale « La première ».

**Tableau 4. Passage hebdomadaire des langues nationales à la télévision nationale « La première »**

Horaire (GMT)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
17h40	guéré	ébrié	attié	gouro	bété
	néyo	koulango	agni	yacouba	abron
	adjoukrou	dida	gban	godié	djimini
	sénoufo	lobi	kroumen	malinké (dioula)	baoulé
18h30	tagbana	abbey	mooré	abouré	yaouré

Source : Archives RTI, 2005

La télévision nationale s'appuie sur une référencement nationale partagée par l'ensemble de la communauté du fait des inégalités horizontales entretenues par les pouvoirs africains « classiques ». Ces inégalités engendrent les tensions sociales qui se sont progressivement

transformées, en plusieurs lieux, en conflits sociopolitiques ou interethniques. Dans la réalité, elles se déclinent sous la forme de sentiments individuels ou communautaires d'exclusion partagée. Pour des raisons sociolinguistiques, mais assurément politiques, les langues importées sont introduites pour transcender les différences de culture et les particularismes ethnolinguistiques au profit d'une identité nationale tant rêvée par nombre d'Etats africains. Le français, en Afrique francophone, est la langue par excellence de toutes les émissions télévisées et radiophoniques. L'évolution linguistique actuelle du champ médiatique en Afrique subsaharienne va dans le sens d'une endogénéisation du français à travers les téléfilms (« Faut pas fâcher », « Ma famille », « Commissariat Tampi », etc.), les émissions de variétés, etc. Sur le plan théorique, il se pose le problème de la constance et de la variation au sein de la communauté francophone. L'appropriation du français par différentes communautés nationales aux habitudes linguistiques divergentes met en place des français endogènes ou nationaux. Il s'agit de variétés nationales véhicularisées (les véhicularismes), vernacularisées (les vernacularismes), fautives (l'impropriété des termes, les mésemplois des prépositions et conjonctions, les expressions grotesques, les cas de dysphonie, etc. signalés chez des journalistes, etc.), pidginisées (l'usage des formes populaires). Sur le plan méthodologique, le choix d'une norme revêt un aspect social et le choix d'un code un aspect linguistique (Martel, 1999). La normalisation des français nationaux installe un éclatement de la norme centrale en plusieurs normes périphériques et une différenciation des codes. Toutes les méthodes de restitution du français de référence nationale semblent mettre en place un certain nombre d'outils méthodologiques tels que la fréquence, l'intégration et l'acceptabilité, qui servent à normaliser ou à codifier les variétés de référence (Lafage, 1978 ; Manessy, 1979, 1989 ; Abolou, 2007 etc.).

L'introduction des langues nationales dans les médias nationaux ivoiriens est faible par rapport au français, langue officielle. Cependant, les chances d'enracinement du sentiment d'appartenance nationale connaissent un début d'existence par l'introduction de certaines langues africaines vernaculaires ou véhiculaires, pompeusement nommées langues nationales dans la plupart des constitutions africaines, à la télévision.

### **Le marché international**

Le marché international, marché des intérêts économiques et commerciaux se mêlant aux intérêts politiques, culturels et linguistiques, semble recommander un espace audiovisuel de masse (radios et télévisions nationales et étrangères) marqué par les langues véhiculaires, officielles, importées tels que l'anglais, le français, l'arabe, le swahili, le hausa etc.

En Afrique, outre RFI qui diffuse la plupart de ses programmes (« Afrique midi », « Débat africain », « Afrique presse », « Cahiers nomades », « Alternatives sud », « Médias d'Afrique », « Archives d'Afrique » etc.) en français, l'anglais est la langue dominante dans les radios internationales. Dans le marché international, il y a un système de gravitation respective des langues autour de l'anglais, langue de référence internationale. Cette gravitation authentifie l'impérialisme linguistique de l'anglais malgré l'apparente présence du français dans les situations médiatiques ordinaires prises en charge par les Etats africains. L'avènement des technologies satellitaires vont ériger un nouvel espace médiatique international grâce au bouquet francophone Canal Satellite Horizons et repositionner le français comme langue internationale. La réception des programmes des radios et télévisions nationales est désormais accessible aux simples consommateurs moyennant l'installation d'antennes paraboliques ou d'antennes dites « TV5 » dont les coûts baissent régulièrement.

On dénombre, de nos jours, sept pays ayant leurs médias nationaux ou privés sur le bouquet Canal Satellite Horizons. Il s'agit de programmes nationaux non aménagés qui passent 24 heures sur 24. Ils viennent s'ajouter à ceux des grands médias internationaux tels que : RFI, BBC, Nostalgie, TF1, France 2, ARTE, LBC, Canal Plus, iTélé, France 24, TV5,

Euronews, etc. L'avalanche des programmes occidentaux est parfois ressentie comme une érosion de la diversité culturelle et linguistique. L'objectif du bouquet francophone serait, entre autres, d'équilibrer le flux des informations diffusées par les grands médias étrangers et de donner une autre image de l'Afrique au-delà de la géographie de la violence et des catastrophes humanitaires présentée dans les reportages télévisés (Balima, 2004). Cet objectif re-planifie le français dans le cadre du partenariat linguistique français/langues nationales de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Les médias audiovisuels étrangers ont des taux d'audience élevés dans les grandes villes africaines : 50 % de la population des 15 ans et plus écoutent la radio ou regardent la télévision (Tudesq, 2002). Ils installent des représentations temporelles qui re-produisent des liaisons durables, utiles, propres à procurer des profits symboliques et sociaux aux consommateurs francophones. Par ailleurs, dans les grandes villes africaines, la télévision dépasse la radio dans les informations internationales et la radio la télévision dans les informations nationales<sup>8</sup>.

Le marché international semble accentuer les inégalités verticales selon les praxis linguistiques de l'élite francophone qui ne représente selon toute vraisemblance que 10 % de la population et creuser les écarts géographiques (entre les villes et les villages) et sociologiques (entre les catégories socioprofessionnelles).

## L'aménagement médiato-linguistique

Les marchés linguistiques des médias audiovisuels incitent aux politiques d'aménagement médiato-linguistique qui sont des politiques d'intervention sociolinguistique. Elles se définissent, selon Loubier (2000 : 4), comme « [...] l'ensemble des pratiques d'aménagement linguistique exercées par tout acteur social (institutionnel ou individuel) en vue d'influencer délibérément l'évolution d'une situation sociolinguistique donnée ». L'aménagement médiato-linguistique consiste à gérer les rapports entre langue et média. Il repose soit sur l'offre linguistique (les langues mises en œuvre dans les émissions radiophoniques et télévisées) soit sur la demande médiatique (formes et types de médias en vigueur et suscités par/dans une société donnée). L'offre linguistique a trait au corpus et au statut des langues de médias. La demande sociale, quant à elle, concerne les actions techniques de diffusion (par voies hertziennes ou satellitaires) et de couverture médiatique des villes, villages et régions selon les objectifs majeurs de construction nationale, d'éducation, de développement économique et socioculturel, d'intégration régionale, de démocratisation, etc. Ainsi, deux voies d'aménagement s'érigent : l'aménagement médiatique et l'aménagement linguistique.

## L'aménagement médiatique

L'aménagement médiatique consiste d'abord à cerner l'espace médiatique en question au regard des objectifs stratégiques assignés aux communautés linguistiques en présence (politique, économique, social, culturel, etc.), ensuite à identifier les médias relatifs aux usages institutionnels et fonctionnels, et, enfin, à apprécier leurs coûts financiers, techniques, législatifs et organisationnels.

Les médias apparaissent comme de véritables outils marqués par les pratiques sociales et techniques. Bachir (2008 : s. p.) les définit comme : « [...] un artefact [qui] demande à être rapporté à sa fonction dans une pratique humaine, en quoi il peut être spécifié comme outil. Il n'est en outre pas difficile de reconnaître que les médias sont liés aux pratiques sémiotiques,

<sup>8</sup> Cf. notamment Openers-Secodip (1991). Cette étude, bien qu'elle soit ancienne et ne concerne que Ouagadougou, montre bien les tendances actuelles des téléspectateurs et auditeurs africains francophones.

*quelles qu'elles soient et n'importe comme on les entende (c'est-à-dire, notamment, que ce soit en termes de communication ou en termes de signification).* ». On distinguera, de ce fait, quatre types de médias outils : les médias locaux, les médias régionaux, les médias nationaux et les médias internationaux.

Les médias locaux s'inscrivent, de nos jours, dans le prolongement de l'oralité. Ils sont des outils qui développent des fonctionnalités participant à une logique d'éducation, de sensibilisation voire de développement endogène. Circonscrits dans le temps et dans l'espace, ces médias offrent des choix linguistiques très limités par le partage d'une langue locale qui débouche, à coup sûr, sur des rapports de force et de sens dans un environnement socioculturel donné. La plupart de ces environnements sont disséminés et emmurés dans des *loci* créant par moments et par endroits des isolats linguistiques<sup>9</sup> c'est-à-dire des espaces inaccessibles aux médias locaux. Très souvent, des stations de médias privés ou communautaires<sup>10</sup> s'installent à l'aide de technologies nouvelles pour permettre à des communautés ethnolinguistiques isolées de consommer les informations pratiques sur : le genre, la lutte contre le VIH/SIDA, les techniques culturelles, les activités rémunératrices, etc. Parmi ces médias, les radios sont privilégiées car elles développent en langues locales de nouvelles possibilités concrètes de développement endogène et offrent des programmes culturels (histoire, musique et traditions orales, etc.).

Les médias régionaux sont des médias relais entre l'Etat et les communautés ethnolinguistiques. L'Etat doit installer des stations régionales de radio et de télévision nationales. Cela implique des investissements en infrastructures, des attributions de temps d'antenne pour chaque station régionale, des programmes « collés » aux réalités régionales.

Les médias nationaux sont des médias aux usages institutionnels normatifs. Ils concourent, en général, au conditionnement des comportements des individus sur un ensemble de domaines régaliens (les droits de l'homme, la démocratie, la bonne gouvernance, la valorisation des ressources humaines, la réduction de la pauvreté, etc.), à l'uniformisation des communautés ethnolinguistiques et à la planification des citoyennetés africaines. Cependant, ils posent des problèmes en partie d'ordre financier, technique et organisationnel que La Brosse (2000 : s. p.), prenant le cas des radios nationales, décrit en ces termes :

*« Les radios nationales ont ainsi vu leurs budgets se réduire comme peau de chagrin, l'équipement, désuet, n'a pas été remplacé et la formation des ressources humaines a été négligée depuis le début des années 1980. Les programmes ne sont pas toujours reçus par toute la population, l'insuffisance de relais privant dans certains pays des régions entières, et les communautés qui y vivent, des ondes de la radio nationale. L'insuffisante production de programmes par ces chaînes leur "impose" par ailleurs de recourir, via la coopération internationale, à des productions exogènes. L'extrême morcellement linguistique de certains États explique la difficulté de création de programmes radiophoniques à caractère véritablement national. Plus que de s'adresser à un public national, les radios du service public - qui ont pour mission d'informer et d'éduquer la population - s'adressent, quand elles en ont encore les moyens, aux différentes communautés dans leurs langues vernaculaires respectives. »*

Les médias internationaux, grâce aux technologies satellitaires plus récentes, aux investissements infrastructurels accrus, aux procédés de distribution des programmes, au MMDS, à la mondialisation de l'économie de la connaissance, etc. ont gagné du terrain en Afrique ces dix dernières années. Ils sonnent le glas de la dilution progressive des frontières « hermétiques » des Etats africains avec pour corollaire la perte de pans entiers de leur souveraineté, la quasi abandon des politiques linguistiques nationales au profit de la

<sup>9</sup> L'isolat linguistique est une situation isoglossique où les échanges linguistiques sont drastiquement réduits.

<sup>10</sup> Aujourd'hui, l'Afrique du Sud a à elle seule plus de 150 stations de radio privées et d'autres pays sont en passe de la rejoindre.

promotion du français dans le cadre du partenariat linguistique de l'OIF. Ils permettent, cependant, l'établissement des réseaux de radios et télévisions, l'amélioration de la qualité des productions par transfert de technologie, la formation des personnels de l'audiovisuel, etc. Les pouvoirs, bien que reconnaissant leur appui capital dans bien des domaines techniques et infrastructurels, dénoncent, de nos jours, leurs rôles « nocifs » et pernicieux de contournement par contrôle des consciences nationales, par propagation de l'« intox » au moyen des critiques envers les régimes en place, etc.

### **L'aménagement linguistique**

L'aménagement linguistique concerne la préparation des langues africaines à devenir des langues fonctionnelles et utiles dans le domaine des médias. Selon bien des auteurs, deux niveaux d'aménagement sont incontournables : l'aménagement du statut et l'aménagement du corpus<sup>11</sup>.

L'aménagement du statut des langues africaines est fondé sur le choix fonctionnel des langues dans les situations médiatiques. Selon Diki-Kidiri (2004), tous les pays africains possèdent au moins deux types de langue : des langues de base – vernaculaires – ou de masse – véhiculaires – et une ou deux langue(s) de crête – officielle(s). Chaque individu, en réalité, fait face dans son quotidien à ces deux types de langues. Leur utilisation conviviale consacrera la langue officielle comme langue d'ouverture et de relations internationales dans les médias nationaux et internationaux et la langue de base comme langue d'intégration et d'identité nationales dans les médias locaux et régionaux. L'utilisation intelligente de ces deux langues permettra d'éviter l'exclusion arbitraire des Africains et la confiscation de leur liberté d'expression.

L'aménagement du corpus s'effectue d'ordinaire selon deux processus : la radiolisation et la télévisualisation. Selon la radiolisation, la radio supplée l'oralité (griot, tambour parleur, etc.). Dans la plupart des villages, la radio est érigée dans les espaces sociopathes (arbre à palabre, cours communes, rues, etc.) et solifuges (bars, restaurants, etc.) pour assurer la participation du public (Hall, 1978). La radio développe des fonctionnalités qui procèdent par accentuations (par exemple, la puissance du tambour parleur décuplée par la radio), permutations (l'information technique succédant aux mythes) voire par rétroactions (la participation aux émissions radiophoniques). Le passage de l'oralité à la radiolité s'expliquerait par l'intrusion des pratiques tant sur le plan du contenu (accès aux savoirs et savoir-faire) que de l'expression (voies linguistiques vernaculaires empruntées). La radiolisation prend ainsi forme dans le processus de vernacularisation des langues africaines et des variétés populaires du français. La télévisualisation, malgré les situations orthographiques diverses et divergentes et les timides campagnes d'alphabétisation des masses rurales et urbaines, constitue une révolution audiovisuelle indéniable. Elle instaure un saut qualitatif de l'écriture à la télévisualité. Si l'écriture, selon Havelock (1981), Goody (1998), est un acte de reconnaissance des opérations psychologiques de compter, classer et nommer, la télévisualisation, quant elle, repose sur les opérations de visualisation, de mémorisation et de signification. Si, le nombre de téléspectateurs africains (consommateurs de programmes en langue française) est de plus en plus supérieur à celui des téléspectateurs européens, la télévisualisation peut permettre, selon Chaudenson (2000), d'assurer et de garantir à chaque citoyen l'accès à la langue officielle qu'est le français par apprentissage ou par perfectionnement de la compétence. D'une autre manière, le développement des télévisions régionales en langues africaines véhiculaires facilitera la diffusion de messages techniques dans le cadre du développement économique et humain. Dès lors, les langues

---

<sup>11</sup> Lire notamment Chaudenson (s.d.), [http://www.odf.auf.org/documents/pdf/grille\\_lafdef.pdf](http://www.odf.auf.org/documents/pdf/grille_lafdef.pdf), (consulté le 07/09/2004).

africaines doivent être revisitées par les activités de la terminologie culturelle et de la traduction (Prah, 1995, 2004 ; Tourneux, 2007). La terminologie culturelle se penchera à la création des termes culturellement intégrés et utilisables dans des situations sociales diverses. La traduction, en tant que mode d'appropriation du savoir, aidera à des lectures convergente et transversale des situations locale ou globale à partir des concepts propres aux langues africaines. Elle facilitera ainsi l'accès à l'information pour tout citoyen africain.

## Conclusion

Les médias audiovisuels en Afrique francophone ont connu des mutations techniques, juridiques, financières et des évolutions sociétales. Leur appropriation par les citoyens africains depuis les années de l'indépendance à nos jours a bousculé les postures théoriques et décroché des *patchworks* de prise en charge épistémologique tels que la radiolité et la télévisualité. L'intelligence des prolongements de sens se déploie dans les phénomènes de radiolisation et de télévisualisation qui se propagent rapidement dans les pays africains en proie aux conjonctures politique (démocratisation, citoyenneté, etc.), économique (pauvreté grandissante, rareté des ressources, etc.), sociale (individualisations « chaudes », etc.), culturelle (restructurations sociétales, etc.).

Les médias audiovisuels, en même temps qu'ils sonnent « timidement » le glas de la « Galaxie de Gutenberg » et imposent des problématiques sociolinguistiques heuristiques sur la relation langues et médias, suscitent un espace public plurilingue c'est-à-dire, selon Wolton (1997 : 379), « le lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour formuler une opinion publique [...] comme un espace beaucoup plus large qu'autrefois, avec un nombre beaucoup plus grand de sujets débattus, un nombre beaucoup plus grand d'acteurs intervenant publiquement, une omniprésence de l'information [...] ».

## Bibliographie

- ABOLOU C. R., 2006, « L'Afrique, les langues et la société de la connaissance », *Hermès*, n° 45, pp. 165-172.
- ABOLOU C. R., 2007, « Le français de référence : un effet linguistique de la mondialisation ou de l'anti-mondialisation », *GRESI*, n° 4, pp. 37-54.
- ABOLOU C. R., 2008, *Langues africaines et développement*, Paris, Paari.
- BA A., 1996, *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- BACHIR S., 2008, « La sémiotique aux prises des médias », dans *Semen*, 23, Sémiotique et communication. Etat des lieux et perspectives d'un dialogue. Disponible sur Internet : <http://semen.revues.org/document5341.html>, consulté le 03 mai 2008.
- BALLE F., 2003, *Médias et sociétés*, Paris, Editions Montchrestien.
- BALIMA S. T., 2004, « Afrique et télévisions francophones », *Hermès*, n° 40, pp. 135-138.
- BALIMA S. T., FRERE S., 2003, *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approches socioéconomiques de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- BOULC'H S., 2003, *Radios communautaires en Afrique de l'Ouest*, Bruxelles, Cota asbl.
- CALVET L.-J., 1991, « Le facteur urbain dans le devenir linguistique des pays africains. Le facteur linguistique dans la constitution des villes africaines », dans *Cahiers des sciences humaines*, vol 27, n° 3-4, pp. 305-313.
- CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- CALVET L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

- CALVET L.-J., 2002, *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.
- CHAUDENSON R., 1989, *1989 : Vers une révolution francophone*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON R., 2000, « Planification linguistique, droit à la langue et développement », dans *Estudios de Sociolinguística* 1 (1), pp. 191-201.
- DE LA BROSSE R., 2000, *Uniformisation médiatique des sociétés d'Afrique subsaharienne*, disponible sur Internet : <http://www.helios.univ-reims.fr/Labos/CERI>, consulté le 17 avril 2008.
- DIKI-KIDIRI M., 2004, « Multilinguisme et politiques linguistiques en Afrique », dans *Actes de colloque international, Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou, AIF, pp. 27-35.
- ECO U., 1988, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF.
- GADELII K. E., 2004, *Annotated statistics on linguistic policies and practices in Africa*, Paris, Editions UNESCO.
- GOODY J., 1998, *La raison graphique*, Paris, Minuit.
- HALL T. E., 1978, *La dimension cachée*, Paris, Points.
- HAVELOCK E. A., 1981, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, Paris, Maspero.
- KONE H., 1988, « Démocratisation par les médias, démocratie par les médias : une impérieuse nécessité », *Africa Media Review*, n° 2, pp. 101-114.
- KUASSI MANKOTAN J.-B., 1995, « Information et démocratie en Afrique : le pluralisme en question », dans *Afrique 2000*, 22 juillet 1995, pp. 51-62.
- LAFAGE S., 1978, « Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines/français de Côte d'Ivoire », *CIRL*, n° 9, Abidjan, ILA, pp. 54-69.
- LENOBLE-BART A., 1997, « Les médias africains », *Histoire et médias*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- LENOBLE-BART A., TUDESQ A.-J., 2008, *Pour connaître les médias d'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- LOHISSE, J., 1998, *Les systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*, Paris, A. Colin.
- LOHISSE, J., 2001, *La communication*, Bruxelles, De Boeck Université.
- LOUBIER Ch., 2008, « L'aménagement linguistique ». Disponible sur Internet : [www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/PUBLICATIONS/publications\\_aménagement/terminologie.html](http://www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/PUBLICATIONS/publications_aménagement/terminologie.html), consulté le 30 avril 2008.
- MABOU M., 1996, « Médias de masse et paradoxe du contrôle de l'information en Afrique », *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, pp.51-59.
- MACKAY W. et al., 2002, *L'écologie des langues*, Paris, L'Harmattan.
- MACTAR S., 2008, *Le pluralisme télévisuel en Afrique de l'Ouest. Etat des lieux*, Dakar, IPAO.
- MANESSY G., 1979, « Le français en Afrique Noire : faits et hypothèses », dans Valdman A. (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Champion.
- MANESSY G., 1989, « De la subversion des langues importées : le français en Afrique », dans Chaudenson R. et Robillard D. de, *Langues, économie et développement*, Paris, CNRS/Didier Erudition, pp. 141-142.
- MANESSY G., WALD P., 1979, *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY G., WALD P., 1984, *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan.
- MARTEL P., 1999, *L'aménagement linguistique et le français de référence*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- MATTELART A., 1996, *La mondialisation de la communication*, Paris, PUF.

- MATELLART A., MATTELART M., 1995, *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte.
- MENARD R., 1993, *Le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
- MEUNIER J.-P., 1993, *Introduction aux théories de la communication*, Bruxelles, De Boeck Université.
- NKASHAMA P. N., 1991, « Médias et langues africaines », *Mondes en développement*, vol. 19, n° 73, pp.35-43.
- NOUTHE F., 1982a, *La communication radiorale*, Louvain-la-Neuve, Cabay.
- NOUTHE F., 1982b, *Les mass medias dans les sociétés de l'oralité : essai d'une théorie générale*, Louvain-la-Neuve, UCL.
- OKALA, J.-M., 1999, *Les télévisions africaines sous tutelle*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- OPENERS SECODIP, 1991, *Dialogue, Etude médias*, Ouagadougou.
- PANOS, 1997, *Législations et pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
- PRAH K. K., 1995, *African Languages for the Mass Education of Africans*, Bonn, Education and Documentation Center.
- PRAH K. K., 2004, *Speaking African on the Radio*, Cape Town, CASAS.
- RASTIER F., 1996, « Représentation ou interprétation ? Une perspective herméneutique sur la médiation sémiotique », dans Rialle V. et Fiset D. (dirs.), *Penser l'esprit : des sciences de la cognition à une philosophie de l'esprit*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 219-239.
- RASTIER F., 2008, « Communication, interprétation, transmission », *Semen*, 23, Sémiotique et communication. Etat des lieux et perspectives d'un dialogue. Disponible sur Internet : <http://semen.revues.org/document5341.html>, consulté le 03 mai 2008.
- RASTIER F., BOUQUET S., éd., 2002, *Une introduction aux sciences de la culture*, Paris, PUF.
- TOURNEUX H., 2007, *La communication technique*, Paris Karthala.
- TRANCHARD Ph., 1991, « Quand l'Afrique s'ouvre aux médias modernes : un paysage audiovisuel en pleine mutation », dans *Jeune Afrique*, n° 1616-1617, pp. 59-66.
- SILLA M., 1994, *Le Paria du village planétaire, ou l'Afrique à l'heure de la télévision mondiale*, Dakar, NEA.
- TUDESQ A. J., 1984, *La radio en Afrique noire*, Paris, Pedone.
- TUDESQ A. J., 1992, *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos.
- TUDESQ A. J., 1997, « L'influence des radios et télévisions étrangères sur la vie politique en Afrique subsaharienne », *Actes de congrès mondial de l'AISP*, Séoul, pp. 356-375.
- TUDESQ A. J., 1999, *Les Médias en Afrique*, Paris, Editions Ellipses.
- TUDESQ A. J., 2002, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- VITALIS A., 1996, « Citoyenneté et usages des médias », *Multimédia et communication à usage humain*, Dossier pour un débat n° 6, Bordeaux 3, Université Montaigne.
- WARNIER J.-P., 2001, *La mondialisation de la culture*, Paris, Repères.
- WINKIN Y., 1996, *L'anthropologie de la communication*, Bruxelles, De Boeck Université.
- WOLTON D., 1997, *Penser la communication*, Paris, Flammarion.
- WOLTON D., 2006, *Demain la Francophonie*, Paris, Flammarion.
- WOLTON D., 2006, *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion.
- ZIBI-MOLUNGO P. M., 1996, *Le statut de l'audiovisuel en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

**LANGUES ET MEDIAS AU SENEGAL.  
UNE EXPERIENCE DE NORMALISATION LANGAGIERE  
PAR LES JOURNALISTES DES RADIOS PRIVEES.  
ENJEUX ET LIMITES**

**Papa Alioune NDAO**  
**Université Cheikh Anta Diop – Dakar**

**Abou Bakry Kébé**  
**Laboratoire LIDIFra EA 4087 – Université de Rouen**

## **Introduction**

Les dialectologues, pour mettre au point les bornes qui permettent de délimiter les dialectes composant les langues (lignes isoglosses), s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses parmi lesquelles celle de l'enquête représentatif du parler décrit. La référence anglo-saxonne par exemple la situe dans l'acronyme NORM, identifiant le syntagme « Non educated Old Rural Male ». L'idée s'articule autour de la croyance en un locuteur auditeur, informateur idéal, porteur d'un état ancien de langue qui serait un praticien monolingue de son dialecte, non marqué par la variante standard de celui-ci.

On va donc pour ce faire le chercher dans la campagne reculée, et dans la catégorie des hommes.

Cette représentation du dialecte déborde naturellement de ses limites théoriques aussi bien que méthodologiques lorsqu'elle est adoptée pour être appliquée à une langue loin d'être unifiée, pluridialectale, et dont les références dialectales mettent en évidence une praxis diffuse où les variables s'entremêlent dans un continuum de formes lexicales, phonologiques et morphosyntaxiques comprises entre six ou sept variétés<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les différents travaux qui font référence au fractionnement dialectal du wolof indiquent globalement six variantes de cette langue :

- Le parler du Cayor et du Baol qu'on regroupe en une seule variété dialectale ; d'autres linguistes les maintiennent séparés.
- Le parler du waalo.
- Le parler du djolof.

Retenons simplement qu'elle reste une représentation dominante dans certains milieux descriptivistes et renforce vigoureusement le point de vue de l'opinion publique dont l'imaginaire linguistique est fortement teinté de purisme.

Les différentes enquêtes sociolinguistiques portant précisément sur l'épilinguistique montrent que les locuteurs sénégalais ne font pas exception à la règle évoquée. En effet les allusions à la langue pure, idéale notent indéfiniment la référence diatopique de la ruralité, opposée à celle de l'espace urbain lieu de « déperdition » ou « d'abâtardissement » linguistique (Thiam, 1990 ; Ndao, 1990). Et cette même ruralité circonscrit un lieu idéal parmi les lieux ruraux idéaux, une *prima lingua*, qui serait, pour le wolof, le parler mythique du Djolof, du Cayoor ou du Baol, en somme les réceptacles originels des parlers wolof. Le rapport emblématique au binôme originel/original se trouve confirmé par le fait que chaque locuteur qui signale son identification à tel dialecte le considère par la même occasion comme le référent linguistique authentique, idéal.

Dans le même ordre d'idée, la révolution médiatique qui s'est soldée par le boom des radios dites libres ou privées a eu tendance à renforcer la position hégémonique du wolof utilisé dans les différents programmes des rédactions, à l'exclusion des autres langues nationales (Kébé, 2007). La situation de colinguisme wolof/français ainsi créée dans l'espace médiatique a entraîné un besoin impérieux de normativité, observable chez les journalistes et parfois, par effet d'entraînement, chez les auditeurs invités à l'antenne. En l'absence de toute référence à une autorité en matière de langue, le volontarisme des professionnels des médias est à l'origine d'une « revitalisation » linguistique se confondant avec une entreprise de création, d'innovation et de recomposition, qui touche plus particulièrement le domaine lexical du wolof.

Le propos de cet article est d'apporter quelques éléments de réflexion sur la base d'un corpus permettant d'illustrer ces différentes tendances et de montrer les effets et limites des stratégies mises en œuvre dans ce processus de normalisation informelle d'une langue, limites définies essentiellement par le contexte sociolinguistique d'émergence de cette entreprise terminologique.

## L'emprunt en question

Un des premiers soucis des rédactions est d'arriver à présenter une image valorisante, positive, et donc pure du wolof pour les radios libres. Le champ politique permet d'illustrer ce phénomène. Le Sénégal, comme la plupart des Etats francophones, a hérité des institutions républicaines françaises. Les langues locales ont donc naturellement fait appel aux termes français à chaque fois que référence est faite à des notions en rapport avec ces réalités institutionnelles dans la mesure où ces langues n'étaient pas préparées à l'expression de celles-ci à cause du compartimentage des rôles en situation de diglossie (Fishman, 1971 ;

- 
- Le parler de Dakar dont la spécificité diatopique autorise à l'identifier au parler des grandes villes du Sénégal, des régions à dominante wolophone (Thies, Kaolack, St Louis).
  - Le parler du Saloum, influencé par le mandingue et le sereer (on rencontre l'appellation faana faana ou biti biti).
  - Le parler lébou, qui constitue selon Sauvageot (1965) ce qu'on croit être la forme historique du wolof. C'est également le parler dont le degré d'intercompréhension est le moins élevé ; c'est la variété la plus éloignée des autres dialectes. Ce parler constitue le moyen de communication dit grégaire, strictement circonscrit dans les villages côtiers de la région du Cap Vert.
  - Enfin on ne saurait passer sous silence le parler gambien, que certains linguistes ont décrit comme structure dialectalement pertinente (Ndié, 1982) et que d'autres rangent dans la catégorie du diatopique urbain, fortement influencé par l'anglais, à l'image du parler dakarois, cité plus haut, également marqué par le contact avec le français.

Ndao, 1990). Le caractère progressivement instable de cette diglossie s'est traduit par la revendication de nouveaux espaces discursifs de la part de ces langues locales. Pour elles, en plus de la communication informelle il s'agit de dire toutes choses jusqu'ici dévolues au français langue officielle. Les locuteurs journalistes vont initier un modèle de comportement langagier qui consiste à réduire au minimum le recours à des lexèmes ou à des syntagmes ayant une apparence formelle française. On distingue dans cette direction trois principaux procédés :

- l'intégration phonologique des mots empruntés au français,
- le recours à l'analogie pour le vocabulaire de certains champs (réactivation),
- l'initiative de la néologie lexicale.

Nous passerons en revue ces différentes stratégies d'adaptation d'une langue à un nouveau statut (bien que non officiel), statut qui implique un certain nombre d'actions ou de réactions sur le corpus de la langue.

Nos observations découlent d'un premier examen de textes oraux produits par des journalistes impliqués dans l'aventure des radios libres, Walf FM, Sud FM, Dunya FM mais aussi par des journalistes de la RTS, la radio publique. Une bonne partie des références concerne les journaux parlés en wolof qui représentent des situations idéales de discours surveillé par le fait que les locuteurs entendent passer pour des modèles de parole voire de diseurs de « bonne langue ».

## L'intégration phonologique des mots empruntés

Le relevé du corpus donne les unités suivantes :

Setumbar [setumbar] vs setaambar [seta:mbar] « septembre »,  
 lijaasa [lija:sa] « licence »,  
 lendepandaas [lendɛpanda:s] « indépendance »,  
 finaase [fina:sɛ] « financer », finaasmaa [fina:sma:] « financement »,  
 lopitaal [lɔpita:l] vs lopitaan [lɔpita:n] « hôpital »,  
 guwernamaa [guwɛrnamaa] vs góornamaa [gɔ:rnama:] « gouvernement »,  
 awiyon [awijɔŋ] « avion »,  
 soldaar [sɔlda:r] « soldat »,  
 awiril [awiril] « avril »,  
 liiwar [li:war] « livre »,  
 ojaas [ʔɔja:s] « audience »,  
 lopolisyon [lɔposijɔŋ] « opposition »,  
 miliyon [miliɔŋ] « million ».

Les promoteurs de l'intégration phonologique sont les locuteurs non scolarisés, compétents exclusivement en langue(s) locale(s), par conséquent susceptibles le plus naturellement d'adapter le mot français au phonétisme de leur langue. Ils constituent le modèle de référence des journalistes.

L'adaptation au phonétisme wolof passe par les mécanismes suivants :

### Le processus de dénasalisation des voyelles nasales du français

- apparition d'une consonne nasale [m], [n] ou [ŋ] devant consonne occlusive et en finale pour « on »

- allongement compensatoire dans tous les autres cas.

*bombe* devient [bɔmbə]

*indépendance* devient [lendɛpanda:s]

*audience* devient [ʔɔ̃ʒa:s]  
*financer* devient [fina:sɛ]  
*million* devient [miliʝɔ̃]

### Le développement de voyelles épenthétiques

Ce mécanisme s'applique aux suites consonantiques du français pour restituer la suite CVC, qui caractérise le système phonologique wolof.

*Septembre* devient [sɛta:mbar] ; on note dans notre corpus une occurrence de [satumbar].

*Spécial* devient [ɛspɛsija:l] ; on note une occurrence de [ɛspɛsijal].

*Sport* devient [ɛspɔ:r] ; on note une occurrence de [ɛspɔrtif] ; ceci s'expliquerait par la moindre fréquence de l'adjectif, comparé au substantif *sport*. D'ailleurs, l'usage de ce dernier élément se raréfie chez les journalistes grâce à une plus grande disponibilité de son équivalent sémantique wolof *tàggat yaram*. Nous en reparlerons.

S'agissant des mois de l'année où l'emprunt au français est total, la voyelle épenthétique n'apparaît qu'avec le mois de septembre et d'avril [sɛta:mbar, awiril] ; pour tous les autres mois répertoriés, la prononciation française se maintient sans altération notamment pour 1 occurrence de novembre et 2 de décembre ; 2 occurrences de juin, 1 de mai et 2 de juillet.

### La segmentation qui assimile le déterminant français au substantif

*Lopitaal*, *loposisiyoŋ*, *lendepandaas* deviennent des synthèmes en ce sens que les deux items (déterminant et substantif en français) deviennent une seule et même unité lexicale et sémantique en wolof. Autrement dit, le déterminant est vidé de son contenu grammatical et doit être interprété comme faisant partie du lexème. Il s'agit là d'un des traits classiques des langues approximatives et des créoles : l'amalgame de l'article apparaît comme un indice d'intégration morphosyntaxique de l'unité, parce que caractéristique du procédé de segmentation qu'utilisent les locuteurs non francophones lorsqu'ils tentent de reprendre à leur compte certaines unités lexicales françaises comme les substantifs parfois construits avec le défini ou le partitif.

### Quelques mutations consonantiques

Le phonème /v/, constrictif labiodental (inexistant en wolof et dans la plupart des langues locales) est réalisé systématiquement /w/ ; ainsi :

*avion* devient [awijɔ̃], *avril* devient [awiril], *vacances* devient [wakaas], *livre* devient [liwar], *service* devient [serwis]...

Le phonème /ʃ/, constrictif post-alvéolaire, inconnu en wolof, est réalisé sous la forme de /s/, constrictif alvéolaire.

Le phonème /ʒ/, constrictif post-alvéolaire sonore, est réalisé également sous la forme /s/ ; *bagage* devient [baga:s], *juillet* devient [sulet].

Le phonème /z/, constrictif alvéolaire sonore, inconnu en wolof, est réalisé sous la forme sourde correspondante /s/ ; ainsi *usine* devient [isin].

*N. B.* : Chez l'ensemble des journalistes des différentes chaînes de radio qui constituent nos références en matière de corpus (SUD FM, WALF FM, CHAINE NATIONALE, DUNYA FM.), un même item, selon sa fréquence dans un énoncé journalistique donné, peut être restitué sous sa forme intégrée au wolof aussi bien que sous sa forme purement française :

Ainsi, dans le journal en wolof de WALF FM du 06 04 2003 on note trois occurrences d'*avion* contre deux occurrences de [awijɔ̃]. Un même locuteur alternant les deux formes dans le même énoncé :

Kon nak avion bu njëkk bu Amérique euh dal na fa tey yit ñu sax wax ne fileek lu gàtt dinañu sax mën a yóbbu be ñetti avions muy euh donc foofu ci aéroport ba nekk (donc le premier avion américain a atterri et certains déclarent que sous peu, devraient également atterrir trois autres avions à l'aéroport de cette localité)

A l'image de [awiyon], on notera une occurrence de [bilaŋ] pour *bilan*, une de [kuraŋ] pour *courant*, une de [loposisiyon] pour *opposition* ; ces réalisations n'apparaissant dans le corpus qu'une seule fois, nous ne pouvons établir une confrontation avec l'emploi de la forme française.

njëkk pour coalition bi euh atterrir na tey. Nekk na kon aéroport bi nga xamante ni moo amoon coow lu metti li euh Bagdad ak coalition bi di ko xëcoo kon nu jàpp ne awijon bu...

(Le premier avion de la coalition a donc atterri aujourd'hui. Il s'agit de l'aéroport qui était l'objet d'une bataille âpre entre Bagdad et la coalition en vue de son contrôle ; on peut retenir que cet avion là...)

Dans le journal en wolof de SUD FM du 04 04 2003, l'ensemble des occurrences du mot *indépendance* est réalisé sous la forme phonétique française par le journaliste vedette tout comme par ses correspondants régionaux, à l'exception du correspondant à Diourbel qui fait usage de l'item *lendepandaas*, phonétiquement intégré :

Tuuba tey moom la guwernëmaa bu mu munti jogee ca lendepandaas ak leegi mos a jox bopp am ndax seet nañ lañ koy jappale ndax la faay jëm ci askan (Touba est la ville qui a bénéficié de l'aide de tous les gouvernements qui se sont succédé, compte tenu du nombre important de gens qui s'y rendent).

Ce même journaliste utilise par ailleurs la forme française dans le même discours : lii kat mooy li nga xamne mooy lañu xayma jëmale ko ci wallu li nga xam ne moom mooy indépendance. (16 occurrences pour indépendance et 2 pour lendepandaas) (voilà l'évaluation qu'on a pu faire concernant les cérémonies commémorant l'indépendance nationale).

Tous les correspondants de SUD FM utilisent la forme phonétiquement intégrée du mot *gouvernement* :

L5 boo leen laajee ñu ne guwernëmaa bu mu mant a doon it...

(quand on leur pose la question, ils rétorquent que quel que soit le gouvernement...).

L8 : Cees yépp xam nañ ne hopital bi defa amoon ay problèmes moo taxoon guwërnëmaa Senegaal ñaan ndimbal guwërnëmaa Japon be Japon jàppale leen ci.

(tout Thiès sait que cet hôpital est confronté à de nombreuses difficultés et c'est la raison pour laquelle le gouvernement du Sénégal a demandé de l'aide au gouvernement du Japon qui a réagi favorablement).

A WALF FM, on note l'occurrence des deux réalisations du mot *gouvernement* chez un même locuteur dans le même acte d'énonciation :

L3 Ci forum bi ñu war a organiser nu ténk problèmes yooyu yépp def ko programme ak projet, soumettre ko gouvernement bi

(au cours du forum que nous allons organiser, nous ferons l'inventaire de tous ces problèmes puis nous établirons un programme et un projet que nous soumettrons au gouvernement)

L3 Pas que président de la République ak guwërnëmaa bi ñoo créer région Maatam

(parce que c'est le président de la république et son gouvernement qui ont créé la région de Matam)

*Service* apparaît à SUD FM, 3 fois sous la forme française, une fois sous la forme intégrée *serwis* ; à Walf, le même journaliste laisse ressortir les deux formes dans le même énoncé :

man nga ñu lim limal yan ñoo cotiser ak service ci wàllu serwis ak ci wàllu accueil.  
(pouvez-vous nous dire le nombre de personnes qui ont cotisé ainsi que les services, les services et l'accueil)

## L'amalgame

Chez le même journaliste, et également dans la même phrase, on note l'occurrence de deux réalisations du mot *gouvernement* et de sa forme intégrée au wolof via l'amalgame :

L1 euh Caare ca Cees moom lañuy dem ndaxte foofu seetlu ñañ ne indépendance be tey jii benn lopitaal rek moo fa am ñu tuddee ko hopital Amadu Saxiir Ndjegen / Victoor (au lieu de Victor) Saaña nekk directeuru hôpital (au lieu de hopital) boobu indi na ci ay leeral ci micro Mamadu Lamin (au lieu de Mamadou Lamine)  
(nous allons joindre notre correspondant à Thiès, Thiaré, Thiès où on a noté qu'un seul hôpital est en service et ce depuis l'indépendance du pays, hôpital connu sous le nom de Amadou Sakhir Ndjéguène et au sujet duquel, le directeur, Victor Sagna, nous apporte quelques précisions).

Ailleurs on retrouve exclusivement la forme française de l'emprunt.

L8 Cees yépp xam ñañ ne hopital bi defa amoon ay problèmes. Leegi daal vraiment hopital bi ñépp gis ñañ ko rafet na daal rafet a sax torop waaw.  
(tous les Thiessois savent que l'hôpital avait beaucoup de problèmes. A présent tout le monde peut constater qu'il est devenu un bel hôpital, un très bel hôpital même.)

Un autre cas d'usage de l'amalgame a été relevé chez un journaliste de SUD FM (revue de presse du 21 09 2003)

Ahmed Uld Dada moom itamit nee na daal nekk na candidat moom nak ca wàllu lopolisiyoŋ ba la nekk moom  
(Ahmed Ould Dada également s'est déclaré candidat ; Ahmet Ould Dada se réclame de l'opposition)

Au sujet des mutations consonantiques :

On note pour *vacances* deux occurrences de la variante intégrée chez le même journaliste, [wakaas] pendant que son correspondant maintient la prononciation française [vakâns].

[wote] pour *voter* se maintient avec trois occurrences chez le journaliste de Walf FM contre 0 pour la forme française [vɔte].

*Troupes* en référence aux troupes militaires du défilé du Quatre Avril, fête nationale, est prononcé suivant la norme française. En revanche, lorsque le mot est combiné aux éléments affixaux wolof /u/, marque du génitif, ou /am/ marque de la possession, la tendance est à la prononciation wolof, à savoir [turupam] « ses troupes » ou [turupu] « les troupes de.. ».

Yaaya Jammeh, ndax taxaw bi mu tax fii tey troupes yi euh turu ay turupam taxaw fi ak seen musique wone ni mbiru tey gii noo ko bokk  
([Je remercie] Yaaya Jammeh de sa présence parmi nous, de l'honneur qu'il nous a fait en ayant fait venir ses troupes avec leur musique militaire, tout cela démontre bien que l'événement que nous célébrons aujourd'hui nous est bien commun)

L'emprunt *soldaar* est en cooccurrence avec la forme française *soldat* : 7 pour le premier et 9 pour le second.

Là également, *soldaar* apparaît le plus souvent combiné avec le morphème /u/, comme pour *troupe*, en position non combinée, il conserve la forme phonologique française.

Dinañu dem ci li nga xam ne moo di guerre bu am ci diggante euh Etats-Unis ak Irak Daam Baabu indil na ñu ci ay leeral ginaaw ci tey gii nemmeku nañ am na ñetti soldats yoo xam ne soldats américains ci faatu.

(nous parlerons de la guerre qui oppose les Etats-Unis à l'Irak, Dame Babou nous apportera quelques précisions après qu'on a appris aujourd'hui que quatre soldats américains sont morts.)

L1 Wànte nak am na benn fitna bu ñu jakkarloog ñii di soldats américains yi ndaxte amna attentat bu fa am rekk bu ndaw benn bu ndaw def mu am ñett noo xam ne faatu nañ ca.

(mais il y a eu un problème lors du face à face avec les soldats américains : un attentat, un petit attentat a fait périr trois soldats)

L1 dafa amati loolu nga xam ni moom la ñuy wax ne nañu soldaarum américains yi ne nañ defa am auto boo xam ne defa jegesi fi nga xam ne mooy seen chec-point mu am jigéen joo xam ne dafa mel ni yu tollu ci diggante génn di yuuxu mel ni ku tiit soldaarsi ñëw di xool bu ñu demee be jubbi ko ci la bombe bi éclater, ñetti soldaarum américains faatu ci.

(par ailleurs on rapporte toujours à propos des soldats américains qu'une voiture s'est approchée de leur point de contrôle et qu'une femme en apparence enceinte en serait sortie en criant comme apeurée. Les soldats sont alors partis à sa rencontre et c'est arrivés à sa hauteur qu'une bombe a éclaté tuant trois soldats américains)

## Bilan

Les tentatives de « domestication », d'endogénéisation des lexies empruntées au français par le wolof, rencontrent incontestablement des résistances.

D'abord inconsciemment par les initiateurs de l'action « normalisatrice » : en effet, les différents journalistes locuteurs qui s'exercent à l'art ne semblent pas eux-mêmes bien préparés à la tâche ainsi que cela apparaît dans les faits linguistiques tirés du corpus. On y observe :

1) que les unités non intégrées sont plus importantes statistiquement que les unités intégrées au wolof,

2) qu'un même locuteur dans son allocution alterne des unités lexicales françaises dans leur forme phonologiquement intégrée au wolof, avec des unités qui conservent leur forme phonologique française.

La ferme volonté de masquer les traces exogènes se heurte le plus souvent donc à une situation d'insécurité énonciative, caractéristique sans doute du bilingue en situation de diglossie. En effet, l'étude des langues en contact a permis d'arriver à un certain nombre de constats au sujet de quelques faits liés à la question des emprunts.

On sait par exemple que le critère phonologique ou graphique a cessé d'être pertinent pour parler d'intégration.

Que *packet-boat* et *riding-coat* aient pu devenir en français *paquebot* et *redingote* il y a bien longtemps, cela peut très bien se comprendre, mais certains pensent que ce ne serait plus possible aujourd'hui, tout du moins en France, compte tenu d'une plus grande familiarité avec la langue anglaise. De tels écarts entre le xénisme et l'emprunt ne seraient donc plus vraiment envisageables lorsqu'on pense par exemple qu'au début du siècle dernier on a pu dire « métinge » pour « meeting ».

En réalité, concernant l'installation des termes étrangers dans le système linguistique, Guilbert postule qu'un terme d'origine étrangère cesse d'être néologique à partir du moment où il est entré dans le système linguistique de la langue d'accueil, c'est à dire quand précisément, il cesse d'être perçu comme étranger. De ce point de vue, les critères qui

semblent être les plus pertinents sont non plus phonologiques mais morphosyntaxiques et sémantiques. Le modèle intégrationniste n'est donc pas un facteur puissant susceptible d'influer sur les pratiques.

On distingue par ailleurs deux modes de pénétration des éléments étrangers : la pénétration secondaire et la pénétration primaire.

La pénétration secondaire, qui est le processus par lequel certains traits de la langue dominante s'introduisent dans la langue réceptrice sous une forme très modifiée de manière à s'intégrer au système phonologique, syntaxique, lexical ou sémantique de cette dernière.

Dans la pénétration primaire en revanche le terme emprunté, une fois introduit dans la langue subordonnée, conserve les traits de la langue dominante et donc continue, en apparence seulement, à faire partie de cette langue. En apparence, car dans les contextes marqués par la diglossie, le discours des locuteurs bilingues (français/wolof) a tendance à privilégier ce mode d'utilisation de l'emprunt dès lors qu'ils sont tributaires des deux codes qui pendant longtemps ont maintenu des formes de compartimentage de leurs rôles, créant ainsi des réflexes très puissants d'actes énonciatifs associés à tel ou tel code. Dans une étude antérieure sur le contact de langues nous précisons que dans la masse des locuteurs en contexte de diglossie, l'adaptation au phonétisme des langues locales est le fait quasi exclusif des locuteurs endoglottes, qui, en empruntant, éprouvent des difficultés articulatoires qu'ils contournent en adaptant le terme emprunté au phonétisme de leur langue. Les locuteurs exoglottes (double compétence : langue locale et français) ne consentent à adapter leur usage que dans quelques cas rares d'emprunt dont l'intégration est ancienne et totale. On peut citer le cas de *feebat* qui forme un doublet avec les mots wolof *wopp* ou encore *tawat*, mais qui a un taux de fréquence beaucoup plus élevé que ces derniers. Ou encore *torop*, du français « trop » qui peut signifier « très » ou « trop », selon les modalités expressives du contexte wolof (intensité ou excès), là où en langue source il marque exclusivement l'excès (Ndao, 1996). Il est donc très peu probable que cette tentative d'implantation des termes phonologiquement intégrés, initiée par les journalistes et d'autres militants de l'authenticité linguistique puisse aboutir à l'effet recherché. Nous pensons à ceux qui semblent le plus être en phase avec eux, à savoir certains acteurs sociaux, souvent des porte-paroles des masses tels les syndicalistes et certains hommes politiques à l'occasion des grands rendez-vous électoraux ; mais dans ce cas nous avons affaire à des stratégies sous-jacentes qui relèvent de fonctions de convergence dans la théorie de Giles (1982) visant à atteindre l'efficacité dans la communication. Seule l'alternative d'une large diffusion de l'écriture normalisée des formes secondaires pourrait éventuellement permettre d'atteindre l'objectif des passeurs de langue dans ce domaine là. Les études locales sur le code switching wolof/français ont démontré que des emprunts du wolof au français, entièrement intégrés depuis très longtemps, n'ont pas empêché l'usage de doublets dans la communication courante, formelle tout comme informelle en langue wolof par les locuteurs exoglottes. Les exemples sont nombreux : ainsi l'existence de *saabu*, n'empêche pas un usage répandu de *savon* dans un discours qui se veut wolof. Il en est de même pour *latkoloñ* et *eau de cologne*, *taabal* et *table*, *tirbinal* et *tribunal*, *dipite* et *député*, *simis* et *chemise*, *aset* et *assiette*, *firsideer* et *frigorifère*. Et les locuteurs endoglottes s'accommodent parfaitement de ces termes qu'ils entendent et comprennent même s'ils ont conscience de les réaliser différemment dans leurs pratiques langagières.

## La réactivation du stock lexical disponible pour remplacer certains emprunts français

### Le métier de journaliste et sa terminologie

La technologie radiophonique et télévisuelle est apparue au Sénégal, et en Afrique de façon générale, accompagnée par la langue occidentale (le français ou l'anglais voire l'allemand). Ainsi tous les concepts associés à la désignation des outils, du rituel de la communication médiatique, ainsi que des acteurs mêmes de la parole médiatisée, sont, au Sénégal, empruntés au français par les différentes langues nationales, dès lors que leurs locuteurs veulent exprimer des choses en rapport avec ce champ. L'incursion du wolof dans ce champ à parité avec le français, a permis à l'initiative journalistique de doter la langue wolof d'une terminologie qui s'appuie sur des moyens divers dont on va faire l'inventaire à partir de ce que nous offre notre corpus, mais aussi à partir de l'observation directe des pratiques des différentes chaînes. Il y a incontestablement l'élaboration progressive d'un ensemble d'unités technolinguistiques susceptibles de suppléer aux emprunts directs du français.

Un corpus recueilli en 1992 d'une émission télévisée très célèbre, dénommée *pasteef* « courage, dévouement » met en scène l'animatrice de l'émission sur le point de présenter un reportage sur le SIDA destiné aux téléspectateurs :

« suñ benn confrère Ibrahiima Saadi, journaliste la ci rédaction journal parlé, moom moo demoon dajeeek nit ñi laaj leen ndax xamunu SIDA, euh waxtaan woowu laa bugg euh sun réalisateur Ali Sck... »

(Un de nos confrères Ibrahima Sady journaliste à la rédaction du journal parlé, est allé à la rencontre des gens dans la rue, pour leur demander s'ils connaissaient le SIDA)

Sur les cinq termes empruntés au français dans cette séquence, à savoir *confrère*, *journaliste*, *rédaction*, *journal parlé*, *réalisateur*, un seul pourrait avoir la probabilité d'être reconduit aujourd'hui dans une séquence sous sa forme française dans les ondes des radios ou de la télévision par les journalistes. Il s'agit de *réalisateur* (terme technique spécialisé qui explique la commodité de la référence à l'emprunt direct) lui-même de plus en plus remplacé par un commentaire métalinguistique : *ki ci xarala wi* « celui qui est à la technique ».

Autrement, tous les autres termes semblent avoir bénéficié d'une bonne implantation dans le milieu médiatique à travers leurs substituts wolof, ainsi que le révèle l'écoute assidue des différentes radios privées.

Confrère, mais aussi correspondant : naataangoo

Journaliste : taskat u xibaar

Nouvelles : xibaar

Journal parlé : xibbar vs xabaar

Journal, quotidien, hebdomadaire : yénekaay

Siège d'un journal : èttu yénekaay

Dalal « accueillir l'invité du journal » faramfâce « développer une information » taataan « réunir des informations » rot « tomber en parlant des nouvelles qui viennent de parvenir », xarala vs masij « à la technique, ou à la cabine technique » (ci) kàddu gi « (au) micro », tënk vs ci gàttal « résumer, faire la synthèse, les brèves, en bref » yaatal « développer », ku xereñ ci wàllu vs ku xam xamam macc ci wàllu « expert en matière de, généralement invité de la rédaction pour commenter un aspect technique de l'actualité » li fi gëna fës « les nouvelles les plus marquantes, ou l'essentiel de l'actualité » etc.

L'attention portée aux journaux parlés laisse apparaître également un certain nombre de régularités dans l'usage généralisé de quelques lexèmes et syntagmes visant à se substituer aux emprunts directs.

L'heure par exemple est donnée en wolof, avec des vocables wolof alors que d'ordinaire elle est donnée en français en discours courant :

Juróom ñeenti waxtu weesu na juróom ñaari minutes (Wal Fadjri FM) : (il est 9h passées de 7 minutes)

Juroom ñeenti waxtu tegal na ñaar fukki minutes : (il est 9h passées de 20 minutes (SUD FM))

*N. B.* : *minute* semble avoir été choisi par l'ensemble des journalistes des différentes chaînes et peut donc être considéré comme un emprunt solidement implanté dans le milieu. En revanche le mot *simili* lancé par un journaliste de SUD FM pour suppléer *minute* n'a pas été adopté par ses confrères car sur 14 références au concept, on compte 12 occurrences de l'emprunt *minute*, contre 2 occurrences de *simili*, énoncées par le même journaliste. A noter également que chez ce même locuteur le vocable *toftal*, dans le sens de « suivi » est utilisé, en concurrence avec des mots synonymes tels *tegal* ou *weesu*, termes que privilégient les autres journalistes.

ñaar fuki simili ak juroom ñent moo toftalu ci ñent waxtu ci lañoo tabee ci mbirum Proche Orient

(il est neuf heures passées de vingt cinq minutes, nous commençons avec les nouvelles du Proche Orient)

La prestation de ce journaliste révèle la singularité de ses choix terminologiques qui s'expliqueraient par un penchant bien plus marqué que ses confrères pour l'hypercorrection lexicale. On note par exemple une prédilection pour des termes religieusement connotés, métaphores en usage dans le discours impressif (morale sociale, sermon etc.), alors que l'énoncé en question est plus proprement orienté vers le référentiel : c'est le cas de *doomu Aadama*, littéralement « descendants d'Adam », utilisé à la place de *nit* « une, des personne(s) », le terme dénoté, qu'utilisent du reste tous les autres locuteurs. On peut parler d'hapax, en attendant de voir dans quelle mesure son sort pourrait être modifié par l'attitude ultérieure des locuteurs.

Gis nañu loolu fa amoon ci attentat ba am ay doomu Aadama yu ci faatu mu bókk ci ki fa teewaloon mbootaayu xeet yi foofu. Sud FM du 21 08 2003.

(on a vu ce qui s'est passé avec cet attentat qui a fait des morts parmi lesquels on compte le représentant des Nations- Unies sur place.)

En revanche, le terme qui semble connaître une plus large acceptabilité, parce qu'entendu fréquemment à travers toutes les chaînes, est celui qui sert à désigner *la population, les gens* : *askan wi*, en concurrence avec *nit ñi*. Tout comme *doomu Aadama* (la descendance d'Adam), il a les marques de son origine religieuse (terme arabe) ; toutefois il semble mieux résister à la restriction de son domaine d'usage que *doomu Aadama*.

La toponymie locale reste partagée entre les vellétés de wolofisation par l'usage de la désignation traditionnelle des localités (cela ne concerne d'ailleurs que les villes qui ont une double dénomination, celle d'origine coloniale et celle autochtone) et les résistances observées à travers l'usage fréquent des noms modernes (*Dakar* coexiste chez les journalistes avec *Ndakaaru*, *St Louis* avec *Ndar* et *Ndar Géej*, *Diourbel* avec *Njaarèem*, *Thiès* avec *Kees*, *Kaolack* avec *Kawlax*, *Ziguinchor* avec *Sigicoor*, *Rufisque* avec *Tëngéej* etc.).

*France* conserve sa dénomination en discours wolof, associé à *réew* « pays », *réewu France* partout sauf chez ce même locuteur qui fait usage du terme longtemps consacré, à l'échelon endogène, *Tugal*. On aurait pu s'attendre logiquement à une rapide implantation du

terme, tout au moins dans le milieu journalistique, mais apparemment il reste confiné à une pratique de type idiolectal à travers l'usage qu'en fait le locuteur de SUD FM. A moins que la majorité des locuteurs n'aient perçu dans le vocable une portée hyperonymique qui lui ferait désigner l'ensemble des pays européens ou occidentaux plutôt que la France spécifiquement.

ñu jàpp nak ca fèle nga xamne moo di Tugal gannaaw euh la tangoor bu mettee metti bi  
fa am daal be ñu barri daan ci coow dii dañi njiitum réew ma  
(signalons qu'en France après les drames provoqués par la vague de chaleur  
exceptionnelle, de nombreuses personnes ont critiqué le chef de l'Etat)

Ces initiatives idiolectales se traduisent également par une propension à nommer les langues de diffusion des émissions par des moyens métaphoriques, probablement sur le modèle de ce que l'on observe en français dans des formules telles que *la langue de Molière*, ou *de Victor Hugo* (sauf que le présentateur français ne les utiliserait pas pour désigner une langue de travail). Ainsi le wolof sera présenté comme *kàllaamay Kocc Barma*, littéralement, *la langue de Kocc Barma*<sup>2</sup>. On retrouve néanmoins en position dominante, du point de vue des occurrences, les syntagmes désignant la langue wolof et la langue française sous la forme suivante : *kàllaamaay wolof*, *kàllaamay nasaraan* « emprunt à l'arabe pour désigner l'occident » ou *kalaamay tubaab* « emprunt à l'arabe pour désigner le qualificatif français ou européen » (12 occurrences).

Des occurrences pour désigner les points cardinaux en wolof semblent également réactivées par l'ensemble des rédactions : *Gàннаar* « Mauritanie », *běj gannaar* « nord », *sowwu jant* « ouest », *penku* « est » ; pendant que la datation reste tributaire de l'héritage lexical français, pour l'essentiel des apparitions.

Signalons aussi dans la rubrique des emprunts intégrés phonologiquement, le cas de *lijaas*, reprise du mot français *licence* « diplôme universitaire », avec une extension sémantique : *lijaas* déborde ainsi le domaine du degré ou du grade universitaire pour désigner tout diplôme obtenu à l'université. Il reste néanmoins en concurrence avec l'emprunt direct *diplôme* ou sa forme adaptée phonologiquement *dipolom*.

### **Le champ lexico-sémantique du domaine politique administratif et social**

Les néologismes qu'on y compte sont installés et partagés par les différentes chaînes.

On distingue d'abord la réactualisation des termes anciens, tirés des différents attributs des acteurs politiques et des institutions administratives locales traditionnelles :

Jawriñ « ministre », njiitu reewmi « chef de l'Etat », diiwaan « région », jøjante « compétition », nguur « Etat », guwernemaa « gouvernement », kilifteef « direction », koom koom « économie », tekki ndombol tank « limoger, destituer ».

La redésignation des différents ministères : ce qui marque un changement par rapport à l'emprunt direct qui était jusqu'à une période relativement récente la source régulière d'approvisionnement en vocables pour les nommer.

Cependant, aussi bien pour désigner le Président de la République que pour désigner son gouvernement et les députés du pays, on retrouve la coexistence des emprunts directs et des néologismes. Concernant ces concepts, toutes les radios sans exception pratiquent l'alternance de code. Ce qui change par rapport à une période antérieure, c'est la recherche volontariste d'équivalents conceptuels dans la langue wolof alors que précédemment le champ se distinguait par l'usage quasi exclusif des items français qu'on y pratiquait. Les substituts

<sup>2</sup> Kocc Barma Fall est un sage qui a vécu au *Kajoor* (royaume wolof du Sénégal) au XVII<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur de plusieurs aphorismes devenus proverbiaux en wolof. Dans l'imaginaire populaire sénégalais, il incarne la sagesse, la subtilité et le « parler vrai » en wolof. cf. notamment Sylla, 1994.

obtenus procèdent de calques du français, de syntagmes, de circonlocutions, d'expressions imagées, de redésignations partielles ou totales.

Les difficultés liées à la restitution fidèle des contenus référentiels des xénismes à traduire en wolof poussent très souvent les locuteurs à formuler des commentaires métalinguistiques de facilitation. Naturellement, ces faits vont à l'encontre du principe de l'économie linguistique. D'où parfois l'oscillation constante entre l'emprunt direct et les substituts qu'ils proposent pour des raisons de commodité d'expression.

Prenons comme exemple le concept de *président* et ses mises en mots : nous relevons diverses formulations telles que : *njiitu réewmi* « celui qui est le chef du pays, de l'Etat », *ki nga xamne moom lañ dënk réew mi* « celui à qui on a confié le pays », *ki nga xamne moo nekk ci boppu réew mi* « celui qui est à la tête du pays », *ki nga xamne moom moo ñànk réew mi* « celui qui tient le pays entre ses dents ».

Mais à côté de ces substituts (6 occurrences), on compte 14 occurrences du terme reproduisant l'item français : *Président* ainsi que le syntagme *chef de l'Etat* (16 occurrences).

Quelques extraits du corpus illustrent la variabilité des choix linguistiques chez les mêmes locuteurs dans le même discours, à travers diverses rédactions.

#### SUD FM

Kooku doon rek njiitu réewmi di Maître Ablaay Waad mu yëkëti ay kaddoom ci ginnaaw ci bi mu seetaanee défilé boobu gërëm tamit lu tollu ci juroom ñeenti reew (il s'agissait là du chef de l'Etat, Maître Ablaay Waad, qui, après avoir assisté au défilé a pris la parole pour adresser ses remerciements à dix neuf pays représentés)

Mu am fii ñetti présidents yoo xamne gis na ñu ko fii li ko dalee ci Léopold Sédar Senghor Abdou Diouf be tey jii ki nga xam ne moo ñànk réew mi di Maître Abdoulaye Wade

(on a vu trois présidents se succéder ici ; Senghor d'abord, ensuite Abdou Diouf, aujourd'hui celui qui tient les rennes du pays, en l'occurrence Maître Abdoulaye Wade)

#### WALF FM

Waaye ku ne dégg na ne jamono yii digante président ak premier ministram rek lañuy waxtaanee

eh bien tout le monde sait qu'en ce moment toutes les conversations tournent au tour des relations entre le Président et son Premier ministre

..ndaxte ñi nga xamne ñoo gis ne defa am ñu bëgg yàq digante Président ak Idrissa Seck »

(parce que selon certains il y aurait des gens qui agiraient pour ternir les rapports entre le Président et Idrissa Seck )

Fale nga xam ne moom moo di Mauritanie mel na ne daal Maawiyaa Siidi Ahmet Uld Taaya ah moo nekk ca boppu réew ma jamano yii daal di ne xamale nak ne moom dina nekk candidat maanaam dina bokkaat ci joŋante yi wara am ah ngir tànn kan mooy nekk ci boppu réew ma

(là-bas en Mauritanie, il semble que Mahouya Sid Ahmet Ould Taaya, qui est à la tête de l'Etat devrait ces temps-ci annoncer sa candidature, c'est-à-dire participer à nouveau à la compétition qui va désigner celui qui sera à la tête du pays)

Américains yi (...) li ñu bëgg be leegi mooy arrêter ki nga xam ne moom mooy Saddam Hussein te yit exPrésident euh euh Irak

(ce que veulent toujours les Américains, c'est capturer Saddam Hussein, l'ex président de l'Irak)

#### RTS

Ah kii nak màggal yu nuy màggal booba ak leegi nak ñeen fukki at ak ñeent ñu moom suñu bopp Président dana, dina anda ak rek nak ki nga xam ne mooy Premier Ministre bu nak Cap Vert ñu war a dem nak foofu ci dëkk woowu rek ngir inaugurer fa case des tout petits

(eh bien cette commémoration est une commémoration initiée depuis quarante quatre ans, au moment de l’accession du pays à l’indépendance, à cette occasion également, le Président ira, en compagnie du Premier ministre du Cap-Vert, inaugurer dans ce village la Case des Tout Petits ).

usine boobu nak xam ngeen ne nekkoon na nak benn mebetu chef de l’Etat de loolu nak digoon na ko askanu Sénégal

(comme vous le savez, cette usine faisait partie des projets du chef de l’Etat, il l’avait promise aux populations).

Le même principe reste valable pour les termes désignant les portefeuilles ministériels à savoir une coexistence frappante des différents syntagmes qui les traduisent dans les deux langues.

Le premier ministre : njiitu jawriñ yi (cf. son occurrence sous la forme française supra)

Le Ministre de l’intérieur : jawriñ ji yor vs jawriñ bi nu dënk kaaraange réew mi

Le Ministre des Affaires Etrangères : jawriñ ji nu dënk wàllu bitim réew

Le Ministre de la santé : jawriñ ji yor wàllu wér gu yaram gi

Le ministre de l’agriculture et de l’élevage et de la pêche : jawriñ ji yor wàllu sàmm gi napp gi ak jur gi

Le Ministre de l’Economie et des Finances : jawriñ ji yor wàllu koom koomu réew mi (ak kopparu reewmi)

Le ministre de l’éducation : jawriñ ji yor wàllu njang mi

Le ministre du commerce : jawriñ ji yor wàllu njaayante ak jënndante

Le ministre de la culture : jawriñ ji yor wàllu cosaan ak aada (on a entendu la variante caada)

Toutefois la restructuration des ministères pour les besoins de l’exécutif ou du politique ne permet pas toujours d’avoir des contours de postes définis de façon stable. Les libellés changent en fonction des priorités et des visions gouvernementales. On peut retenir comme exemple le ministère de l’environnement et de la protection de la nature qui est apparu à partir des années 2000. Les efforts déployés par les journalistes pour lui trouver un équivalent wolof n’ont apparemment pas encore abouti si l’on se fie aux occurrences relevées pour le désigner. La performance la plus remarquable se présente sous la forme d’une désignation partielle, vu qu’elle combine emprunt primaire et traduction, en voulant désigner ce nouveau référent dans les attributs ministériels :

Modou Diagne Fada, jewriñ bu ñu dënk wàllu environnement ak kaarangue gàncax gi besub tey jii taskatu xibaar yi la ko jagleel

(Modou Diagne Fada ministre de l’environnement et de la protection de la nature a dédié cette journée à la presse)

Ces exercices de style en matière de traduction varient considérablement et se prolongent au gré des remaniements ministériels qui définissent souvent de nouveaux (parfois insolites) profils que les journalistes devront prendre en charge avec les « moyens du bord ». Citons au passage le ministère des questions pédagogiques, le ministère des transports maritimes intérieurs, celui des transports terrestres, le ministère chargé du NEPAD (sigle adopté sous sa forme anglaise). Il convient, par conséquent, de suivre dans le temps les productions des différentes chaînes à ce sujet.

Il faut souligner également le caractère notable de l'activité terminologique dans le domaine qui a trait au pouvoir ou à ses attributs les plus visibles et les plus symboliques ; cela se traduit ici par un début de stabilisation sémantique dans le champ lexical des espaces du pouvoir, avec bien entendu des limites qu'illustrent un certain nombre de confusions et d'ambiguïtés sémantiques.

Si on examine par exemple des mots servant à désigner les fonctions gouvernementales, administratives supérieures ou électives, on s'aperçoit qu'avant les tentatives médiatiques de normalisation, très peu d'instances de normalisation ou de fixation de la langue wolof font état de termes wolof pouvant servir d'équivalents à une majorité écrasante d'emprunt directs dans les sphères institutionnelles de l'Etat. L'examen des entrées des dictionnaires wolof/français et français/wolof, y compris les plus récents (Fal *et al.*, 1990 ; Diouf, 2003), permet d'observer les faits suivants :

Parmi les termes réactivés, *jawriñ* « emprunt ancien du wolof à l'arabe », désignant actuellement *ministre*, ne figure nulle part avec cet attribut. Terme absent dans Fal (*op. cit.*), il est attesté dans Diouf pour regrouper un faisceau de référents : d'abord le référent originel, *surveillant des travaux dans un champ, intendant* ; ensuite il désigne indistinctement *représentant, ambassadeur ou ministre* et est présenté comme item interchangeable avec *ndaw*. Il en va de même lorsque l'on prête attention à la manière dont sont restituées les réalités qui touchent à l'organisation du domaine public, notamment ce qui renvoie à l'administration. Dans la terminologie journalistique en revanche on note une tendance plus heureuse à la spécialisation sémantique de ces vocables synonymes, ce qui permet de désambigüiser le discours : *jawriñ* désigne *ministre*, alors que *ndaw* désigne *député*, combiné syntagmatiquement avec *réew* dans *ndawi réewmi* « littéralement, les envoyés, les représentants du pays, du peuple ». L'ensemble des dictionnaires et des glossaires mentionnent exclusivement l'emprunt intégré du mot député sous les formes *dippite* (Fal, *op. cit.* : 63) et *dipite* (Diouf, *op. cit.* : 58), se basant sans doute sur les pratiques langagières les plus usitées.

En revanche, si parfois on gagne ainsi en clarté et en précision comme nous venons de le voir, l'initiative néologique peut être source d'ambiguïté et de confusion. En nous limitant toujours au champ lexical de l'administration, il est permis d'illustrer ces faits par deux exemples.

Le néologisme (de source métaphorique) servant à désigner les corps chargés de la sécurité des citoyens et souvent donné sous le mode du pluriel est : *woy takk der yi* « littéralement, les hommes en cuir, *i.e* qui se distinguent par le fait de mettre des ceintures en cuir ». Il engloberait tout ce qu'un vocable courant dans le français du Sénégal désigne par *homme de loi*, désignation insolite pour un usager du standard. Le discours s'en tiendrait à un terme de sens plutôt générique, une sorte d'hyperonyme à entrée wolof avec des hyponymes disponibles seulement en langue française, dans la mesure où il sert à nommer aussi bien le policier, le policier municipal que le gendarme ou tout autre corps militaire, qui portent tous la ceinture en cuir. En tout état de cause, il semble se positionner pour détrôner un vocable ancien, *alkaati*, emprunt arabe utilisé pour désigner *le policier* ; ce terme n'est presque plus d'usage dans le discours des journalistes, sans doute qu'il serait trop connoté par ses origines coloniales, ou trop spécifique à un corps, le seul qui existait à l'avènement des forces de l'ordre au Sénégal.

Un vieil emprunt du wolof à l'arabe est le mot *diiwaan*, également réactivé à l'instar de *jawriñ* cité plus haut ; il bénéficie d'un degré d'exposition élevé grâce aux correspondances régionales des différentes radios et d'un indice élevé de répétition pour les mêmes raisons. Néanmoins, il pêche par défaut de précision du fait que dans les discours journalistiques, il désigne à la fois les entités administratives village, ville et région, alors qu'une opposition

paradigmatique entre *gox* « ville, *village* » et *diwaan* « région », permettrait d'obtenir des entités précises et pertinentes, ce qui est crucial, semble-t-il, en politique administrative.

li ñu desandi tey jii ci li nga xam ne moo di ay jeego yi nga xam ne suñu réew def na ko wàlla ay dellu ginaaw ñu dem ci yeneen diwaan yi di ko fa nattee di ko tàmbalee ci kawlak

(nous allons terminer par un rappel des avancées et ou des reculs constatés au niveau de nos villes. L'évaluation commencera par la ville de Kaolack.)

ñeen fukki àt ak ñett euh indépendance ginnaaw Senegaal bi mu moomee boppam be tey jii ñu seetlu rek ne loolu amul benn yokkute bi nu seetlu bi nu nemmeeku ci diwaan boobu di Fatick deñ ko déglu ci micro Nfaali Saajo (SUD FM 2003)

(voilà quarante trois ans maintenant que notre pays a accédé à la souveraineté nationale. Il est permis de noter qu'aucun développement significatif n'est vraiment observable dans la cité de Fatick ; écoutons à ce propos Nfaly Sadio)

juroom ñeenti waxtu weesu na fukki minutes ak ñaar ci WALFadjiri FM. Ñetti teemeeri ndaw bawoo ci départements ya nekk ci diwaanu Ndar : conseil régional ba dajale leen euh foofee doon waxtaan ak ñoom

(il est neuf heures dix minutes à Walfadjiri FM. Trois cents élus locaux en provenance des départements de la région de Saint-Louis : le conseil régional les a réunis pour une séance de travail)

« Pap Amadu Faal ginnaaw si fi nga xamne moodi diwaan bii di Njaareem man nañoo wax ne Ndar am na sax as tuut lim ko tanee » SUD FM

(Pape Amadou Fall on peut dire que la ville de Saint-Louis est quand même un peu mieux lotie que la ville de Ndiaareem)

On pourrait citer davantage de cas marqués par des incohérences, des hésitations etc. Il faut dire qu'il s'agit là de domaines aux contours notionnels relativement complexes et dont les termes ne présentent pas le même degré d'autonomie que des termes de la vie ordinaire. *La région* existe en relation avec *le département*, *la commune* doit être pensée en comparaison avec *la communauté rurale* ; cette dernière en comparaison avec *le village* etc. Toute terminologie orientée vers la subdivision administrative, les corps de métiers ultra hiérarchisés telles *l'armée*, *la fonction publique* (administration générale), *l'entreprise* etc., devrait penser le champ dans sa globalité pour plus de pertinence et d'efficience. Ce sont sans doute les difficultés liées aux limites objectives rencontrées par le volontariat terminologique qui expliquent en partie ces incohérences. D'un point de vue purement quantitatif, la fréquence des unités relevant de l'emprunt direct en langue française dans ce champ, est très élevée chez les journalistes et ne diffère pas de ce que donne à entendre le discours des locuteurs urbains moyens lorsqu'ils se réfèrent au même univers (le domaine administratif et institutionnel). Les unités recensées à travers différents corpus tirés des différentes émissions radiophoniques (Faye, 2004 ; Ndao, 1996, 2003) permettent d'illustrer ces faits :

Président de la république; communauté rurale; commission d'enquête parlementaire; élections législatives; élections présidentielles; élections municipales et régionales; chaîne nationale; chaîne internationale; service d'hygiène; sapeurs pompiers; pluie artificielle; conseil économique et social; Haut conseil de la République; commune d'arrondissement; petites et moyennes entreprises; coupe d'Afrique des nations; coupe du monde; Haut commandant de la gendarmerie; programme d'amélioration de la mobilité urbaine; mouvements de jeunesse; marché central; pavillon d'accueil; pavillon de consultation; pavillon spécial; service d'urgence; président conseil régional; stade municipal; aéroport international; compétences transférées; centres de ressources; forum régional de la jeunesse; projet de loi d'orientation; promoteurs sénégalais; commandement central; conseil des ministres; conseil de sécurité.

On note qu'il s'agit pour l'essentiel de syntagmes à construction complexes, que Benveniste nomme unités lexicales synaptiques, en raison du bloc soudé qui découle de leur construction sans altération ni mutilation des éléments constitutifs. Suivant Guilbert (1975 : 254) ces unités syntagmatiques répondent à un besoin de définition, de classification, de nomenclature et dans la mesure où ces synapsies deviennent des parties constituantes d'une nomenclature, leur diffusion, leur installation dans le lexique résultent de leur fonction. A supposer donc que certaines d'entre elles soient d'un usage très fréquent ou constituent un secteur essentiel de la culture ou des activités de la société, ces unités syntagmatiques ont toutes des chances de pénétrer dans la compétence d'un très grand nombre de locuteurs de la communauté linguistique. Si l'on prend les couches les moins exposées au français, on peut postuler que l'implication institutionnelle de celles-ci en qualité de citoyens, d'administrés, ainsi que la constante référence à certaines unités synaptiques dans le discours ordinaire, ont fini par évacuer le sentiment d'extranéité qui pourrait être associé à ces syntagmes. Pensons à *communauté rurale*, *commune d'arrondissement*, *sapeurs pompiers*, *conseil des ministres*, et pour des syntagmes plus socialement imprégnés comme *service d'hygiène*, *marché central*, *gare routière*, à *pavillon d'accueil* et *pavillon central*. Ces derniers termes ont une fréquence élevée dans les interactions des locuteurs qui fréquentent le monde de l'hôpital, et ils sont nombreux, pour des raisons diverses (consultations, hospitalisation, accompagnement de patients, travail etc.)

En même temps, il convient de souligner que la complexité de ces unités ne constitue pas un facteur rédhibitoire pour la traduction dans la mesure où les constructions lexicales qui privilégient la circonlocution correspondent à une tournure d'esprit que reflète assez bien la syntagmatique des langues locales : on peut signaler les locutions qui traduisent le *designatum* en wolof : *ki, li, nga xamanteni* ; en sereer : *o xee andoonayee* et qui abondent du reste dans notre corpus. Elles remplissent en outre une fonction d'explicitation, et sont abondamment utilisées dans la rhétorique orale traditionnelle. Au demeurant, c'est sur de tels transcodages des formes de l'oralité que s'est construite une littérature africaine originale (Exemple d'Ahmadou Kourouma, pour ne citer que cet écrivain).

Ce qui est valable pour le champ administratif l'est également pour le domaine du sport, quand on sait que la langue par laquelle on a accédé aux différentes disciplines sportives locales, a également, pour l'essentiel emprunté à l'anglais (au contraire de la langue espagnole qui a traduit l'essentiel de leurs différentes désignations) ; même si des efforts terminologiques ont tenté de suppléer aux xénismes d'origine anglo-saxonne, les pratiques résistent encore aux innovations en faveur de la francisation initiée dans l'Hexagone (*cf.* les recommandations du haut conseil de la langue Française). L'observation des corpus oraux recueillis permet de retenir un certain nombre d'éléments lexicaux wolof à l'actif du discours journalistique, comme exemple d'innovation. On peut citer le substitut de *sport* : *tàggat yaram* ; celui de *compétition* : *joŋante*, de *championnat* : *raw gàddu* « littéralement, qui devance remporte (la victoire) » ou encore celui de *match nul* : *ndam demul ndam dikkul* « littéralement, victoire n'est pas partie victoire n'est pas arrivée ». Partout ailleurs, le discours est émaillé d'emprunts (ou de xénismes) français pour traduire les réalités du stade : *athlétisme*, *championnat*, *équipe*, *match*, *stade municipal*, *première division*, *deuxième division*, *programme*, *meeting international*, *deuxième journée*, *quatre cent mètres*, *éliminatoires*, *coupe d'Afrique*, *coupe du monde* etc.

## **Le champ social**

C'est au niveau du champ social que l'innovation lexicale est la plus frappante. Il faudrait sans doute, pour expliquer cet investissement terminologique notable au regard d'autres secteurs moins lotis, rappeler le poids non négligeable des luttes sociales au Sénégal qui se sont développées depuis la soumission du pays aux lois de l'ajustement structurel, sous la

houlette des institutions de Bretton Woods (émergence de nouvelles centrales syndicales dites autonomes, très actives dans tous les secteurs de production privés aussi bien qu'étatiques). On peut relever ainsi un ensemble de vocables, de syntagmes, les plus significatifs de par la récurrence de leur apparition dans les journaux parlés des radios. Ils semblent être aujourd'hui constitutifs du paradigme de l'action sociale, paradigme jusque là essentiellement énoncé avec des unités de la langue française :

syndicat de travailleurs : *mbootaayu liggéey kat*,  
 rencontrer des difficultés (dans le cadre du travail) : *jankoonte ak ay jafe-jafe*,  
 secteur d'activité : *banxaas*,  
 satisfaire une revendication : *saafara*,  
 marche(de protestation) : *doxu ñaxtu*,  
 grève : *bankk ay loxo*,  
 signer des accords : *xaatiim déegoo* (vieil emprunt au verbe arabe, sceller),  
 dédommagement, indemnités : *ndampaay*,  
 Faire tout son possible (pour qu'une action réussisse) : *def sa kemtalaay kàttan*.

En vrac, pour toute entité associative, on note *mbootaay*, *kureel*. Pour toute référence à un rassemblement, une réunion, un séminaire axé sur la réflexion on note l'usage des termes *ndajé* ou *lël*. Ce dernier est un vocable moins fréquent que *ndaje* certes, mais il est d'un emploi non négligeable. Il est en cours de démotivation, ou, si l'on préfère, de laïcisation dans le milieu journalistique puisque, traditionnellement, il s'agit bien d'un terme consacré aux cérémonies initiatiques de la circoncision, marquant le passage des jeunes gens à la classe d'âge des « hommes » ; il a donc une vocation cryptique à l'origine.

Enfin une action sociale à portée hautement revendicative, mérite d'être signalée, car longtemps inconnue dans les pratiques sociales et culturelles liées aux différentes formes de protestations institutionnalisées. Les nouvelles dynamiques revendicatives ont favorisé son émergence sur la scène sociale ; il s'agit de *grève de la faim* ; d'où la traduction offerte par les journalistes : *xiifal ak maral* « littéralement, *s'imposer volontairement la faim* » pour manifester son désaccord ou revendiquer un droit. Il est construit à partir de *xiif* « faim » et *mar* « soif ». Il ne s'agit pas ici d'une réactivation d'un terme traditionnel ni d'un terme ancien tombé en désuétude mais bien d'un cas de néologisme qui puise dans les ressources dérivationnelles du système wolof (usage de l'afixe verbal indiquant le factitif *-al* pour traduire l'auto-privation en nourriture et en eau).

## Bilan

Il faut croire en guise d'explication première que la plupart des activités dictionnaires ont eu lieu à un moment de relative stabilité diglossique où la répartition fonctionnelle des rôles linguistiques met toutes les langues du pays en marge de la mise en mots des réalités institutionnelles. La règle la plus commode étant de recourir à l'emprunt. Les efforts des journalistes en revanche s'inscrivent dans une dynamique de recomposition sociolinguistique, une période marquée par une large hégémonie sociale, économique et même culturelle du wolof. Le colinguisme relativement récent du wolof avec le français dans les médias privées vient en réalité entériner une situation de fait dont le processus est enclenché depuis fort longtemps. Il est donc normal que l'innovation terminologique traduise les aspirations de l'époque, dans la mesure où les fonctions de plus en plus larges du wolof d'un point de vue sociolinguistique et ses prétentions à prendre en charge le discours formel (à caractère officiel et institutionnel) l'exposent davantage que les autres langues nationales à des exigences terminologiques, fondées aussi bien sur la nécessité de l'outillage que sur le prestige d'une langue de large communication, au sens qu'en donne Fishman (ce que les puristes croient relever de la fierté et de la noblesse d'une langue). Cependant, il faut reconnaître que la tâche

est énorme et l'initiative n'est pas à l'abri d'un essoufflement prématuré à cause des modalités de sa mise en œuvre.

En effet la terminologie aujourd'hui est à la fois technique et sociale.

Parmi les facteurs qui favorisent ce processus, on peut relever la conviction qu'une langue pour mériter son statut doit se départir de toutes ses traces « d'impureté ». Elle doit puiser dans ses ressources propres et se reconstruire un fond lexical opérationnel dans ses différents champs. Nous sommes là face à un réflexe identitaire dans une situation d'hégémonie linguistique. La position de langue dominée serait un motif pour que le wolof veuille s'affranchir de la tutelle française dans bien des aspects de son lexique contemporain. L'entreprise de purification peut connaître un succès à la faveur du besoin ressenti par les populations de communiquer en langues nationales dans les différentes émissions, notamment interactives, particulièrement prisées par les auditeurs-locuteurs. Par ailleurs en l'absence d'un wolof standard clairement codifié, d'une tradition de production littéraire, ou de toute autre forme écrite diffusée, d'un enseignement à l'échelle nationale..., les journalistes constituent de fait les voix autorisées et font de la radio un puissant moyen de diffusion et de fixation des vocables qu'ils utilisent et des néologismes qu'ils initient.

Cependant une trop grande tendance à l'hypercorrection lexicale ou syntaxique (style ampoulé, constructions recherchées ou vocables rares, excès de formules rhétoriques, tournures idiosyncrasiques) pourrait nuire à l'efficacité du message médiatisé, et atténuer ainsi le potentiel d'adhésion des auditeurs au modèle proposé. En effet si ce discours doit apparaître comme une langue artificielle, on risque d'observer l'existence de deux usages superposés entre lesquels il n'existe pas de communication.

De plus le choix trop marqué de formes recherchées ou dialectalement identifiées peut amener les locuteurs à préférer des items d'emprunt ou des mots ou expressions wolof plus simples, tirés d'autres variantes, largement en usage ou durablement implantés. Ce qui s'est déjà vérifié dans l'étude du vocabulaire wolof (Dumont, 1973) ; une majorité de locuteurs marquant sa préférence à l'usage pour le mot d'emprunt alors que l'équivalent est bien disponible dans la langue source (cf. *marché/ja*, et ici même dans notre corpus, *minute/simili*). Ceci est naturellement vérifié dans les pratiques liées aux langues véhiculaires, notamment à celles qui connaissent des taux de véhicularité élevés, d'où parfois la préférence pour les termes transparents, syntaxiquement développés, à indice moyen ou élevé de répétition. Car en zone multilingue, qui combine usage plurilingue et véhiculaire, on n'utilise pas toujours la langue avec le souci constant d'être soigné, élégant, mais juste pour se faire comprendre, et entendre autrui. L'opacité du signifiant peut être rejetée au profit de l'adoption de formes d'emprunt ou de formes issues de l'interlangue.

## Perspectives

Forces de novation et forces de conservation traversent donc cette langue qui tend vers un équilibre instable constitutif de sa réalité présente. C'est en ce sens qu'on peut admettre le caractère polynomique du wolof. On ne constate pas l'émergence spontanée de variété prestigieuse parmi les six citées plus haut. Si l'on part du principe que la tendance centrifuge de la langue peut parfois s'opposer à une tendance spontanée à la normalisation, on peut en déduire que les variétés dialectales joueraient donc en sens contraire des efforts de standardisation (Bavoux, 2002), dans la mesure où elles sont toutes aussi présentes et également valorisées et non hiérarchisées comme nous le rappelions plus haut<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> A la diversité des formes, s'ajoute le phénomène du discours mixte. Cette diversité s'expliquerait entre autres faits par un ensemble de circonstances, économiques, sociologiques, comme la mobilité géographique et professionnelle consécutive à l'urbanisation et aux effets climatiques, les effets de convergence ethnique, les

C'est pourquoi, au-delà d'une structuration légitime du technolècte des médias (créer les termes dont on a besoin pour son métier), il convient de rappeler que la régulation de la langue d'un point de vue lexical ne saurait être l'apanage des journalistes. Il faut préciser à présent à qui doit revenir la charge de « mettre de l'ordre » dans la terminologie de la langue perçue au sens large, secteur par secteur, pour s'assurer de la rigueur, de la précision, de l'utilité des choix terminologiques ; ceci d'un point de vue interne à la langue. D'un point de vue externe, il faudrait s'assurer de l'adhésion des auditeurs-locuteurs, à qui s'adresse d'abord le message. En effet un néologisme n'existe réellement que s'il entre dans un certain usage qui ne saurait se réduire à une communication unique entre l'auteur du mot créé et tous ceux qui viendront à prendre connaissance de cette production. Il faut encore qu'il soit reçu par un certain nombre d'interlocuteurs qui, à leur tour, le feront entrer dans leurs moyens d'expression (Guilbert, 1975 : 42). Car la créativité linguistique est essentiellement la norme du locuteur en tant que producteur d'énoncé ; celle-ci est différente de la norme de l'interlocuteur qui interprète l'énoncé du locuteur et qui relève les « déviations » qui peuvent s'y glisser en formulant un jugement d'acceptabilité. D'où la distinction entre deux instances dans la création du néologisme : celle de la production et celle de la réception par les destinataires et de l'entrée véritable en langue.

En abordant dans cet article les aspects liés à la prise en charge du discours formel par les journalistes, donc à la production, nous avons laissé en suspens des questions sociolinguistiques fondamentales que soulève l'avènement des médias audiovisuels indépendants au Sénégal et dans la plupart des Etats d'Afrique francophone. Nous envisageons d'étudier ultérieurement le volet réception dans une approche plus spécifiquement épilinguistique afin de mesurer l'effet « feed back » de cette action terminologique à l'initiative des « diffuseurs de paroles » modernes au Sénégal.

## Bibliographie

- BAVOUX C., 2002, *Langue et développement*, Bulletin publié par l'Institut d'Etudes Créoles et Francophones, Université de Provence, pp. 3-4.
- CHANSOU M., GOUADEC D., GUESPIN L. (dirs), 1997, *La mesure des mots Cinq études d'implantation terminologique*, Presses Universitaires de Rouen.
- DIOUF J.- L., 2003, *Dictionnaire wolof : wolof français/ français wolof*, Institute for Study of Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), Tokyo University of Foreign Studies.
- DREYFUS M., JUILLARD C., 2001, « Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor (Sénégal) », *Cahiers d'Etudes africaines*, 163-164, XL1- 1-3-4, pp. 667-696.
- DREYFUS M., JUILLARD C., 2005, *Le plurilinguisme au Sénégal : Langues et identités en devenir*, Paris, Editions Karthala, 348 p.
- DUMONT P., 1973, *Les emprunts du wolof au français*, Dakar, CLAD.
- FAL A. et al., 1990, *Dictionnaire wolof français suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala.
- FAYE P., 2003, *Fréquence lexicale du français dans le champ discursif en langues nationales, la presse orale. Exemples du sérère et du wolof*, mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, Dakar, FLSH-UCAD.

---

inter mariages et l'usage intense du véhiculaire plus que des grégaires. Cette dynamique de la diversité et de l'unité autour de et dans la langue wolof, autorise aujourd'hui à la définir comme langue polynomique ou « ensemble de pratiques langagières dont le mouvement échappe à l'encadrement normatif et aux hiérarchisations internes ».

- FISHMAN J., 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Labor Nathan.
- GAUDIN F., ASSAL L. (éds), 1991, *Terminologie et sociolinguistique, Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 18, Université de Rouen.
- GILES H *et al.*, 1979, « Accommodation Theory : Optimal Level of Convergence », *Language and Social Psychology*, Oxford, Basic Blackwell, pp. 45-66.
- GUESPIN L., 1990, « Travailler dans sa langue », *La Pensée*, n° 278, pp. 19-27.
- GUESPIN L., 1991, « Concevoir, informer, produire en langue nationale », *Actes de lecture*, n°36, déc. 1991, pp. 8-94.
- GUILBERT L., PEYTARD J. (dirs.), 1973, *Les vocabulaires techniques et scientifiques, Langue Française* n° 17.
- GUILBERT L. (dir.), 1974, *La néologie lexicale, langages*, n° 36, Larousse.
- GUILBERT L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse Université.
- KEBE A. B., 2007, « Les enjeux linguistiques et sociolinguistiques de l'émergence des radios privées au Sénégal », *Revue africaine*, n° 2, Paris, L'Harmattan, pp. 83-93.
- LENOBLE-BART A., TUDESQ A.-J., 2008, *Pour connaître les médias d'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- LOUM N., 2003, *Les médias et l'Etat au Sénégal : L'impossible autonomie*, Paris, L'Harmattan.
- MARCELLESI J.-B., 1990, « Polynomie, variation et norme », *Congrès sur les langues polynomiques*, Corte, PULA 3/4, pp. 331-336.
- Médi@ction n° 27 -Juillet-septembre 2001, « *Les langues nationales dans la presse : La renaissance à travers les ondes* ». Disponible sur Internet : <http://www.panos-ao.org/ipao/spip.php?article2879> (consulté le 15. 11. 2009).
- NDAO P. A., 1990, « Fonctions du langage et discours mixte ; remarques sur l'alternance », *Plurilinguismes*, n° 2, Revue du CERPL, Université René Descartes, pp. 67-92.
- NDAO P. A., 1996, *Contact de langues au Sénégal, étude du code switching wolof/ français en milieu urbain : approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*, Thèse d'Etat, Université de Dakar, UCAD.
- NJIE C. M., 1982, *Description syntaxique du wolof de Gambie*, Paris, Les Nouvelles Editions Africaines.
- SABLAYROLLES J.-F. (éd.), 2003, *L'innovation lexicale*, Paris, Champion.
- SAUVAGEOT S., 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du Dyolof*, Dakar, Mémoires de l'IFAN, n° 73.
- SYLLA A., 1994, *La philosophie morale des Wolof*, Dakar, IFAN.
- THIAM N., 1990, « Nouveaux modèles de parlers et processus identitaires en milieu urbain : le cas de Dakar », *Des Langues et des Villes*, Paris, Didier Erudition, pp. 495-510.
- THIAM N., 1994, « la variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar, une première approche », *Langage et Société* n° 66, pp. 11-34.
- TUDESQ J. A., 2003, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute : Les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.

# NORMES ET DISCURSIVITES

## LE « PARLER JEUNE » DANS LES EMISSIONS RADIOPHONIQUES

Papa Alioune SOW

Université Paris 13 Villetaneuse & Université Cheikh Anta Diop Dakar

### Introduction

Les facteurs exogènes qui déterminent les façons de parler d'un groupe social donné sont nombreux et variés. Il n'est point besoin de rappeler l'effet que certaines contingences comme l'espace, le temps, le lieu, etc. peuvent avoir sur les interactions à l'intérieur d'une communauté linguistique, provoquant par la même occasion une modification substantielle des pratiques discursives. Mais au-delà d'une simple élaboration de *l'architecture variationnelle* (Gadet, 2003 : 7), il importe de s'intéresser, dans une perspective sociolinguistique, au processus de dynamisation de la langue. A ce titre, les moyens de communication de masse (presse écrite, presse audiovisuelle, Internet, entre autres outils) apparaissent comme des instances privilégiées dans l'analyse linguistique en ce qu'ils constituent des cadres où s'exacerbe l'opposition entre la norme grammaticale et les usages sociaux qui, outre le fait de jeter un regard neuf sur les pratiques de la langue, apportent « *la preuve de l'existence de postulats implicites, non verbalisés, sur les catégories sociales* » (Gumperz, 1989 : 57).

C'est dans ce contexte de rupture systémique (entre le prescriptif et l'usage social) qu'il convient de placer cet article qui se propose d'analyser les interactions verbales relevées au cours de l'émission radiophonique de libre antenne, « *Sans Interdit* » du samedi 1<sup>er</sup> mars 2008, destinée à un public jeune et qui est diffusée sur la station *NRJ* (fréquence FM 100.3) de 20h00 à 00h00.

En effet, les émissions interactives qui sollicitent l'avis des jeunes se caractérisent par des productions langagières manifestement atypiques qui, dans le cadre d'une communication qui requiert l'usage d'un code normé, peuvent paraître fautives aux défenseurs du *bon usage*.

Aussi relève-t-on, au cours de ces échanges verbaux, des pratiques langagières révélatrices de nouvelles formes d'expression dont la radio constitue un des lieux de production. Tout un arsenal langagier est mobilisé durant les processus énonciatifs mis en branle dans ce *champ*, au sens bourdieusien d'« *espace social ou des acteurs sont en concurrence avec d'autres acteurs pour le contrôle des biens rares* » (Bourdieu, 1992 : 74).

Cette situation favorise dès lors « l'institution » d'une nouvelle manière de parler caractéristique d'un nouvel univers linguistique au sein duquel le « *sens commun*

[fonctionnant] *comme un régulateur social et culturel (...) gère les savoirs et les pratiques au sein [du] groupe* » (Paveau, 2006 : 74).

Ce détachement, relativement à la norme de référence, peut être perçu par les énonciateurs comme un besoin d'apporter de nouvelles significations aux faits de langue. Et même si ces formes de parlars sont aujourd'hui dénoncées avec vigueur par les puristes, *censeurs et traqueurs de manquements* (Gadet, 2008 : 5), il n'en demeure pas moins qu'elles constituent une ressource linguistique à la fois mobilisée et élaborée à des fins interactives.

Notre corpus est constitué de trois minutes d'échanges radiophoniques que nous avons enregistrés et transcrits. Les faits de langue recueillis dans cet *échantillon estimatif* (Labov, 1976 : 60) nous permettront d'abord de procéder à une meilleure catégorisation des membres de cette communauté. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'analyser les particularités discursives liées aux récurrents écarts à la norme standard.

## 1. Du « juvénilecte » des émissions interactives sur les radios jeunes

### 1.1. La radio, vecteur de communautarisation

La radio constitue aujourd'hui un cadre au sein duquel s'identifie un groupe social dont les membres se retrouvent autour d'un certain nombre de valeurs socio-linguistiques perceptibles à travers leur usage d'une variété « *structurée (...) [et] emblématique d'une identité* » (Gadet, 1992 : 7). Au-delà de son rôle majeur qui consiste à véhiculer des informations, la radio jette une lumière crue sur la vie en communauté ; elle est devenue aujourd'hui une sorte de paradigme de « *commerces linguistiques* » caractéristiques de représentations sociales diverses. Les enjeux économiques du moment font que les animateurs des programmes radiophoniques exercent à l'endroit de leurs auditeurs une véritable captation qui découle très souvent sur la formation de communautés dont les membres ont en partage des règles auxquelles ils s'identifient et se soumettent tacitement.

Plus qu'un simple effet d'annonce, la présentation qui figure sur la page d'accueil du site Internet de la radio *NRJ* renseigne sur le genre discursif qui semble être de rigueur tout au long du déroulement de *Sans Interdit* :

Attention ! de 20h à minuit, **MIKL** prend le contrôle de la radio et donne la parole aux auditeurs pour une émission **sans interdits** : ils ne sont pas **trash**, ils sont **pires** !

L'animateur *prend le contrôle de la radio* de voix apparemment non expertes ou non autorisées pour la *donner aux auditeurs*. Le choix même des verbes renseigne sur ses intentions. En effet, le contenu sémantique de *prendre* et *donner* peut renvoyer à l'idée d'autorité. Le droit que s'arrogé MIKL pour rétablir ce « *nouvel ordre linguistique* » que semblent réclamer ses interlocuteurs le place en position de force dans ce groupe où il se présente comme un rebelle autorisant tout. Notons au passage le jeu de mots sur son nom qui relève d'un véritable travail anthroponymique, renvoyant simultanément au prénom Michael et au mot anglais "microphone" que les jeunes désignent par le diminutif *mic*. Ce sont alors deux acceptions du nom MIKL qui sont révélées par l'énonciation : l'une suscitant un prénom ; l'autre pouvant être assimilée à un instrument permettant de communiquer. « *La répétition de l'effet sur les deux mots crée deux interprétations possibles, renvoyant à deux domaines différents (...), ce que les sémioticiens nomment "double isotopie"* » (Mortureux, 2006 : 93). Dès lors, une variété linguistique se met en place, tributaire du contexte social du moment.

Le ton de toutes les formes de subversion est également donné par le *concept* de l'émission – au sens caractéristique de projet – qui se veut *sans interdits* et où aucun sens, au propre

comme au figuré, n'est *a priori* interdit. L'intitulé de l'émission est ainsi révélateur de la distance que ses adeptes doivent prendre vis-à-vis de la norme aussi bien sociale que linguistique ; il constitue de la sorte un appel à la production d'un genre discursif bien particulier. Et à ce jeu, les auditeurs se prêtent sans sourciller. La séquence suivante illustre fort bien cet état d'esprit :

**MIKL** : xxx se sont pétés un bedo

**Yoann** : mais d'ailleurs xxx au même moment où j' suis en train de vous parler + j' suis en train de fumer une merde + je viens de sortir du boulot j' passe sous ma x j' suis en train de fumer mon bedo sur le parking

**V** : ha ha ha

De par ses propos, Yoann apparaît comme le prototype du locuteur communautarisé, qui « joue le jeu » auquel il a été convié par l'animateur, force centripète autour de laquelle s'articulent toutes les interactions. Il en sera ainsi des autres participants au débat qui, à leur tour, jouiront de façon indivise des pratiques langagières particulières que la radio a fini par ériger en moyen d'expression identitaire.

## 1.2. La normativisation d'un « hors-norme »

Il est loin le temps où Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue française* (1647), cherchait à définir et à codifier le *bon usage* du français en s'inspirant de la langue parlée à la cour du Roi. Il est également loin le temps où Charles Bigot, dans ses *Leçons de morale*, attirait l'attention des Français sur la richesse de leur patrimoine linguistique :

« *La langue française est harmonieuse (...) Elle est claire, nette et précise (...) Elle est l'ennemie de l'emphase, de la déclamation, du galimatias, elle est impitoyable pour toutes les équivoques.* » (Cité par Daff, 2002 : 64).

De ce fait, les écarts à la langue française étaient systématiquement corrigés étant donné que la *norme* ne saurait souffrir d'être enfreinte. Parler ou écrire en commettant des fautes était perçu comme la suprême humiliation. Le français normatif, qui reposait sur la distinction qu'opéraient les grammairiens entre « ce qu'il fallait dire » et « ce qu'il ne fallait pas dire » était un instrument de pouvoir qui permettait d'exercer une certaine domination au niveau de la société. La norme a toujours été à la base des interactions verbales en ce sens qu'elle représentait une instance légiférant au sein de laquelle « *les dictionnaires et les grammaires jouent le rôle des lois et des décrets* » (Branca-Rosoff, 2007 : 114). Et aujourd'hui encore, « *le discours normatif peut invoquer la nécessité d'éliminer les variantes qui peuvent proliférer jusqu'à empêcher la communication...* » (Branca-Rosoff, 2007 : 113).

Cependant, il importe de « *voir dans la langue un reflet de la pensée, d'une pensée (...) déterminée par les structures sociales plutôt qu'asservie aux lois de la logique* » (Martinet, 1980 : 2). C'est sans doute ce qu'ont compris les interactants qui participent à l'émission en assumant et en affirmant les valeurs du groupe dans lesquelles ils se reconnaissent. Appliquées au schéma discursif de cet univers, ces valeurs se manifestent à travers un « *juvénilecte* » propre au groupe de locuteurs. Ce parler fonctionne selon des conventions communicatives établies et acceptées par les auditeurs qui doivent justifier d'une certaine « *posture linguistique* », gage de leur appartenance au milieu.

L'interdit qui frappe la consommation de drogue et les risques encourus en cas d'attitude contrevenante expliquerait les innombrables formules utilisées pour « voiler » les signifiés qui en constituent le lexique ; d'où cette propension au brouillage naturel des discours qui finit par déteindre sur les productions linguistiques. En outre, cette « *ambiguïté lexicale* » peut être perçue comme un marqueur d'identité. En effet, pour revendiquer l'appartenance à une communauté, il importe de s'y reconnaître, et cela passe par le décryptage du code langagier institué.

**MIKL** : xxx se sont pétés un bedo

**Yoann** : mais d'ailleurs xxx au même moment où j' suis en train de vous parler + j' suis en train de fumer une merde + je viens de sortir du boulot j' passe sous ma x j' suis en train de fumer mon bedo sur le parking

**MIKL** : et les gens qui fument des joints + diraient: heu pas ça si ils avaient perdu quelqu'un de leurs familles à cause d'un: fumeur de hash + c'était Clélia + et alors ++ bonjour à tous + les gars moi c'est Daniel + j'ai quarante neufs balais + je fume aussi du bedo et je suis pas prêt d'arrêter

Il semble, de ce fait, exister comme une connivence dans l'expression des ressources discursives déployées durant les échanges. En effet, à la suite de MIKL, les autres membres ont presque tous spontanément repris l'emploi de l'item *bedo*, qui réfère à un joint de haschisch d'une piètre qualité dont l'usage était très répandu dans les années 1990.

Ceux qui se sont risqués dans un rapprochement synonymique ont usé de signifiants aux sémantismes tous aussi révélateurs les uns que les autres de la nature de l'émission : *joint*, *fume*, *pétard*, *saleté*, *merde*, *saloperie*...

**Yoann** : mais d'ailleurs (...) j' suis en train de fumer une merde

**Olive** : c'est- ça n'est (pas, plus) du tout dans la fume + dans la fume festive du week-end hein

**MIKL** : et les gens qui fument des joints + diraient: heu pas ça si ils avaient perdu quelqu'un de leurs familles à cause d'un: fumeur de hash (...) cette saloperie te grille le cerveau vingt ans après

**Olive** : j' fumais un pétard le soir en rentrant chez moi

Même si l'émission a une large audience, il n'en demeure pas moins que les procédés de renouvellement lexical – qui se rapprochent beaucoup de l'argotique – restent tributaires de la configuration de la structure sociale. Le genre de discours produit ne saurait être perçu comme découlant d'un simple effet de mode. Il s'agit plutôt de communiquer à travers une variété de langue généralement codée et déterminée par des réalités extralinguistiques propres aux membres de la communauté (déballage de faits relevant normalement du domaine intime, privé). Les stratégies discursives se démarquent, à cet effet, très nettement de tout formalisme structurel.

Une autre particularité qui a retenu notre attention dans ces interactions réside dans le traitement accordé aux principes de bienséance. Aux salutations d'usage et autres formules de courtoisie se substitue une véritable impertinence verbale qu'Olive apprendra à ses dépens, lui qui veut paraître révérencieux.

Olive : salut MIKL bonsoir à tous et-

V : eh (yo) + comment ça va ?

Olive : je vous souhaite bonne année

MIKL : eh oui bonne année

V : merde + bonne année:

Olive: xxx hi hi hi hi hi

Dès sa prise de parole, il fut coupé net par l'assistant de MIKL qui a senti, à travers son entrée assez orthodoxe, qu'il n'a sans doute rien à faire dans un débat où le mot d'ordre est transgression de toute forme de civilité. Mais la réaction du collègue de MIKL a ceci de subversif qu'il conforte Olive dans l'insouciance dont ce dernier fait montre en disant « *bonne année* » trois mois après le début de celle-ci. L'usage veut qu'on s'adresse des vœux au mois de janvier mais au-delà, on se place dans la perspective d'une remise en question des habitudes bien ancrées dans les pratiques communes.

L'incitation à la déstructuration de la variété normée est ainsi une pratique répandue dans les radios qui en usent (et en abusent ?) au gré de leurs intérêts du moment. De quoi susciter son étude tant au niveau formel et organisationnel des énoncés qu'au niveau du renouvellement du patrimoine lexical.

## 2. De l'analyse des pratiques discursives

### 2.1. Les particularités morphosyntaxiques

Dans cette partie de notre analyse, nous essayerons de montrer quelques aspects du fonctionnement des structures syntaxiques relevées au cours des échanges. Les procédés sont nombreux et variés qui marquent des écarts conséquents par rapport à la norme standard. Nous en citons quelques-uns.

Les *structures à présentatifs* – notamment celle formée par « c'est + prédicat » – semblent avoir subi un traitement tout à fait particulier dans cette émission.

**Olive :** non mais + c'est clair x mais mon problème c'est que + c'est: on parle de drogue et personne ne s'en rend compte quoi + tout le monde pense que maintenant la fume c'est devenu un peu- voilà + ce qu'on trouve partout voilà + c'est la fête à xxx + tout le monde fume des pétards mais c'est quand même de la drogue faut pas rêver hein !

**V :** ça c'est les- c'est- ouais + t'as les gens qui se couchent mais moi le pire des trucs qui m'a- qui m'avait choqué c'est que j'avais un pote il se levait à cinq heures du mat' + pour avoir le temps de fumer deux bedos avant d'aller à l'école sinon il doit se lever + je te jure hein + à sept heures quoi ++

Le présentatif fonctionne comme une proposition qui présente un élément de la phrase. Autant donc le prédicat peut être « présenté » par *c'est (que/qui)*, particule démonstrative identifiante ou descriptive, autant dans les séquences qui précèdent, ce présentatif fait l'objet d'un emploi récurrent qui ne favorise pas vraiment l'accomplissement de son rôle de marqueur spécifique de rhème. On remarquera également que *c'est* apparaît dans les discours comme marqueur d'un atermoiement qui provoque une rupture volontaire dans les schèmes énonciatifs.

**MIKL :** ha là c'est-

**V :** là c'est quand même hard core quoi + là c'est-

Les rares temps de parole où Olive en use pour mener une argumentation sont liés à la gravité de la situation qu'il décrit. En extrayant des autres thèmes de la discussion l'argument selon lequel la drogue constitue un danger, il opère ainsi une *focalisation syntactisée* (Morel, 2007) qui valide le prédicat. Et même s'il ne l'évoque pas explicitement, il n'en appelle pas moins à une prise de conscience de ses congénères qui avouent presque tous avoir déjà *fumé une merde*.

**Olive :** c'est la fête à xxx + tout le monde fume des pétards mais c'est quand même de la drogue faut pas rêver hein !

A ce niveau, il fait montre d'une « lucidité verbale » qui l'amène à se détacher subitement du style de sa communauté, conscient peut-être que « *c'est est un élément du présentatif discontinu qui sert à focaliser, en l'encadrant, un constituant qui prend ainsi une valeur rhématique particulière.* » (Morel, Pétiot et Eluerd, 1992 : 82).

Pour que son propos soit entendu et pris en compte, il produit un discours qui provoque un effet. D'où la nécessité de se départir de l'« *a-norme syntaxique* » de sa communauté pour adopter les ressources de la rhétorique persuasive qui reposent sur la position d'un thème que l'on développera par des arguments et avec force détails illustratifs. A ce sujet, notons que l'argumentaire d'Olive est basé sur deux procédés.

Le premier est la superposition de preuves qui ne sont pas liées par des connecteurs logiques mais qu'on peut déceler à travers la concaténation de structures phrastiques réduites à la forme Pronom sujet + Verbe :

**Olive :** (...) moi j'ai: ouais j'ai fumé + j'ai pris des drogues dures pendant longtemps pendant dix ans (...) ++ tu commences à fumer tu te retrouves après avec des gens qu'ont autre chose + tu prends autre chose+ (...)

Le second est la reprise de segments de discours ou phénomène de « *reprise diaphonique réitérative* » (Vion, 1992).

**Olive :** oui oui moi j'ai: ouais j'ai fumé + (...) c'est la misère hein c'est la misère (...) après c'est l'engrenage l'engrenage + tu te rends compte après que ouais c'est des drogues c'est des drogues ++ moi je connais- moi j'ai beaucoup beaucoup de potes autour de moi le soir ils peuvent pas dormir s'ils ont pas un joint hein c'est clair et net hein

Dans son rôle d'animateur principal de l'émission, MIKL est souvent appelé à lire les messages d'intervenants dont les avis lui parviennent par écrit. Même s'il semble accorder une priorité au discours direct, aucune marque externe ne montre en amont que « *l'énoncé est reproduit sous la forme exacte qu'il prend dans la parole ou dans la pensée* » (Wagner & Pinchon, 1991 : 30).

**MIKL :** et les gens qui fument des joints + diraient: heu pas ça si ils avaient perdu quelqu'un de leurs familles à cause d'un: fumeur de hash + c'était Clélia + et alors ++ bonjour à tous + les gars moi c'est Daniel + j'ai quarante neufs balais + je fume aussi du bedo et je suis pas prêt d'arrêter ++ non mais voilà si toi t'aimes bien t'aimes bien hein + mais après faut pas venir te plaindre plus tard hein + cette saloperie te grille le cerveau vingt ans après + perte de mémoire peau qui change, etc. etc. + c'est signé Yoann ++ ça c'est vrai ouais + et Olive de Troyes qui est là + vingt neuf ans + salut Olive

Si nous observons le début de la séquence qui précède, à l'oral comme à l'écrit, on croirait que MIKL est le véritable auteur des énoncés qu'il transmet, dans la mesure où il ne prend pas suffisamment de distance vis-à-vis des propos qu'il rapporte. Sans doute parce qu'il veut se garder d'user de tout métalangage susceptible de laisser transparaître une quelconque volonté de donner des leçons de morale.

Revenant sur les contributions des auditeurs qu'il relaie à l'antenne, MIKL n'a pas une seule fois employé la forme *pseudo-clivée* qui aurait pourtant permis de mettre en position thématique la modalité des prises de position en pareilles circonstances. Il s'est contenté d'introduire directement les constituants syntagmatiques (*c'est signé Fred, c'était Clélia, c'est Daniel, c'est signé Yoann*). Notons que le référent de ces constituants est anaphorique parce que lié au contexte.

La *reprise des syntagmes nominaux sujets par des pronoms de rappel* sur la même chaîne énonciative est un procédé courant dans les types de discours que nous avons observés.

**V :** c'est scandaleux + les flics ils font rien !

**Olive :** ouais forcément ouais c'est surtout que moi j' pense que Marie + en ce moment là + elle est en train de de tomber dans une dépendance quoi d- dans une toxicomanie elle se rend pas compte hein

**MIKL** : hum hum hum non mais je suis d'accord hein c'est clair + mais heu et toi t'as-toi t'as + t'étais tombé dedans toi ?

**V** : en plus le gars il venait à- il venait en moto à l'école et xxx les folies

Ces habitudes langagières caractéristiques de l'oral se sont exacerbées dans les « parler jeunes » et dénotent non pas un manque de maîtrise de l'ordre canonique de la phrase, mais un ancrage dans les habitudes syntaxiques. Alors qu'un tel procédé, dans un contexte régi par l'usage prescriptif de la norme grammaticale, permet le plus souvent la mise en relief d'un segment de phrase sur lequel on insiste particulièrement, la reprise est employée ici pour exprimer non pas l'insistance mais une façon comme toutes les autres de parler. D'où la banalisation de son usage.

La *réduplication* de syntagmes verbaux comme nominaux s'inscrit dans une logique d'*accumulation* de segments énonciatifs. Elle est très usitée par les locuteurs dans cette émission et constitue une stratégie destinée à sensibiliser sur la gravité de la question qui est traitée.

**MIKL** : non mais + après tu fais tu fais tu fais tu fais ce que tu veux toi ++ c'est ta vie après hein + si tu veux t'as-

**Olive** : ben: je sais pas + ben après je sais pas lui comment il le prend mais moi j' sais qu'à l'époque xxx j' fumais un- xxx j' fumais un pétard le soir en rentrant chez moi ./.

## 2.2. Le recyclage lexical

Le recyclage fait partie des formes de renouvellement lexical les plus usuelles dans les émissions de libre antenne consacrées aux jeunes.

**MIKL** : et les gens qui fument des joints + diraient: heu pas ça si ils avaient perdu quelqu'un de leurs familles à cause d'un: fumeur de hash + c'était Clélia + et alors ++ bonjour à tous + les gars moi c'est Daniel + j'ai quarante neufs balais + je fume aussi du bedo et je suis pas prêt d'arrêter

**Olive** : ouais forcément ouais c'est surtout que moi j' pense que Marie + en ce moment là + elle est en train de de tomber dans une dépendance quoi d- dans une toxicomanie elle se rend pas compte hein + c'est- ça n'est (pas, plus) du tout dans la fume + dans la fume festive du week-end hein

L'usage des unités lexicales comme *joints*, *balais*, *fume*, *etc.* au sens volontairement dévoyé est une des caractéristiques du renouvellement des genres discursifs. Si *balais* et *joints* ont conservé un emploi substantival, ils n'ont pas pour autant conservé le même sens que celui qu'on leur connaît dans l'usage standard. *Fume*, par contre, a associé le changement de catégorie grammaticale au glissement sémantique.

Le glissement et l'extension de sens apparaissent dans les usages langagiers des membres de cette communauté comme une volonté de s'écarter de la compréhension commune. Dans cet univers, ces deux mécanismes lexicaux finissent par se transformer en une restriction qui correspond à une spécialisation du sens.

Fort de ce que Saussure conçoit comme l'arbitraire du signe linguistique (inexistence de rapport préétabli entre l'image acoustique et l'image mentale), les locuteurs connotent librement les mots qu'ils sont censés employer. Ils savent que « *les mots, en tant que formes physiques, n'ont aucune relation naturelle avec les référents : ce sont les conventions d'un groupe, arbitrairement liées à des ensembles de concepts, à une mythologie du réel.* » (Rifaterre, 1982 : 93).

Ainsi le rapport conventionnel entre signifiant et signifié peut-il être modifié à la condition que la communauté le juge utile ; le signe lexical pouvant renvoyer à des éléments distincts de la réalité.

C'est dans l'ordre des idées développées ci-dessus qu'il convient de situer l'usage de l'*argot*, pratique fortement revendiquée par les communautés linguistiques constituées de jeunes en général. Considéré comme un langage particulier à un groupe social, l'*argot* investit les discours des interactants de cette émission.

**Yoann** : mais d'ailleurs xxx au même moment où j' suis en train de vous parler + j' suis en train de fumer une merde

**MIKL** : et les gens qui fument des joints + diraient: heu pas ça si ils avaient perdu quelqu'un de leurs familles à cause d'un: fumeur de hash + + c'était Clélia + et alors ++ bonjour à tous + les gars moi c'est Daniel + j'ai quarante neuf balais

**V** : là c'est quand même hard core quoi + là c'est-

**Olive** : xxx- surtout que t'es dans le gaz

**Olive** : ben: je sais pas + ben après je sais pas lui comment il le prend mais moi j' sais qu'à l'époque xxx j' fumais un- xxx j' fumais un pétard le soir en rentrant chez moi

En usant de termes comme *merde*, *joints*, *hash*, *balais*, *hard core*, *gaz* et *pétard*, MIKL et ses interlocuteurs se situent dans un champ énonciatif relativement restreint. Ces discours où se mêlent divers champs lexicaux, révèlent, cependant, une sorte d'aversion des intervenants pour la consommation de la drogue. La plupart de ceux qui se sont exprimés dans la séquence ci-dessus ne cautionne ni ne conseille l'usage du haschisch.

Le *verlan*, qui est un type d'*argot*, est très répandu dans les interactions verbales, notamment dans celles qui ont lieu au cours d'émissions radiophoniques.

**V** : là c'est quand même hard core quoi + là c'est-

**MIKL** : là quand t'en- quand t'en arrive là + ouais + t'as un problème

**Olive** : xxx- surtout que t'es dans le gaz et fumer un bedo

**MIKL** : t'es ouftu toute la journée

Notre corpus ne nous a pas offert de grandes variétés d'emplois du *verlan*, mais on peut constater que le terme *bedo*, communément considéré comme le *verlan* de *daube*, est quasiment repris par tous les interlocuteurs tout au long de l'enregistrement. C'est dire que le terme a acquis une certaine reconnaissance lexicale. Le thème de l'émission porte sur des témoignages et des révélations ayant trait à la consommation de la drogue. L'usage « verlanisé » et réitéré de cet item peut laisser présager une certaine forme mise en valeur.

Cependant, l'encodage des termes « verlanisés » ne semble pas relever de règles de fonctionnement clairement définies. Autant avec *bedo*, on procède à une simple interversion de l'ordre des syllabes, autant dans *ouftu* (foutu) on a un *modus operandi* différent (seule la première syllabe est verlanisée). Ce qui nous permet d'affirmer qu'au-delà de l'encodage, on cherche à préserver une certaine fluidité dans la structure prosodique de la phrase.

## Conclusion

Nous sommes conscient des limites de ce travail, qui porte sur un corpus court et sur une thématique précise : celle de la drogue. Cette thématique détermine une certaine norme argotique, donc l'usage de certains mots. Nous ne serions pas forcément arrivé aux mêmes conclusions si la thématique du corpus avait été « les relations entre les garçons et les filles », thématique beaucoup plus fréquente que la drogue dans les émissions de libre antenne.

Il demeure que le contexte linguistique actuel dans lequel se meut le français se caractérise essentiellement par la bipolarité constituée par le respect de la *norme* aux règles établies. Eu égard à l'impact de la radio dans les sociétés actuelles, les émissions interactives destinées aux jeunes constituent, à n'en pas douter, un terreau propice à l'éclosion et à la maturation de nouveaux types de parlars qui se singularisent par des types de discours défiant toutes les

dispositions réglementaires élaborées par les institutions (grammaire, lexique, etc.) qui légifèrent autour de la langue.

Parce qu'« *il faut redire qu'une "langue" n'est rien si elle ne constitue pas un moyen social d'expression* » (Queffelec, 1998 : 7), il est important de comprendre les raisons qui poussent tel ou tel groupe social à parler de telle ou telle manière.

Cet état de fait reste valable dans tous les *champs sociaux* parmi lesquels l'univers des jeunes dont la spécificité des pratiques discursives administre une véritable leçon de sociologie à tous ceux qui s'intéressent à la langue et à ses manifestations relativement au groupe.

De nouvelles parlures se sont révélées lors des interactions qui procèdent à un renouvellement des structures langagières formelles. Il faut dire que « *la position normative fondée sur le respect du "bon usage" tel qu'il est défini et conservé dans les grammaires et les dictionnaires* » (Paveau & Rosier, 2008 : 12) a subi d'importantes refontes, tant au niveau des structures morphosyntaxiques et lexicales qu'à celui des marques métalinguistiques qui sont caractéristiques de la vision du monde des communautés jeunes.

Les raisons de la subversion des procédures discursives durant les émissions de libre antenne sont à chercher dans « *l'idée de résistance à l'ordre adulte ou politique dominant.* » (Caubet et alii, 2004 : 13). Mais au-delà de cette opposition aux relents identitaires, il convient de souligner la volonté des jeunes de s'affirmer et d'affirmer un savoir faire linguistique – ou plutôt un savoir dire qui découle des pratiques sociales.

## Bibliographie

- BAKHTINE M., 1979, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BALZAC H., 2006, *Splendeurs et misères des courtisanes*, Paris, Garnier-Flammarion.
- BIGOT C., 1926, *Leçons de morale*, Paris, Hachette.
- BOURDIEU P., 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Éditions du Seuil.
- BRANCA-ROSOFF S., « Normes et genres de discours. Le cas des émissions de libre antenne sur les radios jeunes », *Langage et Société*, n° 119, mars 2007.
- CAUBET D. et al., 2004, *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, Paris, L'Harmattan.
- DAFF M., 2000, « Situation du français langue seconde et la question de la norme de référence », *Paroles essentielles... Mélanges offerts à Ferdinand Diara*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD Dakar, pp 150-161.
- GADET F. (éd.), 1992, *Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan*, *Langages*, n° 108.
- GADET F., 2003, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GUMPERZ J. J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle : Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Les Editions de Minuit.
- MARTINET A., 1980, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Mason.
- SAUSSURE F., 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- MOREL M.-A., 2007, « Les types de phrase », *Séminaire Morphosyntaxe et pratiques langagières*, Master 2, Université Paris III.
- MOREL M.-A., PETIOT G., ELUERD R., 1992, *La stylistique aux concours*, Paris-Genève, Champion-Slatkine.
- PAGNIER P., 2003, « D'une théorisation de l'espace linguistique des "cités" à l'analyse lexicologique des dénominations de la femme », *Marges Linguistiques – M.L.M.S.* éditeur, n° 6, pp. 133-144.

- PAVEAU M. A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- PAVEAU M. A., ROSIER L., 2008, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- RIFATERRE M., 1982, « L'illusion référentielle » dans Barthes R. et alii, *Littérature et réalité*, Paris, Seuil.
- VION R., 1992, *La communication verbale analyse des interactions*, Paris, Hachette Supérieur.
- WAGNER R. L., PINCHON J., 1991 <1962>, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Duculot, Hachette Supérieur.

## Conventions de transcription

Ces **conventions de transcription** ont été élaborées par le Groupe Aixois de recherche en syntaxe (GARS), sous la direction de Claire Blanche-Benveniste ([http://u2.u-strasbg.fr/file/euroformations/euro\\_tu\\_comprend/titanic\(tr\).htm](http://u2.u-strasbg.fr/file/euroformations/euro_tu_comprend/titanic(tr).htm)). Certaines annotations que nous y avons ajoutées participent d'une volonté de faciliter la lecture de ce présent corpus.

### Conventions générales

- + Pause courte
- ++ Pause longue
- : Allongement de la syllabe finale
- syllabe Chevauchement d'énoncés
- /// Interruption du discours
- x Syllabe incompréhensible
- xxx Suite de syllabes incompréhensibles
- Amorce
- (était, restait) Hésitation entre deux mots

### Conventions typographiques particulières

- V Voix non identifiée
- (était) Incertitude dans la transcription
- Olive** : Locuteur en caractère gras et normal

## Corpus

**MIKL** : xxx se sont pétés un bédo

**V** : mmmm euh euh euh !

**Yoann** : mais d'ailleurs xxx au même moment où j' suis en train de vous parler + j' suis en train de fumer une merde + je viens de sortir du boulot j' passe sous ma x j' suis en train de fumer mon bédo sur le parking

**V** : ha ha ha

**MIKL** : non mais + après tu fais tu fais tu fais ce que tu veux toi ++ c'est ta vie après hein + si tu veux t'as-

**V** : c'est scandaleux + les flics ils font rien !

**Yoann** : ouais voilà c'est ça xxx

**V** : hi hi hi hi hi hi + dans le parking ?

**MIKL** : il est où le xxx on va les envoyer directement hein + comme ça ce sera plus simple xxx

**Yoann** : bon ouais + je vais peut-être bouger

**V** : c'est ça ouais

**Yoann** : alors puisque là j' suis sur l'antenne + hi hi hi

**MIKL** : bon attends Yoann + reste x y a Olive aussi qui voulait qui voulait réagir ++ le message qui dit : le sexe c'est la meilleure des drogues + alors essaye + c'est signé Fred ++ et les gens qui fument des joints

**Yoann** : je suis tout à fait d'accord là-dessus

**MIKL** : et les gens qui fument des joints + diraient: heu pas ça si ils avaient perdu quelqu'un de leurs familles à cause d'un: fumeur de hash + c'était Clélia + et alors ++ bonjour à tous + les gars moi c'est Daniel + j'ai quarante neufs balais + je fume aussi du bédo et je suis pas prêt d'arrêter ++ non mais voilà si toi t'aimes bien t'aimes bien hein + mais après faut pas venir te plaindre plus tard hein + cette saloperie te grille le cerveau vingt ans après + perte de mémoire peau qui change, etc. etc. + c'est signé Yoann ++ ça c'est vrai ouais + et Olive de Troyes qui est là + vingt neuf ans + salut Olive

**Olive** : salut MIKL bonsoir à tous et-

**V** : eh (yo) + comment ça va ?

**Olive** : je vous souhaite bonne année

**MIKL** : eh oui bonne année

**V** : merde + bonne année:

**Olive** : xxx hi hi hi hi hi

**MIKL**: alors: Olive + tu voulais réagir euh: + à Marie et donc à Yoann aussi forcément ?

**Olive** : ouais forcément ouais c'est surtout que moi j' pense que Marie + en ce moment là + elle est en train de de tomber dans une dépendance quoi d- dans une toxicomanie elle se rend pas compte hein + c'est- ça n'est (pas, plus) du tout dans la fume + dans la fume festive du week-end hein + c'est tous les jours tous les jours tous les jours tous les jours: ++ alors là elle va passer quatre jours là quand elle va arrêter + comme elle disait tout à l'heure + elle va elle va (être, rester) quatre jours pas trop bien + mais + plus elle va fumer dans la durée et + plus ça va durer longtemps et ça peut aller bien plus x + ça peut être la dépression ça peut être beaucoup de choses hein

**MIKL** : mais c'est ça hein + à mon avis effectivement c'est-à-dire que aujourd'hui elle va bien + parce qu'elle fume et tout euh + y a pas de souci + mais je pense aussi parce que j'imagine qu'elle écoute la radio là + euh: je pense que: voilà le fait de s'auto-persuader que ouais ben c'est pas si grave + toute façon c'est moins grave que ça ou ça + ben y a- c'est toujours moins grave que ça ou ça hein + c'est-à-dire que le fait d'être alcoolique + c'est moins grave que si t'avais tué des gens

**Olive** : non mais + c'est clair x mais mon problème c'est que + c'est: on parle de drogue et personne ne s'en rend compte quoi + tout le monde pense que maintenant la fume c'est devenu un peu- voilà + ce qu'on trouve partout voilà + c'est la fête à xxx + tout le monde fume des pétards mais c'est quand même de la drogue faut pas rêver hein !

**MIKL** : hum hum hum non mais je suis d'accord hein c'est clair + mais heu et toi t'as-toi t'as + t'étais tombé dedans toi ?

**Olive** : oui oui moi j'ai: ouais j'ai fumé + j'ai pris des drogues dures pendant longtemps pendant dix ans + donc ouais c'est la misère hein c'est la misère ++ tu commences à fumer tu te retrouves après avec des gens qu'ont autre chose + tu prends autre chose+ après c'est l'engrenage l'engrenage + tu te rends compte après que ouais c'est des drogues c'est des drogues ++ moi je connais- moi j'ai beaucoup beaucoup de potes

autour de moi le soir ils peuvent pas dormir s'ils ont pas un joint hein c'est clair et net hein

**MIKL** : ouais + moi aussi j'ai beaucoup de potes comme ça

**V** : ça c'est les- c'est- ouais + t'as les gens qui se couchent mais moi le pire des trucs qui m'a- qui m'avait choqué c'est que j'avais un pote il se levait à cinq heures du mat' + pour avoir le temps de fumer deux bédos avant d'aller à l'école sinon il doit se lever + je te jure hein + à sept heures quoi ++

**MIKL** : ha là c'est-

**V** : là c'est quand même hard core quoi + là c'est-

**MIKL** : là quand t'en- quand t'en arrive là + ouais + t'as un problème

**Olive** : xxx- surtout que t'es dans le gaz et fumer un bédo

**MIKL** : t'es ouftu toute la journée

**V** : en plus le gars il venait à- il venait en moto à l'école et xxx les folies

**MIKL** : oh la la ++ et Olive et + comment t'as réussi à t'en sortir toi ?

**Olive** : ben: moi j'ai- voilà j'étais bien entouré + j'ai eu de la chance d'avoir ma petite femme mes parents et puis un super médecin quoi + voilà + tout simplement + puis de la volonté aussi hein

**MIKL** : d'accord + et t'aurais quoi à dire à Yoann là qui- eh Yoann ?

**Yoann** : ouais

**MIKL** : t'es toujours au Mac Do ?

**Yoann** : non non + c'est bon + j'ai fini de manger

**MIKL** : ah d'accord ok très bien ++ heu: donc donc: t'aurais quoi à dire à Yoann toi: Olive ?

**Olive** : ben: je sais pas + ben après je sais pas lui comment il le prend mais moi j' sais qu'à l'époque xxx j' fumais un- xxx j' fumais un pétard le soir en rentrant chez moi ./.

## **LA VARIATION DU FRANÇAIS A TRAVERS L'ANALYSE DES QUOTIDIENS BURBINABE**

**Nataša RASCHI**

**Università degli Studi di Perugia**

La population du Burkina Faso est composée d'une soixantaine d'ethnies d'importance numérique inégale qui n'occupent pas toujours des aires géographiques bien précises. Comme dans la plupart des pays africains, les frontières ethniques à l'intérieur du pays ne sont pas toujours nettes et les multiples groupes n'ont été tenus en aucune considération à l'époque de la disposition des confins de la part des puissances coloniales. On ne peut en outre oublier les raisons contingentes, c'est-à-dire la grande mobilité des Moosé, des Dioula, des Peul, à la recherche de terres fertiles ou de pâturages et en raison de leurs activités commerciales.

Ainsi que beaucoup d'autres pays africains, le Burkina Faso est donc un pays multiethnique et multilingue. « Trois langues ont été retenues comme nationales : le mooré de l'ethnie majoritaire, le jula des commerçants et le fulfuldé des éleveurs » (Da, 1990 : 8) et cela en raison de leur extension géographique. Selon le statut, les fonctions et les rapports de force qui caractérisent les diverses langues, on peut encore distinguer les langues nationales d'un côté et le français, en tant que langue officielle, de l'autre. Cette distinction est établie par l'article 35 de la Constitution du 27 janvier 1997 qui précise : « La langue officielle est le français. Une loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. » (Nikiema, 1990 : 16). Ce qui souligne le fait qu'encore aujourd'hui, on assiste à un grand décalage entre l'enseignement en langue française – dans ce cas seulement on parle de scolarisation – et l'enseignement en langues nationales – pour lequel on utilise le terme alphabétisation<sup>1</sup>.

La langue française occupe également la totalité des journaux burkinabè. Notre corpus – repéré du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 1<sup>er</sup> mars 2007 – a été téléchargé du site [www.lefaso.net](http://www.lefaso.net) qui offre toute l'actualité du pays en ligne<sup>2</sup>. Notre objectif est de repérer et d'analyser les phénomènes lexicaux et morpho-syntaxiques les plus récurrents pour arriver à évaluer la portée de cette langue deux, dans un contexte où elle coexiste nécessairement avec d'autres langues ethniques. Pour ce qui est de la méthodologie, nous aborderons ces variantes sur la base d'une lecture contrastive et avec une attention particulière aux mécanismes de formation des expressions les plus intéressantes. Le sujet abordé est vaste et seuls deux articles lui ont

---

<sup>1</sup> Quel en est le résultat ? Un pays où seulement 20 % de la population a la possibilité d'arriver à maîtriser la langue française aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (cf. Somé, 2006 : 111).

<sup>2</sup> Nous sommes reconnaissante à Monsieur Michel Sawadogo, Deuxième Conseiller auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Rome, pour toutes les informations qu'il nous a données et pour son aide ponctuelle.

été consacrés<sup>3</sup>. Pour notre part, nous ne cherchons aucun élément d'exhaustivité, mais essayerons d'en tracer les nervures principales.

Parmi les quotidiens figurent *Sidwaya*, journal d'Etat, pro-gouvernemental, dont le titre en mooré signifie la vérité est arrivée, le *Pays*, un autre quotidien qui se veut également apolitique et l'*Observateur Paalga* (ce dernier terme en langue mooré signifie « Nouveau »). Ce quotidien, qui se veut indépendant, est le plus lu et le plus ancien. Il a été fermé pendant la révolution, puis ouvert à nouveau. Tous les vendredis y paraît la rubrique *Une lettre pour Laye* construite sur l'exemple des *Lettres persanes*. En fait, Laye est un petit village situé à une vingtaine de kilomètres de Ouagadougou, sur l'axe routier Ouagadougou-Ouahigouya ; il symbolise le village éloigné où les tumultes de la ville arrivent difficilement. La lettre hebdomadaire de Passék-taalé – en mooré « ça ne vaut pas la peine qu'on s'en veuille les uns les autres, ça ne vaut pas la peine qu'on fasse une bagarre pour si peu » – apporte donc des nouvelles des turbulences de la ville au village. Les longues missives sont adressées au cousin Wambi, prénom donné aux nouveaux-nés (sans distinction de sexe) et signifiant « petit masque » de Wango = masque et bila = petit<sup>4</sup>. En tant qu'hebdomadaires, nous trouvons *Bendré*, qui en mooré signifie tambour-gourde<sup>5</sup>, donc tambour et tambourinaire qui donne et élargit les informations, le *Journal du Jeudi*, un satirique qui sort le jeudi et qui contient une rubrique particulièrement appréciée *Moi, Goama* (ou Gouama en mooré : paroles, discussions) où l'on trouve le commentaire d'un fait politique en « petit nègre » sur le modèle de la *Chronique de Moussa d'Ivoire-Dimanche* en Côte d'Ivoire (cf. Gandon, 1994). Il existe aussi *L'Hebdomadaire*, proche du gouvernement, l'*Indépendant*, un autre hebdomadaire qui se veut d'investigation, dont le fondateur Norbert Zongo est un journaliste très célèbre assassiné le 13 décembre 1998 à Sapouy. Suivent un hebdomadaire au titre jula *Sanfinna* – mot dioula composé de « San » (pluie) et « finna » (noir) ; il signifie le ciel est noir, les temps sont troubles, il y a une menace, un danger – et *L'Opinion. L'Événement* est un bimensuel et se veut journal d'investigation.

## Lexique

Après la définition de notre corpus, nous avons relevé toutes les particularités lexicales qui semblaient présenter un caractère d'étrangeté. Certains éléments ont été exclus après vérification de leur existence en français de base (la norme étant à ce stade représentée par *Le Petit Robert*). Ceux qui sont restés pour la seconde phase ont été cherchés dans le *Grand Robert* ainsi que dans l'*Inventaire des particularités lexicales* de Suzanne Lafage (1985-1986). Nous allons donc concentrer notre étude sur les particularités lexématiques des unités non attestées en français ou des néologismes de forme.

Les tendances les plus évidentes sont déterminées par les emprunts (à une langue locale, à une langue africaine non locale, à une langue non africaine). A cela, il faut ajouter l'inexistence de certaines réalités africaines dans l'expérience française, aspect non secondaire vu que l'existence d'un mot implique celle d'un référent imaginaire ou concret. On assiste ainsi à l'apparition d'une unité nouvelle, mot africain intégré dans la langue et dont le comportement ne semble pas se distinguer des autres parce qu'il suit les règles

<sup>3</sup> Gandon, 1994 ; Keita, 1998.

<sup>4</sup> Habituellement ce prénom est donné à un enfant, parce qu'on veut être reconnaissant envers un masque auprès duquel une femme, connaissant des problèmes de maternité, est allée confier ses soucis et a obtenu gain de cause.

<sup>5</sup> On ne peut pas ne pas rappeler à ce propos la bendrologie, ou étude du langage des tam-tam (Pacéré, 1987, 1988, 1990).

morphologiques de la langue d'accueil<sup>6</sup>. Un exemple très répandu est représenté par le mot baobab, le gros arbre des savanes considéré comme un fétiche, ou comme l'arbre de la vie ; régulièrement inséré dans *Le Petit Robert*, il assume également la marque du pluriel. Dans notre corpus, on peut lire « Un baobab est tombé »<sup>7</sup> lors du décès de Ki-Zerbo, le grand historien burkinabè, auteur de la première et (dans son cas) monumentale *Histoire d'Afrique*, avec l'utilisation de ce terme au sens métaphorique pour désigner un homme d'un statut extraordinaire, grand dinosaure de l'histoire culturelle et politique non seulement de son pays, mais aussi de tout le continent. A ce propos, on se souvient du fait que le français de France utilise le parallèle avec le chêne pour décrire une situation pareille.

L'occasion d'une nouvelle de ce genre ouvre la voie à toute une série d'articles très importants pour notre recherche parce qu'ils empruntent plusieurs termes aux langues locales et surtout à la culture ethnique. On commence par « les vieux mossé bloquent le cortège afin d'offrir le sacrifice de deux crapauds à la mémoire du vieux samo Ki-Zerbo »<sup>8</sup>. Les deux termes indiquent deux ethnies du pays, c'est-à-dire les Mossé – plus souvent Mossi – qui sont les plus nombreux et les Samo qui constituent une des populations venues de la haute vallée du Niger qui ont occupé les marges du pays mossi. Mossé, est le pluriel de l'ethnonyme en langue mooré, au singulier moaga et samo désigne l'ethnie du défunt. Ce qui dénote l'importance de cet homme pour toutes les ethnies du pays et donc sa valeur qui dépasse l'appartenance ethnique.

A partir des « [...] lieux sacrés du **Moogho** »<sup>9</sup>, on arrive au « communiqué “**moronabal**” [qui] enjoignait aux Mossis des villes que le cortège funèbre traverserait d'exiger et de prélever les droits coutumiers d'usage sous peine de mise en fourrière de la dépouille du grand Samogho »<sup>10</sup>. Tous les rituels des funérailles doivent être respectés pour la gloire du personnage et le lexique suit nécessairement la tradition. L'interprétation est parfois incertaine à cause des variantes graphiques. En effet, la graphie du premier nom en caractères gras, d'origine mooré, n'est pas fixée. On trouve *mogho*, *morho*, *mogo*, *moro* aussi. Il s'agit du titre porté par le souverain de l'empire mossi, vivant à Ouagadougou et considéré comme le suzerain de tous les autres chefs mossi. La chefferie traditionnelle est encore puissante au Burkina et elle existe parallèlement à la vie politique moderne. Les chefs des quatre royaumes mossi sont : le morho-naba de Ouagadougou, le Yatenga-naba, le Tenkodogo-naba et le Fada N'Gourma naba. L'adjectif « moronabal » est une formation locale venant du nom « morho-naba » et se compose d'une racine ethnique à laquelle on a ajouté un suffixe français. Il faut encore préciser que seulement dans ce cas, nous avons trouvé le nom Mossi accordé au pluriel comme s'il s'agissait d'un nom français.

Un autre exemple de dérivation régulière, au féminin cette fois-ci, se trouve dans le passage suivant qui continue la description des funérailles : « Dans les rues, les **dolotières** sont présentes »<sup>11</sup>. La presse burkinabè retranscrit ce même terme à plusieurs reprises et nous en donne la racine : « Le **dolo**, la célèbre bière de Sorgho rouge » ou de mil appelée également « **gnontoro** »<sup>12</sup> terme du dialecte samo (ou san) équivalent au dolo ou raam des mossé. Il s'agit donc d'un nom d'origine jula auquel on ajoute le suffixe français pour désigner les femmes qui confectionnent et vendent sur le marché ce type de bière. Comme le souligne Gisèle Prignitz (2001 : 811), ce sont surtout « les réalias [qui] émaillent le discours sous forme de particularités lexicales ».

<sup>6</sup> Comme le dit Pierre Dumont (1990 : 145) : « La plupart des emprunts sont en cours de francisation phonologique, graphique, morphosyntaxique et même sémantique [...] »

<sup>7</sup> Alassane Koumia Karama, « Décès de Joseph Ki-Zerbo », *Sidwaya*, 06/12/2006.

<sup>8</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Joseph Ki-Zerbo conduit à sa dernière demeure », *Sidwaya*, 09/12/2006.

<sup>9</sup> Passek Taalé, « Quand les dieux se rencontrent », *Observateur Paalga*, 15/12/06.

<sup>10</sup> Passek Taalé, « Le gnontoro va couler à gogo », *Observateur Paalga*, 08/12/06.

<sup>11</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « ...le jour de l'inhumation », *Sidwaya*, 09/12/2006.

<sup>12</sup> Passek Taalé, « Le gnontoro va couler à gogo », *Observateur Paalga*, 08/12/06.

A propos de l'application des règles morphologiques pour les emprunts, l'exemple suivant est doublement intéressant : « C'est exactement à 14h 47mn que le cercueil de Joseph Ki-Zerbo a été mis dans le caveau au son de **tam-tams**, de coups de fusil et des **youyou** des femmes Samo »<sup>13</sup>. L'on remarque que le premier mot souligné, régulièrement inséré dans *Le Petit Robert*, présente la marque du pluriel, tandis que le second en est dépourvu et désigne ici les cris traditionnels de joie ou de colère.

L'utilisation des emprunts peut intervenir pour augmenter le niveau d'attention, ainsi que pour souligner l'appartenance à une aire géographique et donc positionner immédiatement l'attention du lecteur sur un endroit bien précis du pays. Lorsque l'on retranscrit un refrain particulièrement cher à Ki-Zerbo : « **Nan an laara an saara** »<sup>14</sup> expliqué plus tard dans le même article par les mots suivants « Maintenant, la parole est à l'action... », on souligne son appartenance ethnique.

Dans les articles pris en considération, les mots ethniques sont presque toujours accompagnés de la traduction en langue française, pour en faciliter la compréhension même en dehors des frontières nationales, vu la publication sur la Toile de la totalité des articles de la presse burkinabè. Les différentes modalités traductives sont représentées par les exemples qui suivent :

a. « Il y a le développement des infrastructures à l'image des marchés à bétail ou **yaars** »<sup>15</sup>, le mot en langue ethnique accompagne son correspondant en langue française en occupant la même position, donc en ayant la même valeur ;

b. « [...] un **péyô** (petit marché) se tiendra le samedi [...] »<sup>16</sup>, ici la traduction en français se trouve à l'écart parce que placée entre parenthèses ;

c. on trouve également une autre modalité explicative : pour un cas de vandalisme, on cite l'école « **Waog taaba** », nom qui trouve immédiatement après sa traduction « Les vandales savent-ils seulement que "Waog-taaba", en langue mooré, véhicule une invite au respect mutuel ? »<sup>17</sup>.

La dérivation est un procédé aussi productif que l'emprunt et elle s'effectue en suivant un système tout à fait régulier pour le français, mais elle a pour conséquence de créer de nouvelles unités lexicales.

Le préfixe *in-* assume une connotation négative de critique ouverte et ironique vis-à-vis de ce commerce dit « équitable » par les pays occidentaux et considéré comme inacceptable de la part des pays africains : « Le SIAO 2006 est une occasion de crier haro sur le **commerce inéquitable** »<sup>18</sup>. Cette même valeur oppositive se reproduit par exemple dans le titre « Le discours "**indiscourable**" d'Ali Traoré »<sup>19</sup>, dans le cas d'un général qui devait prononcer une allocution lors d'une cérémonie officielle et qui en a été empêché, question de succession au pouvoir, donc d'exclusion.

Les situations d'urgence où verse l'actualité ivoirienne touchent de près le Burkina, vu que bon nombre d'émigrés-travailleurs ont été rapidement rapatriés après l'explosion du conflit. A ce propos, le président burkinabè a été l'un des plus actifs dans la recherche d'une solution durable, ce qui depuis le début impose certains choix d'ordre pragmatique aux journalistes et à tous ceux qui racontent la vie au jour le jour. Considérons à cet égard la phrase suivante :

<sup>13</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « ...le jour de l'inhumation », *Sidwaya*, 09/12/2006.

<sup>14</sup> Koumia Alassane Karama, « VIIIe anniversaire du drame de Sapouy », *Sidwaya*, 14/12/2006.

<sup>15</sup> S. Nadoun Coulibaly, « Faire de Koudougou, Ouahigouya et Fada N'Gourma des pôles régionaux de développement », *Sidwaya*, 16/12/2006.

<sup>16</sup> Passek Taalé, « Quand les dieux se rencontrent », *Observateur Paalga*, 15/12/06.

<sup>17</sup> Passek Taalé, « L'offre de Gbagbo », *Observateur Paalga*, 11/09/06.

<sup>18</sup> JJ, « Artisanat. L'extérieur fait son marché au détriment de la consommation locale », *Journal du Jeudi*, n° 789, du 2 au 8 Novembre 2006.

<sup>19</sup> Passek Taalé, « Le discours "indiscourable" d'Ali Traoré », *Observateur Paalga*, 19/01/07.

« Le thème principal sera le dialogue **interivoirien** »<sup>20</sup>. Double est l'intérêt de cet adjectif : le préfixe *in-* signifie ici à l'intérieur de la Côte d'Ivoire et son composé *inter-* amplifie la portée du discours à la totalité des ethnies du pays.

On trouve le même procédé pour la suffixation. Les néologismes nés par suffixation font toujours appel à des suffixes encore productifs en français, principalement *-iste*. L'originalité de ce phénomène tient donc moins aux procédés utilisés qu'aux éléments qui en sont affectés. On les retrouve fort classiquement sur une base constituée par un nom propre. L'adjectif que l'on lit le plus souvent dans la presse burkinabè est « sankariste » du nom de l'ancien président Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 1987, date qui marquera profondément l'histoire du pays. Depuis cet événement, les « partis politiques et les associations **sankaristes** » organisent un peu partout nombre de manifestations commémoratives.

Un autre système de dérivation par suffixation consiste dans le fait de copier des formules typiques de la langue anglaise. On peut citer l'expression née de la formation du génitif saxon « Simonville »<sup>21</sup>, ou Ouagadougou, dont le maire est Simon Compaoré, pour souligner le sentiment de la propriété et cacher – par l'effet de mise à distance – la critique adressée à la famille du président de la République, qui gère tous les postes du pouvoir dans le pays. Une autre formule qui relève du génitif et qui sert à mettre en évidence un métier particulièrement important dans l'économie du pays est « **cotonculteurs** »<sup>22</sup>, là où le coton est appelé « **notre or blanc** »<sup>23</sup> en raison de l'importance de cette exportation vers les pays de l'Extrême-Orient. Gisèle Prignitz (1994 : 57) explique les emprunts à l'anglais comme déterminés par un goût aussi bien de modernité que de snobisme. Mais il est d'autant plus vrai que la communication au niveau mondial est véhiculée par l'anglais et que plusieurs pays limitrophes sont anglophones, deux éléments qui ne sont probablement pas secondaires pour les journalistes du Burkina Faso.

Le même effet est obtenu par la retranscription insistée de deux adjectifs à la valeur nettement opposée comme dans l'exemple : « Le congrès d'un **grand** parti n'est pas **petit**. Le **Congrès** pour la démocratie et le progrès (CDP) est en **congrès**. [...] ce **grand** ressemblent des **grands** »<sup>24</sup>, mais encore plus intéressant est le fait de disposer ces mêmes adjectifs comme s'il s'agissait d'un chiasme : « Un **grand** n'est pas **petit**, donc ses **petits** défauts sont forcément **grands** ».

A propos de répétition, dans maints articles l'on remarque la tendance à abuser de l'adverbe « bien ». Ce dernier intervient très fréquemment dans un sens de critique ouverte à la politique en acte, qui semble exagérer avec les décorations le jour de la Fête de la République le 11 décembre s'il est vrai que « ce fut d'ailleurs pendant longtemps une aberration, car s'il y a **bien** des gens qui s'échinent jour et nuit dans des domaines concrets de création de richesses, c'est **bien** dans le secteur du privé. Donc la IV<sup>e</sup> République a **bien** démocratisé la reconnaissance des efforts des uns et des autres. »<sup>25</sup> Même en français standard cet adverbe sert pour créer l'insistance, mais ici la répétition est voulue et l'effet recherché est justement l'amplification de la critique.

Un système typique de la presse française consiste dans l'insertion d'acronymes. Dans le cas de la presse burkinabè, il s'agit de sigles toujours très faciles à décrypter parce tous accompagnés par la formule en entier. Cela indique que probablement ces articles sont lus surtout à l'extérieur du pays. On trouve par exemple : « Parti de la renaissance nationale

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Passek Taalé, « L'offre de Gbagbo », *Observateur Paalga*, 11/09/06.

<sup>22</sup> Rédaction Sidwaya, « Ouédraogo Fadoul Georges, PDG du groupe Fadoul Afrique », *Sidwaya*, 04/12/2006.

<sup>23</sup> JJ, « Relations internationales. Les Burkinabè commercent avec la Chine quand leurs leaders dissertent avec Taiwan », *Journal du Jeudi*, n° 792, du 23 au 29 Novembre 2006.

<sup>24</sup> JJ, « CDP. Le congrès d'un grand parti n'est pas petit », *Journal du Jeudi*, n° 790, du 9 au 15 Novembre 2006.

<sup>25</sup> JJ, « 11 Décembre. Vive la République et vive les honneurs ! », *Journal du Jeudi*, n° 795, du 14 au 20 Décembre 2006.

(**PAREN**), [...] Parti pour la convergence et le progrès (**PCP**), [...] Convention des forces républicaines (**CFR**)»<sup>26</sup>. Les deux seuls sigles qui ne présentent aucune explication sont **FESPACO** (Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou) et **SIAO** (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou) parce qu'ils existent depuis longtemps dans le pays et en constituent une vitrine exceptionnelle par rapport à la totalité du continent africain.

Un phénomène particulier est lié à l'utilisation d'expressions figées en français, mais remodelées sur un aspect très spécifique de la réalité africaine. Ainsi, peut-on avoir des noms qui se comportent de cette façon ou des expressions tout entières. Par exemple, « A la récréation, ceux qui ne boivent pas la bière prennent de la sucrerie »<sup>27</sup>. Ce terme désigne ici une boisson rafraîchissante sucrée mais non alcoolisée, genre Coca, Fanta et autres. Dans un autre article, l'on remarque l'expression bien connue de « *campagnes de masse* »<sup>28</sup> lorsqu'un laboratoire pharmaceutique distribue ses comprimés à toute la population du pays, même si ceux qui doivent vérifier ne maîtrisent pas la posologie à administrer<sup>29</sup>. Cette information laisse entrevoir par sa généralisation une nuance d'amertume envers un projet de toute évidence exclusivement politique et ne manque pas d'évoquer de bien tristes épisodes qui se vérifient au quotidien sur tout le continent africain.

La réalité sociale burkinabè est liée à l'expression **parenté à plaisanterie**<sup>30</sup> (autres synonymes **rakiré** ou **dakiré** en mooré et **plaisanterie parentale**, traduction d'une expression anglaise), qui désigne des relations privilégiées entre membres de certaines familles, classes d'âge et ethnies différentes qui permettent d'entretenir dans la conversation un ton très détendu, critique et agréable. Ses origines sont souvent liées à des événements historiques communs, mais parfois aussi à des faits divers anecdotiques. L'intérêt de cette relation réside dans l'interaction des personnes ou des groupes concernés<sup>31</sup>.

Les phénomènes lexicaux jusqu'ici envisagés touchent à l'identité des mots, mais l'une des caractéristiques majeures de la modification du lexique français en Afrique tient à la manière dont ces mots se combinent avec leur contexte. On a parfois le sentiment que le langage journalistique en arrive à imposer certaines locutions qui ne constituent pourtant pas un mot de passe valable sous tous les cieux, parce qu'elles sont retravaillées sur la base de la situation locale contingente. Lorsque l'actualité est occupée par un sujet particulier, toute une panoplie de néologismes de différente nature surgit. Paradoxalement, il semble que la notion de familiarité se reconstruise différemment de ce qui se passe en français de base. En effet, le phénomène de mise à distance semble souvent extrêmement lié à la présence d'une expression imagée, totalement figée dans le contexte originaire, au point que les locuteurs français n'y lisent plus que son sens littéral. Moins imprégnés de l'usage, nos locuteurs africains, tout en accréditant le sens figuré de l'expression, semblent se désolidariser de la hardiesse de l'image pour en souligner le sens figuré. Leur insertion dans ces articles produit toujours un effet de mise en relief et donc ne fait qu'augmenter l'attention du lecteur. Les expressions qui suivent sont intéressantes parce qu'elles naissent de l'actualité locale. A leur égard, il est impossible de parler d'africanismes parce qu'elles n'apparaissent qu'une seule fois dans notre corpus ; il s'agit plutôt de calques engendrés sur la base d'une extension d'emplois et de sens.

Ainsi, trouve-t-on un néologisme composé de deux noms à signifier l'identification des deux éléments et une correspondance parfaite (« le **parti pouvoir** comme le CDP »<sup>32</sup>). Il est

<sup>26</sup> Passek Taalé, « Les bouchers font la grève du couteau », *Observateur Paalga*, 24/11/06.

<sup>27</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Débits de boissons à proximité des établissements scolaires », *Sidwaya*, 15/12/2006.

<sup>28</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Lutte contre la bilharziose dans la Boucle du Mouhoun », *Sidwaya*, 13/12/2006.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Joseph Ki-Zerbo conduit à sa dernière demeure », *Sidwaya*, 09/12/2006.

<sup>31</sup> Les Samo sont les parents à plaisanterie des Mossé (cf. Klotchkoff, 2004 : 55).

<sup>32</sup> Rédaction Sidwaya, « Ouédraogo Fadoul Georges, PDG du groupe Fadoul Afrique », *Sidwaya*, 04/12/2006.

bien de remarquer qu'en français de base la préposition au centre de cette expression est fondamentale dans le sens que l'on parle du **parti au pouvoir** dans un moment bien précis, tandis qu'en Afrique l'on a vécu et souvent l'on vit encore dans des réalités monopartitiques qui incarnent la totalité du pouvoir.

Une autre expression très intéressante trouve son modèle dans le français standard « **Etat-providence** » pour être ensuite remodelée sur la réalité du pays : « Qui paie gagne : le soleil des **partis-providence** décline. »<sup>33</sup> Ici les deux noms, dont l'un variable et l'autre invariable, restent liés par un trait d'union, ce qui dénote la puissance, économique surtout, d'un système politique dominé par l'argent.

La formule qui utilise le pronom personnel « **je** » plus le verbe correspondant est très répandue, surtout lorsqu'il s'agit d'expressions concernant le monde de l'argent. Dans tous ces cas, on assiste alors à une extension de sens. Quand on compare par exemple les « **Burkinabè façon** » aux « **Voltaïques** <qui>, eux, étaient modestes ! »<sup>34</sup>, l'on souligne qu'ils pratiquent les « **je retiens** » ou de même soupent avec « **la sauce au gombo** ». Dans un autre article on peut lire « c'est le gombo qui va leur filer entre les doigts »<sup>35</sup>. Le gombo est une plante typique dont le fruit sert de condiment et pour la composition de nombreuses sauces. Cela signifie que ce même mot peut avoir une utilisation concrète liée à la botanique et à la gastronomie, plus une utilisation figurée dans le sens de l'argent. Très souvent utilisé en Afrique noire, **façon** a surtout une connotation plaisante et assume une fonction d'adverbe qui signifie d'une drôle de façon, d'une manière bizarre ou défectueuse. Gisèle Prignitz le prend pour exemple afin d'expliquer que parfois (cet adverbe modulateur nous appartient totalement) noms ou adjectifs se transforment en adverbes et cela parce que « Le vocabulaire à base française subit aussi une "naturalisation" africaine par changement de catégorie grammaticale » (Prignitz, 1994 : 53).

Un cas significatif est celui d'un néologisme composé d'un nom plus un adjectif « **nomadisme politique** »<sup>36</sup>, utilisé pour désigner ceux qui « font juste la politique du tube digestif » parce qu'ils changent continuellement de parti politique. Cette expression, présente dans la presse de plusieurs pays africains, est reprise par un journaliste canadien qui en fait le titre d'un de ses articles, « Nomadisme politique au Canada », où le sous-titre précise : « On croirait à tort que l'Afrique détenait le monopole de certaines pratiques politiques honteuses. » (cf. Bassolé, 2006 : s. p.). Ce néologisme a donc été forgé en Afrique où le problème s'est manifesté, mais on y a recours dans d'autres pays francophones aussi, même très éloignés. Voilà alors un cas où un terme curieux semble naître et se répandre dans la seule communauté francophone, phénomène qui pourrait marquer le prélude du développement de deux réalités séparées, à savoir le français central et le français périphérique, qui se développent en parallèle.

Une expression particulière concerne le président ivoirien et sa difficulté à quitter le pouvoir : « [...] la communauté internationale ne peut pas mettre fin au **mandat à rallonges** du chef de l'Etat ivoirien [...]. »<sup>37</sup> Expression que l'on pourrait appliquer à presque tous les hommes de pouvoir africains, étant donné qu'ils savent rarement se séparer du pouvoir avant leur disparition. Ainsi, les journalistes s'amuse-t-ils à inventer des pseudonymes à l'égard du Président Blaise Compaoré par rapport au village de ses origines « l'enfant terrible de

<sup>33</sup>, « Législatives 2007. Qui paie gagne : le soleil des partis-providence décline », *Journal du Jeudi*, n° 800, du 18 au 24 janvier 2007.

<sup>34</sup> JJ, « Social. Les Burkinabè façon du Burkina Faso », *Journal du Jeudi*, n° 796-797, du 21 Décembre au 3 janvier 2007.

<sup>35</sup> Passek Taalé, « Les bouchers font la grève du couteau », *Observateur Paalga*, 24/11/06.

<sup>36</sup> JJ Passek Taalé, « Sous les déchets toxiques, un deal juteux », *Observateur Paalga*, 15/09/06.

<sup>37</sup> JJ, « Paix et sécurité. L'Afrique soigne ses plaies à l'eau de Cologne », *Journal du Jeudi*, n° 788, du 26 Octobre au 1er Novembre 2006.

**Ziniaré** »<sup>38</sup> et à sa résidence, symbole du pouvoir, « le locataire du palais **Kos-yam** »<sup>39</sup>. Ce dernier nom est un terme mooré forgé à partir des termes « Kossé » (demander) et « Yam » (intelligence, sagesse). Il désigne le nouveau Palais présidentiel construit dans le tout nouveau quartier résidentiel et administratif de Ouaga 2000, situé à la périphérie sud de la capitale. La signification du terme est donc « demander la sagesse (pour gouverner) ».

Un autre phénomène souvent présent dans notre corpus se situe à mi-chemin entre lexicologie et grammaire, vu qu'il concerne les possibilités de rection des mots dont on modifie les cas de construction. On assiste ainsi à l'utilisation directe du verbe *solliciter*. En français central, ce verbe s'accompagne d'un élément abstrait (par exemple, « solliciter l'attention »), alors qu'ici il est utilisé à la place du verbe *utiliser* et donc avec une signification pragmatique : « Des discours en français, anglais, espagnol, arabe, voilà une rencontre où le casque a été très **sollicité** »<sup>40</sup>. Dans le cas de certains verbes, les modifications de rection sont souvent accompagnées par un glissement sémantique, comme dans l'exemple suivant intervenu à l'occasion des funérailles de Ki-Zerbo : « Arrivés à deux kilomètres du domicile du défunt à l'entrée de Toma, les Mossé bloquent la voie. Munis d'arcs et de fléchettes, ils exigent que le "vieux Samo" **s'affranchisse** d'abord »<sup>41</sup>. En français standard, on dit « s'affranchir de quelque chose » tandis qu'ici on utilise ce verbe à la forme transitive pour dire « payer quelque chose en argent à valeur symbolique pour pouvoir passer ». Deux autres verbes sont utilisés dans un contexte similaire : il s'agit de « **voir** » pour demander de l'argent de manière illicite et de « **bouffer** » qui désigne quelqu'un qui profite de sa situation pour détourner des sous. Comme l'explique Gisèle Prignitz (1994 : 56), c'est surtout au niveau de la connotation que l'on enregistre des changements de relief.

Ce que le lecteur occidental remarque immédiatement, ce sont les expressions empruntées à la réalité occidentale et appliquées sans aucune modification à la vie en Afrique, par exemple : « En bons chats échaudés, les Burkinabè craindront **le froid de janvier**, le temps d'être définitivement rassurés. »<sup>42</sup> Une utilisation qui est exactement copiée et qui peut être utilisée seulement du point de vue métaphorique pour des raisons climatiques bien évidentes. Dans un autre cas, une expression du français standard est réinterprétée en un jeu de mot : « **Un couvre feu couve du feu** »<sup>43</sup>. C'est ainsi qu'en ajoutant un élément modificateur, l'on obtient l'effet ironique recherché pour retenir l'attention du lecteur.

Les particularités mises en relief par ce corpus d'articles de presse sont à notre avis remarquables, surtout pour la multiplicité et la finalité des variantes. Pour la plupart, il s'agit d'écarts instables, mais déjà symptomatiques de la vitalité du français d'Afrique, vitalité encore plus évidente dans ses traits morphosyntaxiques jusqu'à présent moins sujets à une analyse approfondie.

## Morpho-syntaxe

Une lecture attentive de ce type de textes prouve que les journalistes burkinabè savent manier la langue française de manière pertinente et élégante. On peut cependant discerner quelques tendances principales du point de vue de la morphologie et de la syntaxe qui sont d'un grand intérêt pour notre analyse car elles s'éloignent de la norme. Pourtant, nous

<sup>38</sup> Passek Taalé, « L'offre de Gbagbo », *Observateur Paalga*, 11/09/06.

<sup>39</sup> *Ibid.* Cette dernière expression est très proche de ce qu'on peut lire dans la presse française.

<sup>40</sup> Enok Kindo, « Le clap d'un nouveau partenariat Sud-Sud », *Sidwaya*, 02/12/2006.

<sup>41</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Joseph Ki-Zerbo conduit à sa dernière demeure », *Sidwaya*, 09/12/2006.

<sup>42</sup> J.J., « 2007. Bon annè ou pas ? », *Journal du Jeudi*, n° 798 du 4 au 10 janvier 2007.

<sup>43</sup> JESP, « Couvre feu, un mot si lointain », *Sidwaya*, 21/12/2006.

éviterons toute justification normative en relation à la grammaire des fautes aussi bien qu'explicative par rapport à l'interférence des langues ethniques<sup>44</sup>.

Tous les linguistes qui se sont occupés du français d'Afrique se concentrent sur deux aspects qui ne sont pas difficiles à repérer. La première caractéristique concerne l'omniprésence du déictique – **là**, typique de l'oralité, mais passé également à l'écrit comme dans la phrase : « En tout état de cause, l'usage de ces pesticides-**là**, on en reparlera. »<sup>45</sup>

La deuxième observation porte sur une utilisation assez libre des prépositions. Les expressions de lieu sont souvent atténuées comme dans le cas où le journaliste parle de Ouaga 2000 : « [...] quand il m'arrive de passer **vers** là-bas et de le regarder avec mes yeux de profane [...] »<sup>46</sup> où la préposition affaiblit toute idée de précision. Tantôt on insiste sur certaines prépositions dont on préfère l'utilisation par rapport à d'autres : « Restons dans le sillage de la grande muette **pour** dire que **pour** compter du 03 février 2007, un officier hors du commun s'en ira à la retraite. »<sup>47</sup>, tantôt on suit la règle principale et on simplifie comme à propos d'un ancien ministre de la Justice : « [...] et cela **avant être** ministre des Affaires étrangères. »<sup>48</sup> Parfois on déroge à toute règle comme lorsqu'on lit : « A monsieur Issaka Korogo de savoir mettre davantage d'orthodoxie **par** la gestion de ses affaires [...] »<sup>49</sup> au lieu de **dans**.

Certaines prépositions complexes sont également remarquables. C'est surtout **après que** qui pose problème dans le choix du subjonctif : « Ce fut ainsi que débuta à 21h, la veillée funèbre **après que** des autorités religieuses **eussent** signé le livre des condoléances. »<sup>50</sup>, ainsi que « Selon Clotilde Ouédraogo, c'est sa fille aînée de 6 ans qui a reçu en première position, le jour de la distribution, les comprimés après que les agents **aient** demandé son âge »<sup>51</sup>.

En ce qui concerne les pronoms démonstratifs, on remarque qu'ils sont souvent suivis d'un adjectif qui les détermine lorsque la construction régulière consisterait à utiliser un article défini (cf. Grevisse, 2001 : 1031). Prenons quelques exemples : « Cette mission fait suite à **celle multisectorielle** effectuée par le Centre marocain de promotion des exportateurs [...] »<sup>52</sup>, par rapport aux victimes des émeutes de décembre 2006 : « Quant à **celles policières**, [...], elles reposent au cimetière de Taabtenga. »<sup>53</sup> et toujours sur le même sujet : « Les crépitements des armes légères et les détonations de **celles lourdes** résonnent encore aux oreilles des Ouagalais [...] »<sup>54</sup>

Maintes perplexités surgissent devant l'utilisation du pronom **en** pour lequel Grevisse (2001 : 1000) aussi parle de certains cas redondants. Dans nos exemples, on assiste toutefois à une construction syntaxique totalement faussée par une reprise pronominale erronée vu qu'elle engendre une répétition. Considérons la première phrase liée à un pesticide particulièrement dangereux « [...] notre brave agriculteur avait oublié que ces mêmes céréales pulvérisées de pesticide, lui et sa famille **en** consommeraient. [...] Séni et un de ses fils **en** ont succombé »<sup>55</sup>. Dans d'autres cas, nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi ce même pronom, qui serait nécessaire, manque totalement. On peut lire à propos de la production de

<sup>44</sup> Voir à ce propos Gandon, 1994 : 70.

<sup>45</sup> Passek Taalé, « Suicide ou meurtre à Ouaga 2000 », *Observateur Paalga*, 09/10/06.

<sup>46</sup> Passek Taalé, « Les députés de la Gnagna et le triple assassinat de Pièla », *Observateur Paalga*, 01/12/06.

<sup>47</sup> Passek Taalé, « Les têtes commencent à tomber dans l'armée », *Observateur Paalga*, 12/01/07.

<sup>48</sup> Passek Taalé, « Quand les dieux se rencontrent », *Observateur Paalga*, 15/12/06.

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Joseph Ki-Zerbo conduit à sa dernière demeure », *Sidwaya*, 09/12/06.

<sup>51</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Lutte contre la bilharziose dans la Boucle du Mouhoun », *Sidwaya*, 13/12/2006.

<sup>52</sup> Passek Taalé, « L'offre de Gbagbo », *Observateur Paalga*, 11/09/06.

<sup>53</sup> Passek Taalé, « La Noël kenyanne de Blaise », *Observateur Paalga*, 29/12/06.

<sup>54</sup> Passek Taalé, « Les têtes commencent à tomber dans l'armée », *Observateur Paalga*, 12/01/07.

<sup>55</sup> Passek Taalé, « Suicide ou meurtre à Ouaga 2000 », *Observateur Paalga*, 09/10/06.

bière : « A cette polémique de Ouagadougou **s'ajoute** une autre à Bobo, au centre de laquelle il y a, encore, l'argent. »<sup>56</sup>

Certaines constructions font défaut dans quelques articles vu qu'on y retrouve des formes absolument désuètes ou erronées en français standard. A deux reprises, nous avons souligné une construction impersonnelle utilisant le pronom personnel *il* plus un verbe au passé composé. La première de ces constructions porte sur l'assassinat du journaliste Zongo : « Et de poursuivre que les confrères (NDLR : journalistes) n'assisteront pas passivement à l'enterrement du dossier. **Il s'est par ailleurs rappelé** la présence parmi eux, il y a 2 ans (le 13 décembre 2004) sur les mêmes lieux, du Pr Joseph Ki-Zerbo, décédé le 4 décembre dernier. »<sup>57</sup> Nous trouvons la seconde, à propos du recensement de la population avant les élections législatives de 2007 : « Pour le moment, c'est l'Etat burkinabè qui en est le principal bailleur de fonds. Mais, **il est attendu la contribution** des partenaires. »<sup>58</sup>

Dans une forme affirmative, c'est le verbe qui pose un problème de concordance : un sujet évidemment singulier est suivi d'un verbe au pluriel parce qu'on l'assimile à d'autres personnages qui accomplissent la même action. C'est le cas de plusieurs descriptions de rendez-vous politiques : « Le mardi 24 octobre 2006, le haut-commissaire du Kadiogo accompagné du Secrétaire général **ont** rencontré le maire et le Conseil municipal de Tanghin-Dassouri. »<sup>59</sup>

Parfois, même la forme négative semble déroger à la règle. La négation s'effectue alors de manière inattendue parce qu'incomplète : tantôt un simple adjectif indéfini semble suffire, « [...] il s'est inquiété de la validité des audiences foraines qui se dérouleront sous **aucune** autorité préfectorale »<sup>60</sup>, tantôt la négation de deux infinitifs ne porte que sur le premier, le deuxième étant introduit par une coordonnée à valeur positive et non par *ni* : « S'agissant du Premier Ministre, il n'a pas voulu revoir **et** prendre en main les Forces dites de Défense et de Sécurité »<sup>61</sup>. Une certaine insécurité se manifeste à l'égard de la négation de l'infinitif : « [...] même si l'Etat semble **n'avoir pas** dit son dernier mot »<sup>62</sup>. On note un manque de précision concernant les adverbes à propos d'un certificat pour un étudiant : « Là-bas **aussi** on ne vend pas de ce timbre. »<sup>63</sup>

C'est certainement à cause de la vitesse des informations et de la nécessité de leur publication que l'on trouve des exemples de transcriptions du discours direct à la forme indirecte : « ZONGO et LANKOANDE ont affirmé que 56 veuves de l'entreprise ont pleuré **devant nous** »<sup>64</sup> ; « Il ne savait pas **quand est-ce qu'il a été** embauché, **quand est-ce qu'il a été** licencié. »<sup>65</sup>

La construction se fait lourde et enchevêtrée lorsqu'une phrase se compose de trop de relatives, comme dans l'exemple qui suit : « Chaque fois, on aura constaté **que** le mode même de pensée était en cause, **qui** fait du pouvoir, de la souveraineté et de l'intégration des notions antinomiques. »<sup>66</sup> Ici, la deuxième relative est liée à la première d'une manière incorrecte comme subordonnée d'une subordonnée. Parfois, le problème semble lié à une surabondance

<sup>56</sup> Passek Taalé, « Enlèvement kamikaze sur Babanguida », *Observateur Paalga*, 02/02/07.

<sup>57</sup> Koumia Alassane Karama, « VIIIe anniversaire du drame de Sapouy », *Sidwaya*, 14/12/2006.

<sup>58</sup> Jolivet Emmaüs et Alassane Koumia Karama, « Le recensement de la population ne vise aucun but fiscal », *Sidwaya*, 08/12/2006.

<sup>59</sup> Passek Taalé, « Le poker-menteur de Ménard », *Observateur Paalga*, 27/10/06.

<sup>60</sup> R.K., « Audiences foraines à Massala », *Le Matin d'Abidjan*, 05/08/2006.

<sup>61</sup> D.B., « Situation socio-politique : les erreurs que Banny et le RHDP doivent corriger », *Le nouveau Réveil*, 02/08/2006.

<sup>62</sup> Passek Taalé, « Quand les dieux se rencontrent », *Observateur Paalga*, 15/12/06.

<sup>63</sup> Passek Taalé, « Les têtes commencent à tomber dans l'armée », *Observateur Paalga*, 12/01/07.

<sup>64</sup> Halidou Ouedraogo, « Réaction de Me Halidou Ouedraogo à deux ex-travailleurs de OK », *Sidwaya*, 01/12/2006.

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> JJ, « Silence, on intègre ! », *Journal du Jeudi*, n° 801, du 25 au 31 Janvier 2007.

de détails comme il arrive dans la phrase : « Pour des pays situés dans le même espace, c'**en** est un peu trop, **ce qui** ne facilite guère les échanges »<sup>67</sup> à propos des différentes monnaies existant en Afrique sub-saharienne : le franc CFA des pays francophones, le cédé ghanéen, le naïra nigérian et le dalasi gambien.

Dans la réalité des faits, c'est la surabondance de propositions qui se révèle assez problématique lorsqu'il s'agit de formes surchargées, ou bien qui réunissent trop de subordinées et de prépositions. En voici un exemple : « En somme, en plus de la performance de la machine électorale qui a fait ses preuves, il faudra lui ajouter ce supplément de popularité vraie et non mécanique **pour** se faire une assise moins sujette à angoisses **pour** les animateurs dans l'échafaudage quasi quotidien de parades **pour** demeurer leader envers et contre tous. »<sup>68</sup> La coordination semble donc manifester certaines particularités assez récurrentes, même si quelques exemples relevés dans la presse africaine ne semblent pas radicalement différents de ceux qui émaillent la presse française. Partout en effet, les journalistes – pressés par les événements et les dates de consigne – ont tendance à simplifier pour retrouver ensuite le tour synthétique en vertu de la loi du moindre effort. Voilà ce qu'on trouve à l'occasion de la recherche d'un certificat médical pour un étudiant : « En effet, comment a-t-on idée d'arrêter la vente d'un timbre **sous prétexte qu'**on en attend un nouveau, **qui** n'est pas encore là, **et sans** en prévenir les usagers, **ne serait-ce que** par un petit communiqué ? »<sup>69</sup>

## Conclusion

S'il est vrai que les variantes lexicales sont plus évidentes et peut-être plus amusantes aussi, on ne peut pas mettre au second plan les variantes d'ordre morpho-syntaxique : disséminées de manière assez régulière, elles sont à surveiller parce que destinées petit à petit à s'incruster. D'autres caractéristiques s'imposent qui ne peuvent rentrer dans les sections évoquées ci-dessus. Tout au long de la lecture de ces articles de presse, nous avons remarqué des fautes de frappe que l'on peut aisément trouver même dans la presse de l'Hexagone. Il s'agit de coquilles déterminées par la vitesse de la composition et / ou l'urgence des différentes situations. Par exemple, la répétition et l'homophone qui suivent : « Les résultats ont été portés à la connaissance de la **Presse** au **cour** d'une conférence de **presse**. »<sup>70</sup>, et encore : « Ces **derrières** années, la diplomatie burkinabè a remporté des succès. »<sup>71</sup> Voire l'utilisation erronée de certains termes moins usités tels que : « C'était la **débande**. »<sup>72</sup> Des cas-limite qui occupent également certains titres : « **Bon annè** ou pas ? »<sup>73</sup> ou qui se font remarquer pour une volonté d'exagération : « Celui-ci depuis son installation n'a pas fonctionné **faute** de **manque** de moyens. »<sup>74</sup>

D'un autre côté, Pascal Somé (2006 : 117) remarque un souci d'hyper-correction à l'oral, ce que nous avons également trouvé à l'écrit surtout dans deux situations bien précises. La première se vérifie lorsque le journaliste choisit de retranscrire certains documents en en

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> JJ, « CDP. Le congrès d'un grand parti n'est pas petit », *Journal du Jeudi*, n° 790, du 9 au 15 Novembre 2006.

<sup>69</sup> Passek Taalé, « Les têtes commencent à tomber dans l'armée », *Observateur Paalga*, 12/01/07.

<sup>70</sup> Halidou Ouedraogo, « Réaction de Me Halidou Ouedraogo à deux ex-travailleurs de OK », *Sidwaya*, 01/12/2006.

<sup>71</sup> Koumia Alassane Karama, « Ce qu'attend Blaise Compaoré de ses représentants à l'étranger », *Sidwaya*, 20/12/2006.

<sup>72</sup> Alassane Kere, « Heurts entre policiers et militaires à Ouagadougou », *Sidwaya*, 21/12/2006.

<sup>73</sup> J.J., « 2007. Bon annè ou pas ? », *Journal du Jeudi*, n° 798 du 4 au 10 janvier 2007.

<sup>74</sup> Daouda Emile Ouedraogo, Boureima Sanga, Clarisse Hema, « Lutte contre la traite et l'exode d'enfants. Réprimer pour donner l'exemple », *Sidwaya*, 01/12/2006.

soulignant les fautes et en donnant immédiatement après la correction aux lecteurs. C'est le cas par exemple à l'occasion d'une distribution massive de médicaments spécifiques, un épisode d'extrême importance touchant la santé de la population. La fiche du docteur responsable du district se termine par « Je vous l'envoie avis et une **meilleur** prise en charge » (NDLR : la faute d'orthographe du mot « meilleur » est du document) signé « traitant » avec le tampon « régiment parachutiste commando »<sup>75</sup> et un peu plus loin « pour vomissement bilieux **accompagnée** (NDLR : la faute d'orthographe -e muet à accompagnée provient du document) de diarrhée liquidienne le tout évoluant depuis 96 heures environ (NDLR : 4 jours environ après la prise) »<sup>76</sup>.

Le second cas que nous avons remarqué concerne l'explicitation des chiffres toujours accompagnés par l'indication en lettres. En voici quelques exemples : « Depuis un certain temps **deux (02)** personnes [...] », « [...] et pour cela nous avons pris **trois (03)** jours [...] », « Nous avons examiné **quatre (04)** dossiers [...] »<sup>77</sup>. A propos de cet usage, Gandon (1994 : 84) se demande s'il s'agit d'une ancienne influence de l'administration coloniale, tout en considérant qu'en France cela est réservé aux données administratives, juridiques et financières.

Les comportements que nous venons d'évoquer sont symptomatiques des tentatives d'appropriation de la langue française à travers de multiples processus de vernacularisation ou de véhicularisation au contact des langues nationales. A partir d'une certaine vision du monde africain, ainsi que de modes de conceptualisation spécifiques, nous sommes arrivés à déchiffrer des tendances inattendues par rapport au « français central », mais notre analyse ne peut avoir aucun caractère d'exhaustivité. Tous ces phénomènes ne sont que la manifestation d'une réalité *in fieri*.

Il est sûr que pour arriver à redéterminer l'usage d'une langue, il faut bien la maîtriser, d'où les jeux de mots, les néologismes et toutes ces expressions créées sur la base de l'urgence d'une actualité en éternel mouvement. Le mélange seul constitue la normalité en milieu communicatif, une normalité qui se veut protéiforme et enrichissante. Le plurilinguisme n'est pas une entité abstraite, mais un devenir palpable, une forme de création qui pose les jalons d'un chemin dont on ne connaît pas encore le point d'arrivée.

Le français des journaux se confirme comme un excellent support pour l'étude descriptive d'une norme d'usage, celle des plus lettrés, mais aussi comme modèle susceptible de servir de norme de prestige, et de prendre le relais de la norme scolaire, pour une partie intermédiaire de la population. Cela signifie que le sentiment d'appropriation de la langue française au Burkina est complet et prouvé par l'extraordinaire vitalité des tendances analysées. Bien d'autres restent à sonder, parce qu'il est désormais prouvé que « le français s'africanise » (Somé, 2006 : 117).

## Bibliographie

BASSOLE A., 2006, « Nomadisme politique au Canada », *L'Express*, édition du 07/03/06.

Disponible sur Internet : [www.lexpress.to/forum/62](http://www.lexpress.to/forum/62).

DA E., 1990, « Au carrefour de la palabre », *Notre Librairie*, n° 101, avril-juin 1990, pp. 6-7.

DUMONT P., 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.

<sup>75</sup> Daouda Emile Ouedraogo, « Lutte contre la bilharziose dans la Boucle du Mouhoun », *Sidwaya*, 13/12/2006.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Halidou Ouedraogo, « Réaction de Me Halidou Ouédraogo à deux ex-travailleurs de OK », *Sidwaya*, 01/12/2006.

- GANDON F.-M., 1994, « Appropriation et syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou (Burkina Faso) : préposition, rection, pronoms », *Langue Française*, n° 104, Décembre 1994, p. 70-88
- GREVISSE M., 2001, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 13<sup>e</sup> édition, 6<sup>e</sup> tirage.
- KEITA A., 1998, « Fantaisie lexicale et néologie : le cas de JJ : presse écrite en français au Burkina Faso », dans Queffelec A. (éd.), *Francophonies, Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Le français en Afrique, n° 12, Paris, Didier-Erudition, pp. 153-161. Disponible sur Internet : [www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Keita.htm](http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Keita.htm).
- KLOTCHKOFF J.-C., 2004, *Le Burkina Faso aujourd'hui*, Paris, Les Editions du Jaguar.
- LAFAGE S. (dir.), 1985-1986, *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta*, Le français en Afrique, n° 6, Paris, Didier-Erudition. Disponible sur Internet : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/6/6.html>.
- NIKIEMA N., 1990, « La situation linguistique », *Notre Librairie*, n° 101, avril-juin 1990, pp. 16-19.
- PACERE F. T., 1987, *Bendrologie et littérature culturelle*, 10 volumes, Ouagadougou, Maison Pousga.
- PACERE F. T., 1988, *Bendr N'Gombe : Parole et poésie du tam-tam (mooré-français)*, Ouagadougou, Maison Pousga.
- PACERE F. T., 1990, « Mon testament littéraire » (propos recueillis par Patrick Ilboudo), *Notre Librairie*, n° 101, avril-juin 1990, pp. 65-66.
- PRIGNITZ G., 1994, « Rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation : le cas du français au Burkina Faso », *Langue française*, n° 104, pp. 49-63.
- PRIGNITZ G., 2001, « La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, pp. 795-814. Disponible sur Internet : <http://etudesafricaines.revues.org/document122.html>.
- REY A. (dir.), 1985, *Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2<sup>e</sup> édition revue et enrichie.
- SISSAO A. J., 2001, « La question du métissage dans l'écriture du roman burkinabè contemporain », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, pp. 783-794. Disponible sur Internet : <http://etudesafricaines.revues.org/document121.html>.
- SOME P., 2006, « Le plurilinguisme en héritage », *Le français dans le monde*, numéro spécial, janvier 2006, p. 109.

# LES INTERLECTES DE LA FRANCOPHONIE CAMEROUNAISE A LA UNE DES JOURNAUX

Ferdinand NJOH KOME

CREDILIF-PREFICS (EA 3207) – Université de Rennes II

## Introduction : situation sociolinguistique du Cameroun

Le Cameroun revendique un bilinguisme officiel qu'il a hérité de l'administration quasi coloniale anglaise et française. La zone francophone, la plus grande, s'étend sur huit régions dans lesquelles se trouvent les deux principales métropoles du pays, Yaoundé et Douala, alors que deux provinces sur dix sont anglophones et se situent à l'ouest du pays. Ce pays compte une grande diversité linguistique<sup>1</sup>. Le fulfulde au nord est le véhiculaire principal, alors qu'au sud, aucune langue ethnique ne domine véritablement dans les échanges. Toutefois, le duala est couramment utilisé dans la région du littoral Sawa, le bassa, l'ewondo et le bulu dans la grande région forestière, le pidgin-english dans toute la région occidentale, ceci très souvent est consécutif à l'histoire de l'évangélisation. Ces langues ont longtemps été exclues du système officiel d'enseignement et fortement réprimées aussi bien dans les systèmes éducatifs francophone qu'anglophone. Le français et l'anglais imposés, les langues nationales se sont trouvées dominées et ont de ce fait charrié des représentations essentiellement dévalorisantes. Quelques initiatives intellectuelles (et souvent timides) de revalorisation des langues nationales ont du mal à effacer des représentations ancrées dans les esprits depuis l'époque coloniale. Les médias camerounais sont d'expression française ou anglaise. Suite aux multiples contacts linguistiques favorisés par le brassage des populations<sup>2</sup> et les mutations à la fois historiques, sociales, économiques et culturelles, la langue française, par son dynamisme, va intégrer des *mélanges*<sup>3</sup>. Des rapports conflictuels que le français entretient avec les langues ethniques naissent des parlers typiques. Le résultat est un conflit/partenariat nouveau entre ces parlers *mélangés* et le français dit normatif ou scolaire. Quel statut pour quel français ?

---

<sup>1</sup> 239 langues nationales pour Dieu & Renaud (1983), 270 pour Hagège (2000).

<sup>2</sup> Afin de construire une nation de la multiplicité ethnique, linguistique et religieuse, la politique camerounaise a longtemps consisté à muter de façon rotative le personnel de l'Etat dans différentes régions du pays, à construire des internats dans lesquels se trouvaient des élèves de toutes les composantes du pays. D'où l'idée de mélange de cultures qui serait l'une des sources du français camerounais.

<sup>3</sup> On parlera de mélange ou de métissage pour des phénomènes qui vont plus loin que le switching ou le mixing, les codes qui tendent à l'autonomie comme le camfranglais.

On pourrait entreprendre une réflexion sur les pratiques (une typologie de la francophonie camerounaise, la description des usages) et sur les représentations sociolinguistiques, et l'illustration viendrait de l'exposition langagière (Beyom, 2005) des professionnels de la communication publique. Or dans les rues africaines et camerounaises, un large public hétérogène se masse devant les titres de journaux, signe d'une communion. Et, pour Develotte (2000), les titres à la une sont à la fois reflets et modèles de la société. Ils sont des espaces de diffusion de représentations au niveau macro-social. Ce sont alors des espaces privilégiés d'inscription des traces langagières portant une mémoire socio-historique.

Dans cet article nous allons étudier les statuts du français dans les unes de presse dans un contexte de pluralité ethno-linguistique particulier. Il s'agit déjà de légitimer le corpus écrit dans une science, la sociolinguistique dans laquelle les pratiques orales sont privilégiées, par la suite, d'analyser la francophonie camerounaise dans les titres de presse, d'observer les traits définitoires des usages pour enfin envisager des perspectives de recherche.

## Corpus et méthodologie

Dumont et Maurer (1993 : 107-108) soulignent la problématique des corpus écrits dont on « étudie les caractéristiques linguistiques en les rapportant à leur valeur communicative, pour en inférer des conclusions portant sur le fonctionnement d'une langue articulée en variétés différentes ou sur le partage du marché linguistique entre les différentes langues en présence ». En fait, on va du texte vers le destinataire, vers la société. Dumont et Maurer recommandent d'évacuer la question de l'auteur et de se reporter, dans l'analyse, uniquement à la situation d'énonciation. Il faut cependant éviter les généralisations, les textes écrits ayant des formes et des fonctions distinctes. Cela se vérifie même dans un journal. Si l'on n'envisage que le titre, il est le lieu d'oralisation de l'écrit (Tuomarla, 1999), une zone de coopération sociale (Bronckart et al., 1985). Sullet-Nylander (1998) et Engel (2000) ont présenté des descriptions de ses formes courantes. La forme récurrente du titre de presse est la phrase averbale, avec ou sans omission de l'article du substantif introducteur, avec oblitération de la copule. Les phrases verbales sont simplifiées. Les grammairiens identifient deux types de titres : le titre-phrase avec un sujet-thème et un prédicat, et le titre énoncé que seul le contexte permet de comprendre. Les titres se présentent très souvent sous une forme bi-segmentale avec un topique<sup>4</sup> (le surtitre) précédant le titre proprement dit. Un texte explicatif assez bref peut le suivre, texte sous la forme d'entrées successives ou sous la forme de dissertation. Il est la porte d'entrée du journal et, sur le plan du vocabulaire, les manuels de méthodologie recommandent la simplicité.

La diversité des usages dans la francophonie camerounaise ne semble pas perturber les lecteurs. Sur 94 personnes interrogées, 64 % affirment le caractère accessible de la langue des titres de presse, 43 % soulignent son caractère instructif. Seuls 7 % des lecteurs de titre interrogés trouvent qu'ils font beaucoup d'efforts pour comprendre les titres à la une car la langue est éloignée de celle qu'ils parlent. Aucun lecteur ne trouve les titres de la presse camerounaise totalement incompréhensibles.

La pertinence du corpus des titres de presse comme porteur de pratiques sociolinguistiques et légitimant ces pratiques s'impose à l'observation du phénomène d'attroupement devant les kiosques dans les grandes villes camerounaises. En dehors du recueil des unes de presse sur lesquelles nous avons fait l'analyse linguistique, nous voulions envisager les habitudes des lecteurs de titres à la une, leurs usages et représentations linguistiques. Blanchet (2000) suggère l'étude des faits langagiers dans leur complexe diversité par la *participation*, la

<sup>4</sup> Indicateur thématique ou référentiel, certains parlent de « cadre du discours ». Ce qui fait du titre un objet textuel proprement dit.

*distanciation*, la *comparaison* et la *contre-vérification*. Notre étude se fait donc également à travers un questionnaire semi-ouvert pour s'adapter aux difficultés (contraintes de temps, peur de mal répondre, peur de la faute...) du terrain. Ce questionnaire s'est accompagné d'un entretien compréhensif car discuter avec l'enquêté sur ses sentiments de lecteur de titres de presse au Cameroun a permis à la fois une observation participante et un contact humain de mise en confiance. Nous avons également distribué un questionnaire à des journalistes avant d'interroger des responsables de rédaction, dans le but de mettre le corpus en contexte de production et favorisant de ce fait la prise en compte de éléments grammaticaux, énonciatifs, pragmatiques, socioculturels, bref une lecture ethno-sociolinguistique (Blanchet, 2000) des observables.

## La langue française au Cameroun

Le taux de scolarisation au Cameroun est l'un des plus élevés d'Afrique<sup>5</sup>, mais seule une infime partie de la population parvient à un niveau d'études supérieures. Intuitivement, on peut dire qu'une bonne frange de la population camerounaise lit et comprend un énoncé relativement simple en français. Les manuels de méthodologie, sur le titre de presse demandent simplicité et attractivité. Les responsables de rédactions nous ont d'ailleurs confirmé leur souci de respecter ces principes. En principe donc, le lecteur camerounais devrait pouvoir interpréter/comprendre le message d'un titre de presse, avec l'hypothèse d'une compétence accrue pour le citoyen des agglomérations francophones. La langue française, dans le contexte camerounais plurilingue tend donc à devenir le véhiculaire. Cette langue, au contact des langues camerounaises n'est cependant pas uniforme et ses variétés font l'objet de maintes publications<sup>6</sup>. Nacro (1988) puis Biloa (2003), à propos des niveaux de langue en Afrique, distinguent trois niveaux :

- Le niveau acrolectal, considéré comme proche de la variété hexagonale. Il reste un idéal à atteindre et on aurait pu classer ici des journaux « sérieux » (Ndé, 2003) comme *Le Messenger*, *Mutations*, *La Nouvelle expression* qui revendiquent de parler comme la règle scolaire le veut. On l'assimile à l'expression de ceux ayant un niveau d'études supérieures ;
- Le niveau mésolectal, caractérisé par un usage marqué de régionalismes, avec une norme locale implicite, correspond au niveau d'études secondaires. On aurait ici *Le Front*, *Aurore plus*, *Le jeune enquêteur*, *L'œil du Sahel* ;
- Le niveau basilectal, caractérisé par ses écarts par rapport à la norme exogène et dont l'acquisition se fait plus dans la rue qu'à l'école. *Le Popoli* serait ici concerné.

Pour assurer une certaine continuité, Caitucoli (1986) pense qu'il existe un *continuum*, une compétence active des lecteurs-locuteurs leur permettant de passer d'un niveau à l'autre par rapport à la situation de communication et à la fonction de l'énoncé.

Nous ne sommes pas d'avis qu'il faille évaluer les pratiques linguistiques à l'aune du niveau scolaire. Or c'est vraisemblablement la thèse la plus courante dans les typologies du français au Cameroun et en Afrique. L'exposition aux médias et TIC, à la culture française, le fort taux de scolarisation et d'urbanisation, le rapport à l'école et à la norme scolaire tendent non seulement à la *camerounisation* de la langue française (en évocation du mode synthétique de la mondialisation des cultures), mais aussi à son érection en une véritable L1.

Carole De Féral (1993 ; 2005) distingue quant à elle trois catégories de formes : les usages de locuteurs à la compétence insuffisante ; les usages de locuteurs chez lesquels, consciemment ou pas, on rencontre des interférences du substrat prosodique ou des

<sup>5</sup> Certains chiffres le situent à 80 %.

<sup>6</sup> On ne saurait être exhaustif mais citons Mendo Zé (1990), Tabi Manga (2000), Ongué Essono (1993).

constructions de langues camerounaises ; le français hexagonal qu'on ne retrouve que dans des cadres formels et pas dans les échanges. Elle reconnaît également l'existence d'un continuum entre ces formes. De l'autre côté, elle range le camfranglais, langue des jeunes des cités urbaines qui a une fonction essentiellement identitaire, « mélange » du français, de l'anglais, du pidgin-english et de langues ethniques. La connaissance de ces langues n'assure pas une compétence dans le camfranglais. Elle s'interroge d'ailleurs sur une certaine autonomie de ce code.

En fait, il existe bien un (ou des ?) français camerounais sur les plans phonétique, lexical et morphosyntaxique. Onguéné Essono (1999) et Biloa (2003) en énoncent les critères et principes définitoires par les aspects idéologique, linguistique et historique. Tous les responsables de rédaction des journaux camerounais consultés le reconnaissent, même s'ils ont du mal à lui donner un nom et donc à lui assigner un statut (on parle du *français de la rue*, de *camfranglais*, de *francanglais*, de *français populaire*, de *français camerounais*).

En réalité, le français du/au Cameroun est une continuité, qui va d'un seuil indéfini (jusqu'à présent) de vernacularisation, dont l'une des extrémités connues est le camfranglais tel que décrit par Féral (1979 et 2005), à un autre seuil dit d'emprunt dont se réclament les rédacteurs du *Messenger*, de *La Nouvelle expression* ou de *Mutations*. Nous devons, dans les journaux visiter ce continuum d'un pôle à l'autre.

## La une de presse du journal *Le Popoli* : entre vernacularisation, argotisation et stylistisation

L'incorrection et les calques sont des phénomènes normaux en situation d'appropriation d'une langue. Ceci implique que toute langue possède un seuil d'équilibre virtuel. Le français au Cameroun est, à la base, une langue d'appropriation (communication) et non une langue culturelle (identitaire). L'histoire, les dynamismes linguistiques des contextes plurilingues, la construction d'une identité nationale sont probablement des causes du phénomène du français camerounais.

Si l'on veut comprendre les titres du *Popoli*, il faut considérer l'argot – avec le sens que Denise François-Geiger (1990) donne au mot – comme une manière de parler, de se faire comprendre particulière à un groupe social et la vernacularisation comme des états différents et successifs de l'aventure de la langue française au Cameroun. En oblitérant les considérations sur le type de corpus (oral ou écrit) que nous reconnaissons toutefois pertinentes, nous voulons poser des titres du *Popoli*, journal au parler métissé, argotique, dont les lecteurs se recrutent dans toutes les composantes sociales du Cameroun, et leurs équivalents camfranglais<sup>7</sup>, autre forme langagière métissée que Carole De Féral (2005) considère comme un parler identitaire des jeunes scolarisés dans les villes camerounaises.

Titre du <i>Popoli</i>	Camfranglais
La terreur du « came no go » <sup>8</sup>	La fia du came no go
Poupoul apporte le « ngrimbah » aux Lions <sup>9</sup>	Poupoul bring le ngrimbah aux Lions
Une dame-jeanne d'ondontol tue une femme <sup>10</sup>	Une dame-jeanne d'ondon(tol) kill une nga

<sup>7</sup> Nous avons fait appel à notre compétence de locuteur, mais également à celle d'un élève de la classe de seconde du Lycée de Deido à Douala et d'une étudiante de troisième année de l'Université de Douala. Reconnaissons l'existence de formes diverses de camfranglais, de la version pidginisée dont on parle ici aux versions les plus simples dont le parler du *Popoli* ferait partie.

<sup>8</sup> N°268 du 16 avril 1998.

<sup>9</sup> N° 284 du 11 juin 1998.

<sup>10</sup> N°693 du 25 juillet 2002.

Les constructions syntaxiques nominales, elliptiques et verbales sont identiques :  
 Déterminant+Nom+Suite prépositive en complément du nom  
 Nom propre+Verbe+Objet direct+Objet second  
 Groupe nominal sujet+verbe+Objet direct.

Les supports morphologiques comme les déterminants, les prépositions sont du français, certains supports temporels et aspectuels également. Les emprunts à l'anglais et aux langues ethniques contribuent à la construction des contenus sémantique, stylistique et pragmatique aux énoncés des titres. Les mots français dans le camfranglais désignent des réalités dont la référentiation s'est usuellement faite en français, sans équivalence dans les langues locales ni au pidgin. Le mot français semble ici être l'emprunt. De toute évidence, le rejet du camfranglais par les enseignants, les médias (Queffelec, 2000) tient moins du conflit de générations que de la difficulté de structurer cette langue comme une variante du français. On peut parler de ce cas comme d'un cas de *discontinuité interlinguistique* (Wald *et al.*, 1973). Par contre, le parler du *Popoli* se situe dans un continuum francophone qui permet à ses lecteurs de pouvoir contextualiser les énoncés. Le dynamisme de la langue, dans l'optique du *Popoli*, c'est une licence poétique absolue qui a été délivrée aux locuteurs, d'où le foisonnement de créations lexicales, de changements de sens. La mise en contexte linguistique (le français, l'anglais, le pidgin, les langues ethniques principalement) et énonciatif (la situation discursive) permet la compréhension d'un énoncé comme

Elle quitte son mari et meurt pour un « yo »<sup>11</sup>  
 Un mboma dans le w.c. du chaiman !<sup>12</sup>

Dans le premier exemple, en faisant abstraction du mot *yo*, *Elle quitte son mari et meurt pour un X*, on a un énoncé en français courant qui comporte deux procès dont le second est postérieur au premier et possiblement consécutif à lui. Pour constituer l'information rhématique, le mot étranger va porter une surcharge informative. Ici *yo* porte des sèmes virtuels d'irresponsabilité, de futilité, d'imitation de la jeunesse branchée occidentale, etc.

Dans le second exemple, la ponctuation marque déjà un état d'âme du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé. Le noyau syntaxique de la phrase nominale est *mboma*. Un nom intégré dans une forme syntaxique française, avec *un* comme déterminant, et *dans* introduisant une suite circonstancielle de lieu. Parce qu'il constitue l'élément thématique, *mboma* n'est plus en soi un xénisme, mais un nom « commun » qui peut s'intégrer à un énoncé français au Cameroun, sans perdre ses sèmes de mystère, de sorcellerie, de fascination à laquelle se mêle la peur.

En somme, la surcharge d'information que contient le mot local, intégrée dans un énoncé français n'est nullement perdue, ce qui permet un français contextualisé.

La thématique choisie (la satire des mœurs sociales et politiques), les champs lexicaux préférentiels comme le sexe, la violence, l'ésotérique et la sorcellerie, justifient probablement l'usage d'un langage plus social que formel, rarement utilisé dans d'autres situations discursives formelles. On n'est pas éloigné des usages ordinaires du langage, ce qui fait dire que le titre du journal est une oralisation virtuelle du langage, une forme d'interaction langagière. Biloa (2003) parle d'ailleurs de la neutralisation des registres dans les usages ordinaires du français au Cameroun. Le caractère iconoclaste (Fosso, 1999) ne peut entièrement justifier la durée du succès de ce journal. Il y a, selon nous, une rencontre

<sup>11</sup> N°706 du 12 septembre 2002. Le *yo*, à la fonction de ralliement phatique des rappers, par métonymie a servi à désigner les rappers et par englobement sémantique les jeunes. Elle quitte son mari et meurt pour un jeune homme.

<sup>12</sup> N°719 du 29 octobre 2002. *Mbom(a)* emprunt à un ensemble de langues comme le duala, l'ewondo, le bassa qui désigne le boa ou python. *Chairman* est le titre du leader du parti politique Sdf. Il a fini par désigner la personne de John Fru Ndi, président de ce parti, à la manière du Duce pour Mussolini.

linguistique, sociale et culturelle du Camerounais avec ce journal, une identité retrouvée dans le *mélange*.

Du camfranglais au *Popoli*<sup>13</sup>, on a une indétermination dans la variabilité qui entraîne une perception chaotique des phénomènes de vernacularisation (Blanchet, 2000 : 120). Si l'on définit la variété comme « *un système linguistique (interne ou externe) identifiable comme distinct des autres par un certain nombre de caractéristiques récurrentes partagées par la grande majorité des locuteurs du groupe auquel cette variété est liée* » (Blanchet, *ibid.*), et donc que ce groupe est une communauté ethno-sociolinguistique, on peut dire que l'on est en présence de deux variétés différentes du français au Cameroun. Le *Popoli* ayant une communauté de lecteurs qui se recrutent dans toutes les couches de la société camerounaise, le camfranglais étant le langage des jeunes scolaires des zones urbanisées.

Toutefois, par une autre orientation de la perception, on peut croire que l'on a affaire à des variations (en rapport avec les objectifs, les événements, le style personnel et toutes les contraintes situationnelles de l'énonciation) d'une variété non encore systémisée, variété qui est le vernaculaire camerounais. Le *Popoli* titrerait ainsi avec humour, avec l'abondance du registre familier, et même souvent vulgaire. Mais il essaierait de rester dans la continuité du français, et le camfranglais irait vers la codification encore plus opaque (au francophone), tendrait plus encore vers le pidgin-english, langue symbole de la subversion, et d'une communauté sociale à la recherche de repères. Par ailleurs, la matérialisation de l'hybridité du français camerounais dans les supports écrits que sont les unes de presse se fait souvent à travers les guillemets. Pour quelle valeur ?

## Usage, valeur des guillemets et implications sociolinguistiques

### Valeur générale

L'usage des guillemets à l'écrit vient marquer une modalisation des termes à l'intérieur de ces marques ou sert à distinguer l'emprunt véritable de la citation. Fait ponctuel satisfaisant les besoins esthétiques ou idéologiques, la citation ou xénisme est marquée dans sa présentation graphique par les guillemets (Tabi Manga, 2000). Pour Authier-Revuz (1984) que reprend Prignitz (1998 : 38), le guillemet ne renvoie pas exclusivement à des valeurs comme la réserve, la citation. Au-delà de cela, il est « (...) *un signe non ambigu, à valeur générale – celle d'une pure opacification –, associé en discours à un ensemble non fini d'interprétations* ».

Autrement dit, les guillemets sont des indices d'énonciation, marquant un certain sentiment, une attitude du locuteur au contenu du signe. L'interprétation des guillemets est tributaire de la situation d'énonciation (psychologie, histoire, contexte linguistique...) et de l'intention de celui qui écrit. Ils sont désignés comme un *ailleurs* qui vient interférer dans le fil du discours. Les guillemets ont donc comme valeur générale la modalité pragmatique.

### Valeurs particulières

Pour le rédacteur en chef du journal *Le Popoli*, affirmation faite lorsque nous l'avons interrogé sur les critères de mise entre guillemets des mots, l'usage des guillemets permet d'introduire un mot jamais encore utilisé ou d'utilisation récente. L'*adoption* (par la rédaction ou par le public ?) du mot par sa fréquence favorise la suppression des guillemets. L'intégration est donc ici liée au critère de fréquence-quantité, et non directement au sentiment d'appartenance (ou non) à la langue, critère de qualité. Ainsi le journal a-t-il résolu

<sup>13</sup> Le responsable des rédactions refuse de donner à la langue parlée un autre nom que « Le français du *Popoli* »

la question de l'instabilité lexicale. Nous avons vu le mot *yoyette* avec des guillemets dans le numéro 251 du 12 février 1998 (*Depuis l'Europe Poupoul « lance le maïs » aux « yoyettes »*) passer sans guillemets dans les numéros 279 et 688 du 26 mai 1998 et du 09 juillet 2002 (*Pédophilie en matinée de yoyette* et *Bafoussam : un viellard (sic) répudie ses épouses pour une yoyette*). Le processus d'intégration des mots est permanent, vraisemblablement subjectif et simplifié, et les guillemets signalent la précocité dans la saisie dudit processus. L'équipe IFA (1988) et Biloa (2003) considèrent également la fréquence comme critère essentiel d'intégration du mot. Mais, dans ces cas, la fréquence est un critère essentiel mais pas décisif (Tabi Manga, 2000 : 167).

Des éléments contradictoires et étranges apparaissent cependant entre les guillemets. Style ? Problème de compétence ? Défaut de vigilance coupable ?

Un marabout attrapé par ses propres « gris-gris »<sup>14</sup>

Charles Ndongo épouse Sylvie Nguiamba en « catimini »<sup>15</sup>

Les mots *gris-gris* et *catimini* existent dans le français courant et dans les dictionnaires. Le contexte linguistique d'usage de ces mots est correct. Dans le premier exemple, *attrapé* est plus susceptible d'être mis entre guillemets.

Certaines citations ne sont pas entre guillemets

Comment W. Bush biokotte Poupoul<sup>16</sup>

Pour dire *boycott*, un homme d'affaires illettré de l'ouest Cameroun (interférences phonétiques avec les langues locales ?) relativement célèbre a déclaré et répété, à l'ère de la présence dans le paysage médiatique camerounais d'une seule chaîne de télévision publique (cause de l'écho et du succès du mot), qu'il était contre le *biokott* des élections.

La citation, la distanciation sont néanmoins présentes à travers les guillemets

Enfin, Etoudi choisit son « sorcier blanc »<sup>17</sup>

« Sorcier blanc » est le terme que l'on utilise pour qualifier ces entraîneurs européens de football plus ou moins qualifiés qui encadrent les équipes nationales africaines.

Bien que la démarche dans la manipulation des guillemets se veuille raisonnée, et guidée par la fréquence des données, des usages contraires et des usages classiques signalent la très forte implication du rédacteur dans la façon dont il veut que son discours soit perçu. Est-ce pour compenser l'expressivité que l'on perd en passant de l'oral à l'écrit ?

Le problème ne se pose pas de la même manière au *Messenger*. A propos de l'énoncé

Drame à Douala

Deux containers écrasent un taxi, un « bend skin » et un « pousse pousse »<sup>18</sup>

à la question de savoir pourquoi les guillemets, le responsable des rédactions a eu cette réflexion :

*Nous l'avons fait de façon...de manière consciente+nous avons voulu mettre ça entre guillemets pour montrer que...c'est...un emprunt au langage...familier...au parler populaire+donc...ce parler populaire n'est pas...ne fait pas partie forcément du français standard+et nous avons bien voulu marquer la différence en mettant entre guillemets+parce que quand on parle en français il faut parler en français et si on ajoute des choses qui ne font pas partie du français il faut les mettre entre guillemets pour attirer l'attention du lecteur+on aurait bien voulu mettre une moto+on aurait bien voulu*

<sup>14</sup> N°261 du 10mars 1998. *attrapé* au contraire aurait pu être entre guillemets.

<sup>15</sup> N°271 du 28 avril 1998.

<sup>16</sup> N°734 du 19 décembre 2002.

<sup>17</sup> N°264 du 31 mars 1998.

<sup>18</sup> N°2424 du 31juillet 2007.

*mettre un porte-tout mais à notre sens c'était peut-être plus intellectuel pour le lectorat+là il a fallu ajuster entre les exigences de se faire comprendre rapidement et... le respect de la langue que nous utilisons qui est le français*

Autrement dit, l'exigence du respect de la langue française que relève Feussi<sup>19</sup> dans les situations d'enseignement/apprentissage et dans les médias est ici manifeste. On comprend la nécessité de se dédouaner de la désacralisation. Contrairement au *Popoli* où la langue était une donnée hétérogène, on a plutôt ici l'impression de la représentation d'une langue française homogène, relativement stable, fixe, que l'on va enrichir de temps en temps de quelques usages sociaux. L'altérité (Authier-Revuz, 1984 : 103) renvoie à un autre discours au statut indéterminé : registre (*familier*), variété (*standard*), niveau (*ajuster* ayant le sens de ramener au même niveau) ou alors autre langue (*choses qui ne font pas partie du français*) ? L'interviewé, après une légère hésitation, parle d'*emprunt*. Si l'on considère avec Tabi Manga (2000 : 167) et Queffelec (2000 : 288) que la différence entre un emprunt et un xénisme se trouve au niveau de la conscience des usagers d'une langue, que l'on a affaire à un emprunt lorsque les usagers ont intégré un mot dans leurs usages et que l'on tend vers son implantation, et en outre que le xénisme ou citation est encore ressenti comme étranger, alors, pour l'auteur de ces propos, les guillemets encadrent des xénismes. Seulement, en inférant aux propos du journaliste, le langage destiné à un groupe éclectique crée un double besoin. Celui de satisfaire les puristes de la langue en manifestant sa conscience d'utiliser une forme étrangère, mais aussi celui d'impliquer tous les publics dans l'échange.

Ainsi, dans l'altérité de l'interaction du journal au lecteur, le locuteur identifie son destinataire comme le *grand public* et dit se conformer à ses usages. Il n'assume néanmoins pas lesdits usages comme locuteur du français, encore moins comme le vecteur légitime de la norme, mais plutôt comme marchand de l'information. Il doit alors réussir un savant mélange tenant compte

- de la pragmatique commerciale de proximité, qu'il doit traduire par le langage,
- de la nécessité professionnelle d'informer, de dire, car l'objet d'un journal et d'un titre est d'abord référentiel,
- des représentations qu'il sait que le public a de lui, qui lui imposent une attitude normativiste et pédagogique (la pédagogie de la norme) au niveau de la méthode et des modes d'écriture.

Aussi la dimension pédagogique ne doit-elle nullement être ignorée, encore moins les représentations sociales collectives et spécifiques de la langue. Le lecteur (plus de la moitié des lecteurs interrogés) ne veut pas seulement retrouver sa manière de parler, il doit dès le titre sentir et satisfaire le besoin d'apprendre quelque chose de nouveau, de s'intégrer davantage dans la modernité que représente le français. Cette réserve au sujet des parlers métissés n'est pas sans rappeler qu'un certain nombre d'enseignants et intellectuels ont vu en ces parlers *populaires, familiers* une menace pour le français en Afrique et pour le développement des pays francophones (Mendo Zé, 1990 ; Fosso, 1999). Les suggestions faites tendaient à encourager le rapprochement par l'analyse de ces parlers, avec l'intention de les dominer, de les canaliser.

Ce qu'il faut comprendre par ailleurs, c'est que l'on n'est plus dans la problématique de l'emprunt aux langues locales et du statut des langues nationales par rapport au français. Le conflit est dans le contact d'une norme locale en voie de pidginisation avec la norme scolaire. Les parlers dits familiers se sont imposés dans les processus de communication publique. Leur fonction de reliance sociale est fondamentale. Tous les utilisateurs de la langue que sont les journalistes reconnaissent l'existence d'un parler camerounais comme *système* dynamique à côté d'une langue française considérée comme autre système dynamique. Aujourd'hui au

<sup>19</sup> Dans un article en préparation sur l'enseignement du français au Cameroun.

Cameroun, la production discursive « polyphonique » écrite est exposée et ne rentre plus dans des rubriques intérieures humoristiques (Efoua Zengue, 1983), quelles qu'en soient les raisons avouées et inavouées : pragmatiques dans la rapidité de compréhension et de l'influence de l'opinion publique, commerciales dans l'élargissement du lectorat, linguistiques dans le rapprochement de l'écriture à l'oralité...

La simplicité de la structure phrastique du titre de presse en français, qui doit concourir à le rendre accessible à la majorité des Camerounais confirme l'idée qu'il s'agit non d'emprunts, mais de citations de l'interlecte camerounais (quoique ces *emprunts* soient originellement des emprunts au pidgin-english ou des néologismes). Ici donc il y a intégration partielle, volontaire et fonctionnelle d'un système sociolinguistique camerounais dans le système français.

Mais cette intégration n'est pas toujours volontaire et des mots du topolecte camerounais se retrouvent sans signalisation métalinguistique

Succession L'inégalité des **co-épouses**<sup>20</sup>

Ouest La razzia des **coupeurs de route**<sup>21</sup>

Nous supposons que ces mots, composés à partir d'éléments lexicaux français, d'usage courant dans les médias et dans les échanges ordinaires ne sont même plus ressentis comme des emprunts. Ce sont des mots français pour les locuteurs, mais d'un français contextualisé. L'impossible fixité du français en contexte, la tendance à la typification des usages à la une posent un problème majeur de qualité. La qualité d'un journal francophone est-elle tributaire de l'utilisation d'une norme endo ou exogène ?

En effet, des journaux comme *Le Front* ne s'embarrassent pas véritablement de guillemets pour transcrire des calques ou des emprunts aux usages camerounais.

Camair : Abah Abah liquide le personnel au... **coupé coupé**<sup>22</sup>

Opération épervier : Un confident **se gâte** et fait des révélations graves sur les milliards détournés par Mendo Zé et Patricia Enam<sup>23</sup>

La nécessité du contact avec le lecteur, celle de signifier sans un effort métalinguistique des interlocuteurs, sans redondance, le maintien des substrats, tel est le chemin vers la qualité que l'on suit dans cet autre journal. Mais l'on est toujours en droit de se demander, en comparant les exemples précédents, où commence le *switching situationnel* et où commence le *mixing naturel*. Chacun, dans une position de détachement analytique justifie son discours par la volonté de mettre en avant la fonction phatique, la convivialité des usages locaux.

## Synthèse conclusive

Comme tous les destinataires affirment donc avoir conscience des représentations et des enjeux ethno-socio-linguistiques des titres à la une de leurs journaux, le problème qui semble se poser est celui de la codification du français camerounais. Même ceux qui titrent aujourd'hui dans un français proche d'une norme hexagonale se disent prêt à adopter un parler camerounais, du moment où celui-ci est codifié et identifié comme tel. Au *Popoli*, on parle d'ailleurs de commencer par homologuer en interne et très prochainement une graphie des emprunts (*grimba* ou *ngrimbah* ou *grimbah* ? *Zoua-zoua* ou *zoazoa* ou *zouazoua* ou *zoua*

<sup>20</sup> *La Nouvelle expression* n°1622 du 07 décembre 2005. Dans les mariages polygames, la *co-épouse* est l'autre femme de son mari.

<sup>21</sup> *La Nouvelle expression* n°1481 du 18 mai 2005. Le *coupeur de route* est un bandit de grands chemins dont le mode opératoire est d'immobiliser des véhicules à un endroit donné d'une route fréquentée.

<sup>22</sup> N°107 du 31 juillet 2007.

<sup>23</sup> N° 80 du 12 avril 2006.



un certain nombre de particularités morphosyntaxiques, phonétiques, de calques, de transferts populaires (*avoir de longs yeux* par exemple), des insuffisances popularisées par le temps (*bordel* qui a donné *mbog* que l'on trouve au *Popoli*), des emprunts courants (comme *ngatta*, *ndoss*). La question de la durée de ce phénomène dans le temps se pose moins que celle du caractère de son évolution formelle et fonctionnelle. Tous les journaux puisent ici leurs xénismes, leurs emprunts ou leurs parlers stylisés. C'est donc à dessein que l'on parle d'interlecte dans cette influence mutuelle d'un vernaculaire francophone et du français.

Le problème reste de voir la diffusion de ce parler inter-ethnique dans les zones rurales et dans le nord où il existe un véhiculaire ethnique et où la scolarisation de masse a longtemps été faible. En outre, quelle institution validera le vernaculaire camerounais ? Tout porte à croire que le politique n'en veut pas et que la norme exogène restera l'objectif à atteindre tant qu'elle continuera seule à représenter le moyen d'accès à la modernité, le moyen d'accès au développement.

Il faudra certainement intégrer nos remarques dans l'ensemble des écrits de l'espace discursif public, prolonger notre analyse sur la didactique du français au Cameroun. La nécessité d'une nette perception des modes opératoires de la presse écrite camerounaise, des habitudes et représentations s'est cependant toujours heurtée à des susceptibilités tenaces et des journalistes, et du public.

## Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », dans Danon-Boileau L. (dir.), *Les Plans de l'énonciation. Langages n°73*, Paris, Larousse, pp. 98-110.
- BILOA E., 2003, « Le français camerounais : qu'est-ce que c'est ? Essai de définition socio-historico-linguistique », *Langues et communication. Quel français parlons-nous ?*, n° 3-Vol. II, Université de Yaoundé I, pp. 123-138.
- BLANCHET P., 2000, *Linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BEYOM R., 2005, « Les langues des écrivains en République centrafricaine », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, AUF/EAC, pp. 289-297.
- BOT D. M. L., 1999, « Principes, usages et effets du camfranglais au Cameroun », *Palabres*, n° 3-vol. II, pp. 57-64.
- BRONCKART J.-P. et al., 1985, *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- CAITUCOLI C., 1986, « Le français en Afrique noire et la notion de continuum », 2<sup>e</sup> colloque de sociolinguistique, Université de Ouagadougou, 10-14 mars 1986.
- DEVELOTTE C., 2000, « Les titres de journaux : un accès privilégié aux représentations », *Mots*, n° 64, pp. 23-27.
- DIEU M., RENAUD P., 1983, *Atlas linguistique du Cameroun*, Yaoundé, ACCT-CERDOTOLA-DGRST.
- DUMONT P., MAURER B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef.
- EFOUA ZENGUE R., 1983, « Le français des médias écrits », *Fréquence-sud*, n° 3, Université de Yaoundé, pp. 69-74.
- ENGEL D. M., 2000, « Syntaxe à la une : la structure des titres de journaux français et britanniques », *Journal Edition-The web journal of French Media studies*, vol. 3, number 1, s. p.
- Equipe IFA, 1988, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF-AUPELF.

- FERAL C. de, 1979, « Formes du français parlé à Yaoundé », *Lacito Informations*, 10, pp. 37-43.
- FERAL C. de, 1993, « Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et "camfrançais" », dans Robillard D. de, Beniamino M. (dirs.), *Le Français dans l'espace francophone*, tome1, Paris, Champion, pp. 205-218.
- FERAL C. de, 2005, « Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Actualités scientifiques, Paris, EAC/AUF, pp. 583-597.
- FERAL C. de, GANDON F.-M. (dirs.), 1994, *Le Français en Afrique noire. Faits d'appropriation*, Langue française, Paris, Larousse.
- FOSSO, 1999, « Le camfrançais : une praxéogénie complexe et iconoclaste », dans Mendo Zé (dir.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- HAGEGE C., 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, éd. Odile Jacob.
- NACRO I., 1988, « Le français parlé du Burkina Faso : approche sociolinguistique », *Cahiers de Linguistique Sociale*, 13, Université de Rouen, pp. 134-146.
- NDE, 2003, « Le français d'Afrique: de l'oralité à l'écriture dans la presse camerounaise », *Actes du colloque international sur le français écrit et oral en Afrique*, Université de Yaoundé I, inédit.
- ONGUENE ESSONO L. M., 1999, « Les statuts du français au Cameroun. Essai de description des situations réelles du français au Cameroun », dans Mendo Zé (dir.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 285-299.
- QUEFFELEC A., 2000, « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? », *Contact de langues et identités culturelles*, Actualités scientifiques, AUF/Les Presses de l'Université Laval, pp. 283-300.
- PRIGNITZ G., 1998, « Indices métalinguistiques d'une compétence en français dans un corpus oral panafricain à Ouagadougou (B.F.) », dans Batiana A., Prignitz G. (éds.), *Francophonies africaines*, Rouen, Collection Dyalang, pp. 35-47.
- SULLET-NYLANDER F., 1998, *Le Titre de presse- Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholm, Akademetrisk AB.
- TABI MANGA J., 1990, « Ecriture de l'insolite : le français écrit du Cameroun », *Notre Librairie*, n° 100, pp. 10-17.
- TABI MANGA J., 2000, « Prolégomènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde », *Contact de langues et identités culturelles*, Actualités scientifiques, AUF/Les Presses de l'Université Laval, pp. 159-176.
- TUOMARLA U., 1999, « Le discours direct dans la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit », *Faits de langues* 13, Paris, Ophrys, pp. 219-229.
- WALD P., CHESNY J., HILY M.-A., POUTIGNAT P., 1973, *Continuité et discontinuité linguistiques. Hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire*, Nice, IDERIC.

# REGARDS SUR LES PRATIQUES ET USAGES LINGUISTIQUES DES CAMEROUNAIS SUR INTERNET

Germain EBA'A  
Université de Yaoundé I

## Introduction

Le monde des médias, à la faveur d'une révolution des technologies, s'est enrichi depuis une vingtaine d'années déjà d'un important outil de communication planétaire : l'Internet. Celui-ci, parce qu'il concentre l'image, le son et l'écrit, tend à devenir la plaque tournante de tous les supports médiatiques classiques. En marge de l'information de type journalistique qu'il véhicule (diffusion, retransmission de journaux et revue de presse), Internet offre à ses utilisateurs des services divers et variés à travers messagerie et autres espaces de dialogue tels que les chats, les forums etc. au sein desquels se déploie une activité langagière importante, comme le font valoir les travaux d'Anis (1998, 1999) et de Pierozak (1998, 2000, 2003).

La présente communication se situe dans ce sillage. Elle se propose d'examiner l'usage du français par les internautes dans les boîtes de discussion ou de conversation sur un site camerounais : <http://www.cameroon-info.net>. Le regard porté sur ces posts de visiteurs réagissant à un point quelconque de l'actualité nationale et internationale met le linguiste en présence de structures langagières multiples et riches qui laissent apparaître un usage particulièrement dynamique et marqué du français. Ecart, calques d'expression, néologies de toute sorte et autres alternances codiques manifestent visiblement une langue française appropriée, qui redéfinit ses normes. Notre hypothèse est que ces multiples faits témoignent d'un usage social du français et, partant, qu'ils peuvent être révélateurs d'une certaine identité des usagers.

L'étude des manifestations et enjeux concrets de ces usages langagiers particularisants nous semble digne d'intérêt. Elle amène à s'interroger sur les motivations de ce « relâchement » de la langue française. Quel rapport établir, par exemple, entre ces usages et les notions de compétence/incompétence ? Dans quelle mesure les termes, expressions et tournures particulières contenus dans ces discours permettent-ils d'identifier les locuteurs anonymes sur le plan sociolinguistique ? Ces questions s'inscrivent dans le vaste domaine de la sociolinguistique au sein duquel a émergé l'approche ethnographique de la communication conceptualisée par Bachmann et *al.* (1981 : 53) et reposant sur l'idée que l'étude des pratiques langagières d'un groupe donné permet de cerner le fonctionnement de la parole dans la vie sociale de ce groupe.

Dans ce qui suit, en nous appuyant sur les modèles descriptifs variationnistes de Manessy (1994), nous nous proposons d'analyser les pratiques langagières d'internautes telles qu'elles se manifestent sur la double structuration lexicale et morphosyntaxique, en examinant d'abord le corpus et son contexte sociolinguistique, en observant ensuite les formes linguistiques proprement dites à travers l'analyse des données recueillies, ce qui nous permettra, enfin, de les analyser comme des manifestations de la dynamique du français.

## 1. Présentation des données

### 1.1. Le corpus

De nos jours, des centaines de millions de personnes se connectent quotidiennement et librement à Internet pour des raisons diverses : recherches d'informations, transfert de données, négoce, publicités, courrier électronique, mais également discussions et conversations à travers les forums, tchats, que Pierozak (2000 : 110-111), présente en ces termes :

*En marge du 'web', secteur le plus connu d'Internet où sont regroupés les sites, les groupes de discussions constituent à eux seuls une autre partie importante d'Internet, appelée en anglais 'usenet'(...). Les conversations électroniques, quant à elles, existent en dehors des groupes de discussions et du web, même si certains sites peuvent parfois en proposer en rapport avec leurs propres thématiques.*

Discussions et conversations se posent donc comme deux domaines importants d'Internet qui, à l'instar du courriel, impliquent l'action directe de l'internaute au moyen de logiciels spécifiques. Le plus souvent, l'accès à ces espaces de conversation est libre, les personnes souhaitant intervenir n'ayant qu'à fournir quelques renseignements (identifiant, mot de passe, localité et e-mail) pour accéder à la boîte de discussion ou de conversation. Le plus souvent l'identifiant est un pseudonyme librement choisi pour des raisons d'anonymat, mais on verra dans la suite de l'étude que les pseudonymes choisis par les participants aux forums de discussion permettent déjà une orientation quant à leur identité propre, voire à leur appartenance socioethnique.

Le site Internet choisi dans cette étude, Cameroon-info.net, offre une gamme de services très diversifiée, services qui sont destinés à divertir, à éduquer ou à informer les visiteurs. En plus des liens vers d'autres sites et moteurs de recherche, on trouve des pages qui présentent la vitrine du Cameroun pour ce qui est de la mode, du tourisme, de la culture, etc. Mais c'est surtout un site d'information sur le Cameroun, l'Afrique et le monde, une information qui consiste en une revue de presse nationale non synthétique, puisque les sujets et articles extraits des journaux camerounais sont disposés les uns après les autres. Cette revue de presse sélective est le plus souvent focalisée sur des sujets variés et stimulants qui défrayent la chronique comme le football, la politique, la corruption, l'homosexualité, la prostitution, etc. Chaque point d'actualité traité s'achève par une ouverture au débat auquel tout visiteur est invité. A en juger par la localité de résidence indiquée par les participants aux discussions, les sujets sélectionnés suscitent les réactions d'internautes des quatre coins du monde.

Chaque réaction d'internaute se présente sous la forme d'un tableau de deux lignes, la première contenant d'une part le pseudonyme, suivi immédiatement, entre parenthèses, du lieu de résidence de l'intervenant et d'autre part les précisions sur l'année, le mois, le jour, l'heure et la minute de l'intervention. La seconde ligne, quant à elle, contient le message proprement dit dont la limite est fixée à 3000 caractères, ce qui laisse largement d'espace à l'internaute pour exprimer son point de vue, ses sentiments et ses opinions sur les sujets proposés.

Tout cela engendre une activité langagière importante en quantité et en qualité en ce qui concerne les particularités langagières comme on le verra plus loin. C'est ainsi que dans l'espace compris entre janvier 2006 et décembre 2008, près de 900 thématiques ont été soumises à la discussion des visiteurs, suscitant plus de 6500 réactions.

Du point de vue chronologique, contrairement aux tchats et autres conversations électroniques de groupe qui se font dans les conditions optimales de direct (Anis, 1999 : 71), les participations aux débats s'effectuent, pourrait-on dire, dans un semi-direct, dans la mesure où il n'y a pas un fil de dialogue continu, chaque participant ayant la possibilité de réagir librement au moment voulu.

Pour ce qui est des participants proprement dits, les *CINautes* (néologisme employé par les participants eux-mêmes pour désigner les internautes de Cameroon-info.net), nous n'en savons pas grand-chose, puisqu'ils agissent sous le couvert de pseudonymes. Si l'on peut imaginer qu'il s'agit de personnes dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, en revanche il n'est pas très risqué d'affirmer, sur la base de leurs interventions, que nous sommes en présence de deux principales catégories d'usagers de la langue : en premier lieu, ceux qui ont une compétence linguistique quasi parfaite, leurs prises de paroles ne laissant pas apparaître – ou alors très rarement – des traces d'un usage marqué ou approprié de la langue ; en second lieu, ceux dont les propos manifestent des pratiques langagières hybrides, avec un nombre considérable de néologies, calques et autres marques d'une appropriation collective de la langue française. C'est sur cette dernière catégorie que l'on insistera davantage dans l'étude, puisqu'elle met en exergue des formes linguistiques qui illustrent la dynamique du français.

## 1.2. Le contexte sociolinguistique

Pour mieux interpréter les pratiques langagières des internautes camerounais, il est sans doute utile de les situer dans leur contexte sociolinguistique. Celui-ci a été largement étayé par nombre de recherches dans l'espace francophone d'Afrique depuis près de trois décennies déjà, et qui ont clairement établi le degré d'appropriation du français par les locuteurs de ce continent. Dumont (1990) et Manessy (1994) donnent une idée assez précise de cette africanisation de la langue française, que décriront d'autres linguistes à l'instar de Lafage (1979, 1996), Queffélec, Benzakour et Gaadi (2000), Biloa (2003), Massoumou et Queffélec (2007) pour les cas particuliers de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Cameroun et du Congo respectivement.

Les causes principales de cette appropriation du français ne sont à chercher ailleurs que dans le plurilinguisme caractéristique des pays africains, où le français, langue officielle et langue seconde dans la plupart des cas, cohabite avec d'innombrables dialectes et idiomes identitaires locaux. Ce plurilinguisme a conduit à l'émergence des structures lexicales, morphosyntaxiques et sémantiques qui donnent du français l'image d'une langue « subvertie » selon Manessy (1994) mais en tout cas dynamique, en perpétuelle construction.

Le dynamisme de la langue française s'explique par deux autres facteurs au Cameroun. Il est incontestablement une des conséquences des crises politique et sociale de la fin des années 1980 et de la crise économique consécutive à la dévaluation, en 1994, de la monnaie locale. Ces crises sont venues accentuer, au Cameroun, la désaffection, le détachement d'une partie de la population sous ou pas du tout scolarisée vis-à-vis de la « bonne langue française » aux règles rigoureuses, enseignée à l'école (Mendo Ze, 1990). Mais le besoin de communiquer, la nécessité de s'ouvrir et de s'insérer socialement, l'impératif de sortir de la marginalité amènent ces populations à employer un français approximatif, rudimentaire. A cela s'ajoute un parler mixte qui prend de plus en plus d'ampleur chez les jeunes : le camfranglais. Toutes ces pratiques langagières confèrent aux différents discours une hétérogénéité et une complexité indéniables qui se manifestent sous plusieurs formes dans les réactions d'internautes camerounais à l'actualité.



beaucoup plus proche de la phonétique – donc la prononciation –, ce qu’atteste l’allographe « é » représentant des variantes orthographiques telles que « es » et « ais » dans (2). Le même phénomène justifie la forme « o » en (3) qui sert de variante orthographique à « aud ».

A ces formes graphiques, qui font un lien simplificateur et direct entre l’orthographe usuelle et la prononciation s’ajoutent des réductions consonantiques des mots, telles que « tt », « qd », « ns », « tps » « coe » « hoe », etc. Bien plus nombreuses parce que présentes dans la quasi-totalité des messages d’internautes, ces réductions fonctionnent comme des abréviations classiques. Contrairement aux graphies phonétisantes ou aux allographes qui sont parfois aléatoires (chaque sujet pouvant à sa guise créer des formes et, de surcroît suivant sa propre façon de prononcer), les réductions consonantiques semblent plus généralisées ; aussi les rencontre-t-on avec une certaine cohérence d’un usager à un autre.

Parfois, les internautes ont recours aux logogrammes pour simplifier l’orthographe. Lettres et chiffres sont ainsi mélangés pour réduire la graphie de certains mots à sa plus simple expression, comme on le voit dans ces deux extraits émanant d’un même intervenant :

(4) (...) Tu devrais nous laisser ton adresse au cas ou **qqu’1** te harcèle... **Stp** arrête de lire "Mein Mensonger ",ds l intérêt de tous. (Mvolye) 2006-09-09 18 :46

(5) **Qqu’1** attaque dur, toi tu es mort de rire !Dors la ! Le gars vient de ns ouvrir **1** breche **k** moi meme je n avais pas vu ! Il a fait **1** seule erreur, celle de croire **ke** la priorite existe ds ces choses la... Macabo, on brak d abord, ensuite seulement on clignote ! [Essingan (Mvolye), 2006-09-07 18 :07]

L’observation des extraits illustratifs précédents donne à voir que la néographie est fortement présente dans le discours des internautes. Si elle semble avoir pour principale motivation la simplification de l’orthographe pour une exploitation optimale de la limite spatiale accordée aux interventions, il faut noter, à travers les exemples cités, qu’elle demeure un phénomène aléatoire, libre, pouvant varier au gré de l’internaute, d’où on peut lui attribuer une valeur ludique. Entre autres raisons à cela, on voit qu’un même intervenant peut utiliser plusieurs formes néographologiques différentes pour un même mot, comme c’est le cas dans (5) avec « k » et « ke » etc.

Dans un registre proche, on rencontre de nombreux cas d’étirements vocaliques ou consonantiques. Cette accumulation de phonèmes crée un effet d’oralisation indéniable dans les discours d’internautes, comme en témoignent ces exemples :

(6) Engager l’épreuve de force, pour que ces **connnnnnards** de retraités multirecidivistes lèvent le pied quoi qu’il en coûte. (...) Tu nous **emmmmmmerdes**, vieux **coooonnnnnnnnnn**. [GRAND\_Prof (Etoudi) 2007-04-05 19 :23]

(7) Mais le véritable point d’achèvement ne sera atteint que lorsque la liste de Amadou Ali sera alors publiée il nous l’a promise **ooohhh**. [Nyadom (Brest France) 2006-02-09 18 :49]

(8) A bons (these) contre bons (antithese), bon (conclusion on appelle ca comment?--debat constructif.oh **noooonnn**, etre camerounais...c’est **bonnnnnnnn**. (...) L’INSCRIPTION AUX LISTES ELECTORALES. A vos marques...pres ??? **inscriptiooooooooons** [Achouka Ngongoli (Silver Spring/maryla) 2007-03-28 13 :37]

Dans ces extraits, un fait majeur mérite d’être souligné, au point de vue de l’intonation, et qui confirme bien la forte hybridité de ces discours : c’est le phénomène d’étirement tel qu’il apparaît dans les termes soulignés. Manifestés par une accumulation délibérée de consonnes ou de voyelles – tantôt des deux – ces étirements impliquent, d’une certaine manière, l’irruption du suprasegmental dans le discours écrit. Ils peuvent être la marque d’une émotion où d’une expressivité que les auteurs veulent imprimer à leur discours écrit. Cela peut sembler

paradoxal si on se fonde de manière verticale sur la conception quelque peu cloisonnée de la dichotomie écrit/oral que proposent Auroux et *al.* (2004 : 56) lorsqu'ils mentionnent en se référant à Rousseau : *on rend ses sentiments quand on parle et ses idées quand on écrit.*

Dans les énoncés considérés, les étirements donnent naissance à des formes onomatopéiques qui sont incontestablement porteuses de traits d'oralité.

Se penchant sur les motivations des néographies dans les ce type de discours, Anis (*op. cit.* : 86) fait valoir qu'elles tiennent essentiellement au facteur d'économie, de jeu d'expressivité, d'affirmation de soi et d'adhésion aux valeurs d'une contre-société.

Dans tous les cas, il s'agit d'un usage graphique parallèle à la convention orthographique, qui, cependant n'autorise pas une mise en cause de la compétence des usagers comme le feraient les écarts.

## 2. 2. Les écarts

La notion d'écart est complexe, et en cela difficilement malléable. Elle s'emploie de plus en plus dans le cadre de la sociolinguistique en lieu et place de celle de faute amplement étudiée depuis la grammaire de Frei (1929) jusqu'aux travaux récents de Leeman (1992), mais qui se prête moins à la variation de la langue et à la multiplication des normes.

En règle générale, on parle d'écart lorsqu'on est en présence d'un emploi ou d'un usage non conforme au système de référence qu'est la norme. La difficulté réside cependant dans la délimitation de ce même système de référence qui appelle des considérations sociologiques diverses. En ce sens, Rocher (1968 : 43) faisait valoir que

*c'est par référence à une structure de règles ou normes collectives que toute conduite humaine est significative et cohérente aux yeux du sujet lui-même ainsi qu'aux yeux des autres avec qui ou au milieu de qui le sujet agit.*

En d'autres termes, l'écart n'est autre qu'une attitude, un comportement qui se pose comme un manquement à l'égard d'un principe ou d'une règle, à l'égard du bon usage, de la norme. En matière de sociolinguistique et d'appropriation de la langue notamment où la tendance est d'admettre la notion de norme comme essentiellement plurivoque, l'écart devient en conséquence beaucoup plus difficile à évaluer et à appréhender. Dans ce contexte et par souci de compréhension, on parlera d'écart par rapport au système de référence que représente le français central, et dont les règles d'usage sont fixées par la grammaire normative.

Lorsqu'on parcourt les messages postés par les internautes pour réagir à certain point de l'actualité, on rencontre un éventail large d'écarts s'échelonnant de ce que l'on peut désigner, faute de mieux, par légèretés orthographiques (manifestées par l'omission ou le mauvais usage de signes diacritiques sur les voyelles, l'omission d'une apostrophe, diverses incohérences quant à l'emploi des majuscules qui perdent parfois leur valeur syntaxique ou distinctive [Riegel et *al.*, 1994 : 74] etc.), à une véritable méconnaissance des règles et pratiques grammaticales du français. Quatre catégories d'écarts peuvent ainsi être identifiables, dont la représentativité est indiquée dans ce tableau ci-après, constitué sur la base d'une échelle de 50 interventions pour un total de 4032 mots :

<i>Type d'écarts</i>	<i>Nombre</i>	<i>Proportion</i>
Signes diacritiques	968	33,4 %
Dactylographie	851	29,3 %
Orthographe d'usage	375	19,9 %
Orthographe grammaticale	709	24,4 %
<b>Total</b>	<b>2903</b>	

On peut aisément le constater, les écarts portant sur les signes diacritiques sont les plus nombreux dans les discours considérés où ils représentent plus du 1/3 des incohérences orthographiques observées.

Prenons quelques exemples :

(9) Quelle presse camerounaise qui se permet de publier des articles et la liste de noms des homosexuels sans aucune **verification**? J'ai bien dire que l'affaire des listes d'homosexuels va terminer devant la **bare**. Tant mieux pour les auteurs de cette **fameure** liste d'homosexuels. Ils se sont fait de l'argent en publiant cette liste, et maintenant il faut **s'apreter a** faire les **depenses** devant le tribunal. [Kalou (Carrefour 3-morts), 2006-02-09 06 :16]

(10) CIN est **achete** car on comprend mal qu'un **probleme** qui **preoccupe** les camerounais plus que la hausse mensuelle du carburant ne soit pas traite avec son **intensite meritee**. Mettez vous **a** la place des parents de ces enfants aux anus pourris ou **meme** qui meurent **regulierement** dans des conditions **bizarres apres** une courte ascension **injustifiees**. Mettez vous **a** la place de ces jeunes qui passent des nuits **entieres a preparer** les **concours** de l'ENAM, ECOLE DE POLICE etc sans **succes** et qui **voinet apparaitre** des noms des **faineants** et **meme** parfois des gens qui n'ont pas le **diplome** requis (nous connaissons bien le cas de ce mec [PEDE **a** coup sur] qui a ete admis au CUSS terrible n'est-ce pas Ngon manguissa je vous parle de ce que nous vivons a **Yaounde**. Nous **commes** tous convaincus du lien **etroit** qui **exhiste** entre les **detournements** impunis de fonds publics et la pratique homosexuelles. Il est **evident** que ceux qui **detournent** jouissent ainsi de la protection de leur **CHERI (AIE QUELLE IMAGE)**. Que CIN se taise n'est qu'une expression de **complicite** mais **SACHEZ QUE CA CHAUFFE A YAOUNDE [DOIT\_AU\_BUT (Yaounde) 2006-02-11 13 :30]**

A travers les termes que nous soulignons dans ces exemples, les déviations orthographiques sont nombreuses et diverses. Elles peuvent être classées en trois catégories. Dans leur immense majorité, ce sont d'abord des omissions d'accents, d'apostrophes, tel qu'on le voit dans toute la série d'exemples. Il peut s'agir d'un choix délibéré des utilisateurs, ce d'autant que ces omissions sont systématiques et donc semblent obéir à une certaine cohérence dans les trois extraits. Toutefois, de telles omissions ne sont pas sans conséquence. Elles rendent la lecture des messages complexe, en particulier quand l'accent omis a une valeur démarcative. Son absence amène alors à confondre la préposition *à* et le verbe avoir (*maintenant il faut s'apreter a faire les depenses* (9) ; *Mettez vous a la place de ces jeunes qui passent des nuits entieres a preparer* (10) etc.).

Pour ce qui est des apostrophes, leur absence est probablement liée à des difficultés d'ordre purement dactylographique, les intervenants ne parvenant sans doute pas à identifier la touche de l'accent de leur outil. On le voit dans les deux extraits qui suivent :

(11) Qque chose me dit que si je parlais ma part et **qu un** NAZILLON decidait de me gener, en faisant **l interessant**, **j eviterais** de gater mon nom... IE NAZILLON Heil, tu commençais a nous manquer ! Du moins tes **co nneries** ! [Essingan (Efoulan) 2007-03-27 00 :52]

(12) Une Question me preoccupe comment popol pourrait se debarrasser de certaines personnes proches avant **quils** ne soient victimes des represailles de lutte anti-corrupsions et surtout surtout sans ce faire emporter lui même Oh Cameroun mêmes les USA ne voient pas votre niveau dans la manipulation apres que les camerounaisn **n aient** plus rien à ce mettre sous la dent apres la defaite des Lions il fallait reagir vite pour trouver une parade leur mettre de nouveau qlq chose sur la dent bonjour "**I homosexualite** au cameroun" comme ci **c etait** un fait nouveau mes frere reglons les pb de maniere successives.

(13) Question : **pourquoi** veulent ils gagner du temps nos responsables des vrais magiciens détourner le regard des spectateurs.. et **c est** reussi. je vous prie de consulter les liens entre les personnes accusees **d (Homo)** et notre Etat,et les presumes detournements soyons vigilant [JeN (Allemagne)2006-02-11 09 :44]

De même, on relève dans cette série d'exemples, des écarts d'orthographe manifestés soit par le déplacement, soit par l'ajout, soit par l'omission d'une lettre à l'intérieur du mot. Le premier cas de figure, qui relève de ce qu'on peut interpréter comme des erreurs d'inattention, est illustré dans (10) par *concoustr* et *voinet*. En réalité, on voit que tous les phonèmes entrant dans la formation du mot sont présents, mais dans un ordre fautif. Dans le même registre, on peut ranger les mots dont l'orthographe est marquée par l'ajout, en intercalation le plus souvent, d'un phonème incongru, ou même la présence d'un phonème à la place d'un autre.

Pour ce qui est de l'omission de phonème, il faut distinguer les cas tel que *pourquoi* (13) qui relèveraient également de la dactylographie et ceux qui, au contraire, témoignent visiblement d'une méconnaissance de l'orthographe. Dans notre corpus, ce second cas de figure revient systématiquement, comme on le voit dans les exemples qui suivent :

(14) je lis et relis les mêmes visions des choses avec juste des approches différentes.je me souviens entre 2001 et 2002 **quant** les débats étaient radicaux sur ce forum, [Zoudeba (Bel)2007-03-30 21 :12]

(15) **immaginez** vous entrain de debatttre de la meme maniere dans une veritable assemblee au Kamerun.J'aime la maniere dont Kitson contredit TNA, lericheamerifricain Mpouadina,et achouka contre tout le monde a la fois."le Mouvement" vous donne l'occasion de vous **esprimer** sans crainte. [Zoudeba (Bel)2007-03-28 18 : 31]

(16) Nyadom (N.Y) : Je pense que tous les politiciens sont des démagogues, mais ce monsieur m'a l'air **moins** démagogue que les autres. [Kitson (ALLEMAGNE)2007-02-19 09 : 45]

(17) Kapro, j'ai **compri** le sens de votre de post.Manger la Banane avec la peau ne tue pas au **contrère**,je **m'eforce** de l'expliquer au freres en vain. [King1 (Yde) 2007-02-17 22 : 55]

Dans cette série d'exemples, nous avons affaire à des écarts d'orthographe d'usage, qu'on ne peut justifier par la non maîtrise de l'outil informatique ou de la dactylographie, mais qui semblent bien illustrer l'ignorance des usagers.

Tout aussi frappants et nombreux sont les écarts liés à l'orthographe grammaticale. Ils occupent une proportion de plus de 24 % dans notre corpus. Dans ce registre, on rencontre surtout des défaillances d'accord de tous genres. Les exemples qui suivent en donnent un aperçu :

18) Vous pouvez en effet mettre ki vs voulez ds vos lits, **memes** les betes, on s'en tape au plus haut point. [OnlyYou (In Your Hearth) 2006-02-19 11 : 27]

(19) héritage du Biya = homo,prostitution,alccolisme,crime,detournement,abus vol,secte,mensonge ect **seul** les camerounais sont **responsable** de ce qui **leurs** arrive au prochain vote il **vas** se **représenté** et il sera revoté avec la bénédiction de la france. Les camerounais **regarde** leurs **vie** et l'avenir des **génération avenir** se **détruire** comme de **simple spectateur** et pour détourner l'atantion des camerounais déjà **naivent** le general ASSO pointe les Bamiléke ceux là **même** qui de par **leurs** courage soutiennent l'économie du Cameroun je **vie** en eurp chaque jour je vois des hommes du gouvernement venir avec les **petite** comme on les **appel** pour passer le week end dans la camair(ex)qu'attendez vous de Dieu bande de??? ce qui **avais** fait le caé fara le cacao

pensé a MUBOUTU,AHIDJO,ect [Bernard San Melen (Copenhagen) 2006-02-09 14 : 33]

20) Quand est-ce que nous aussi nous **pourront** avoir droit à une CONSTANTE alternance politique au CAMEROUN et meme en AFRIQUE, comme par exemple pour le cas de la France dont vous venez d'adresser les **félicitation** au nouveau président élu? (...) mais il ne vous le dis pas, parcequ'il **prends** les NEGRES pour les C.O.N.S Vous compris Mr le président, c'est la triste réalité [Pivot (Florence) 2007-05-08 15 :03]

(21) On peu tromper tout un peuple mais être incapable de **les** tromper chaque fois. Le moment de vérité vous cloue comme la peau de lion dans la chambre de mon grand père ; Vous ne **valaient** plus rien grâce à la triste vérité. J'ai admiré le courage de ce très grand journaliste.Et même si **d'aucun** le disent il était avec vous dans la loge c'est qu'il a fait son choix. [ Kowet (Kowet City)2006-02-15 15 : 38]

Les termes et expressions soulignés dans ces extraits démontrent, à travers leur nombre, la fréquence et la prégnance des écarts orthographiques dans le français des internautes camerounais. S'interroger sur l'origine de ces écarts multiples et variés serait sans doute intéressant, mais complexe à la fois, puisque cela amènerait le chercheur à évaluer les paramètres tels que le statut social des internautes, leur compétence et leur niveau de culture. Quoi qu'il en soit, on peut y voir une manifestation indéniable de la dynamique et de l'appropriation langagières.

### 3. Dynamique et appropriation langagières

La dynamique langagière peut se concevoir à la fois comme une manifestation de la variation et de la diversification de la langue, et comme une preuve de l'appropriation de cette même langue par des locuteurs non natifs. Cette considération se fonde sur l'idée que la langue (en l'occurrence le français) ne saurait se réduire, dans tout l'espace francophone, au modèle unique de l'hexagone, mais qu'elle se multiplie en s'adaptant aux usages des milieux qui l'utilisent et se l'approprient de par le monde. C'est dans cette perspective que Boulanger (2001 : 31) affirmera :

*Plus une langue s'étend diatopiquement, plus elle s'éloigne de son foyer primaire, plus elle se différencie de ses structures grammaticales et syntaxiques, plus les divergences phonologiques sont repérables et plus son lexique s'accommode et se particularise sous l'effet d'influences multiformes sans pour autant créer de rupture avec la source, avec le lieu d'émergence.*

En Afrique notamment où il est considéré comme langue seconde pour l'immense majorité de ses locuteurs, le français est particulièrement ouvert aux altérations à cause de son contact avec de nombreuses langues locales. Ce contact induit une activité langagière qui aboutit à la formation de particularismes ou de néologismes ; ce qui a amené Dumont (1990 : 142) à assimiler la langue française d'Afrique à

*un champ d'innovations référentielles, caractérisées en particularités lexématiques (néologismes et emprunts), sémantiques (transferts, extension, restriction de sens, métaphorisations) et diverses, relatives à des différences de connotations, de fréquence, de registres (...).*

Autrement dit, la dynamique concerne l'ensemble des domaines de la langue, comme d'ailleurs le montrent les travaux qui y ont été consacrés à l'instar de ceux de Mendo Ze (1990), Fosso (1999), Biloa (2003), Queffélec (2007).

Pour ce qui est des pratiques linguistiques des internautes les marques d'appropriation et de dynamisation de la langue sont nombreuses. On peut les apercevoir par un regard sur le lexique, la morphosyntaxe et même l'alternance codique.

### 3.1. Lexique

On rencontre en effet dans le forum de cameroun-info.net de nombreux termes qui manifestent l'usage approprié mais en même temps l'enrichissement de la langue. Deux catégories sont à distinguer : d'une part les glissements sémantiques, qui regroupent des termes parfois courants en français standard, mais dont le sens contextuel est différent du/des sens usuel(s) dictionnaire(s), et d'autre part les emprunts.

#### 3.1.1. Les glissements sémantiques

Ils sont en très grand nombre dans le corpus. En voici quelques exemples

(22) La mangeoire nationale est une grande mafia qui n'hésite pas à dévorer ses propres adeptes qui s'erigent en obstacle et font entrave au **gombot**. Le générale ne voulait pas que le Ministre s'ingere dans son **gombot** familiale.[Le Beau (Karlsruhe) 2007-04-17 13 : 03]

(23) La prostitution est un tres vieux metier et toutes les pratiques mentionnées dans cet articles font déjà legion meme dans nos quartiers et nos **circuits** à des prix qui défient toute concurrence... [mamadou ba (Mouloundou, 2004-11-19 12 : 49]

(24) Donc si tu es en manque moi je suis content. La qualité de manque là, c du bonheur... La cote d'ivoire va nous **sentir** le 04. Vive nous. [KAMER69 (Lyon) 2006-01-31 12 : 05]

(25) Si tout se passait au cam comme dans le foot le cameroun serait la nation la plus heureuse au monde, grâce aux lions nous pouvons developper notre tourisme qui va creer de l'emploi,un cris aux politiciens de notre pays de prendre cette chance pour **favoriser** le tourisme. [Mephongam (Scandinavie) 2006-01-30 12 : 36]

Dans ces exemples, la néologie lexicale porte sur, *gombo* (dont l'orthographe est refaite par assimilation au *gombotiser* signifiant corrompre) signifiant « corruption », *circuit* signifiant « gargote », *sentir* signifiant « avoir des nouvelles » et *favoriser* signifiant « développer ». Elle se manifeste par le déplacement du sens courant au sens particulier, contextuel et local. Leur emploi est fréquent dans l'usage du français en Afrique et au Cameroun particulièrement.

Le glissement sémantique est généralisé dans l'usage de certains termes qui servent à désigner des liens de parenté comme *frère*, *sœur*, *père* (*pater*) notamment qui n'ont pas toujours la même signification qu'en français standard, mais désignent plutôt, par extension, toute personne pouvant être considérée comme tel, en raison de son âge :

(26) Je ne sais pas quel âge on les enfants de Popaul aujourd'hui, même si leur **pater** ne know pas utiliser Internet, eux au moins peuvent lui faire passer ce message. [Rasta Man (UnitedStatesofAfrica) 2007-03-25 11 : 30]

(27) Mes chers **frères** et **sœurs**, lecteurs de CIN, il est temps que nous prenions conscience du réel dérapage et le danger que représentent certaines personnes (...) [Beaulieu (Montréal) 2007-03-27 18 : 26]

(28) Alors mes **frères** n'allons pas si vite en besogne,si cela s'avère vrai qu'il y a des homos au sein de l'elite qui nous gouverne c'est regrettable,qu'on en soit arrivé là! [France (espoir) 2006-02-09 14 : 45]

Dans la catégorie des transferts de sens, on rencontre également des expressions figées, comme dans les cas suivants :



[Crepmaster (Bologna) 2006-01-30 14 :29]

Comme on peut le voir, les emprunts et les glissements sémantiques constituent des indices évidents du marquage et de l'appropriation du français au point de vue lexical. Ils s'ajoutent aux structures morphosyntaxiques tout aussi nombreuses et variées, et qui ne marquent pas moins la dynamique linguistique dans les discours des internautes.

### 3.2. Morphosyntaxe

La dynamique caractéristique des pratiques langagières des internautes s'accompagne, sur le plan morphosyntaxique, d'emplois qui peuvent être analysés comme exaltant l'appropriation du français par les usagers camerounais. Dans ce qui suit, nous nous bornerons à quelques uns de ces emplois parmi les plus fréquents.

Soit les exemples :

(41) Je suis **un** partisan d'un Cameroun Nouveau et Meilleur qui croit fermement que les priorités actuelles des millions de Camerounais qui souffrent sont les suivantes...[Lericheamerifricain (USA) 2007-03-31 01 :04]

(42) (...) je salur dja l oeuvre en cour mais je pense que pour le moment ce sont la determinations de nos problemes qui nous interresses le meilleur candidat sera celui qui nous proposera **une** meilleure solution... [JeN (ALLEMAGNE) 2007-02-16 10 :30]

(43) La publication de ce rapport intervient **durant** que trois associations françaises ont déposé **la** plainte contre X visant des chefs d'Etat africains accusés de posséder en France **les** biens immobiliers financés par de l'argent public détourné." [Kitson (ALLEMAGNE) 2007-03-29 09 :02]

(44) quand vous aurez cessé de vous gratter le derrière devant votre écran peut-être **en** ce moment nous **pourrons** discuter comme des gens civilisés dans le respect et la bonne humeur.[ROMULUS (France) 2007-02-13 18 :53]

(45) c'est par la qu'on a commence le debat maintenant on a evolue, evolue aussi.moi j'ai **dit que je risque** ne pas regarde le match si c'est trop fort qu'es-ce que tu en penses ? [Strong-way (Strongland) 2006-01-30 00 :24]

(46) je ne voulais pas qu'on rencontre côte d'ivoire,il vaut mieux tomber les armes à **main**s contre l'egypte (c'est eux qui devraient avoir la pression),bof,maintenant les dés sont lancés,on est obligé de jouer! [Espoir (France) 2006-01-29 22 :29]

(47) Alors là, **je me demande, comment dois-je** rire après avoir lu ton Post : En battant les mains ? les pieds en l'air ? En me tenant le ventre ? en sautant d'un pied ? [Rasta Man (UnitedStatesofAfrica) 2007-02-13 19 :00]

On peut y observer divers phénomènes illustrant la dynamique du français employé par les utilisateurs au point de vue de la morphosyntaxe. On remarque notamment des particularismes liés à l'usage de certains mots outils comme les déterminants (l'indéfini apparaissant à la place du défini et vice-versa 41, 42, 43), les prépositions et les adverbes (44, 43, 44) ; à la concordance de temps (45, 46) ou encore à la construction de l'interrogation indirecte (47).

Parmi les morphèmes grammaticaux dont l'emploi est particulièrement dynamique dans le corpus il y a l'adverbe *comment*. Habituellement cet adverbe s'emploie pour indiquer la manière. Mais dans les discours des internautes qui reflètent l'usage courant du français par les Camerounais, *comment* introduit moins la manière que le fait ou l'action. Il s'accompagne alors du semi-auxiliaire *faire* comme dans les exemples ci-après :

(48) C'est du respect ca ? Les gars devaient faire **comment**, aller prendre les Congolais par la main pour qu'ils attaquent ? [Dan's (In The World) 2006-01-30 00 :21]

(49) Tu ne veux pas que Eto'o soit le pichichi de cette CAN ? tu ne veux pas que Song, lance le record meme a 50 matchs? Tu vois **comment** noh? DANS, on fait **comment**? [The Boy (Brighton) 2006-01-30 00 :04]

Dans ce contexte, pour exprimer la manière proprement dite, on rencontre des structures stéréotypées telle que *la qualité que, la manière que* :

(50) **la qualité que** les gens d'eurosport nous disait kil y a 4 francais qualifies pour les 1/8 etait genante. on dirait ke la can se reduit aux selectionneurs francais"[Pivot (Saint-Marin) 2006-01-30 20 :12]

Les quelques emplois particularisants de la langue que nous venons de relever sur le double plan lexical et morphosyntaxique donnent bien un aperçu du dynamisme linguistique qui caractérise le discours dans le corpus. Ils manifestent un usage de la langue débarrassée de contraintes, décomplexifiée, proche de l'interlangue, comme le montre Dumont (1990 : 119). Il s'agit en effet d'un état de langue qui se situe à l'intersection de deux ou plusieurs idiomes en contact, d'où la forte présence de l'alternance codique.

### 3.3. Alternance codique

Une des caractéristiques majeures des discours que nous avons observés est incontestablement leur grande variation et leur instabilité en ce qui concerne le code linguistique. Il n'est pas inintéressant de s'interroger sur les raisons de ce mélange ou changement de codes. Dans la plupart des cas, les interventions dépassent le cadre d'une simple réaction à un sujet d'actualité prédéfini et deviennent des répliques que les usagers opposent à d'autres usagers. Ces échanges donnent lieu à une importante interaction entre les usagers qui se sentent le besoin d'exprimer leur point de vue dans une langue à laquelle ils s'identifient tous, d'où le recours à ces alternances codiques.

D'une manière régulière, les internautes passent du français à une autre langue qui peut être soit l'anglais (seconde langue officielle du pays), soit une des langues identitaires locales, dans le but de donner à leur discours un visage ordinaire, qui reflète les pratiques courantes du français au Cameroun. La présence d'interjections dialectales ou des formes lexicales issues des langues locales constituait déjà une illustration patente de cette alternance codique (voir exemples 32 à 34). Mais le parcours du corpus montre que ces alternances ne se limitent pas toujours à un seul élément, et qu'elles s'étendent aussi à des structures bien plus longues.

Prenons quelques exemples :

(51) Chocolat Noir dort deja...sinon il aurait deja rugit ici. Gars ton dico est convaincant, en plus j'y figure...c'est koi mon poste deja???Loooooollll!!! **Peace brother** [Dan's (In The World) 2006-01-29 23 :47]

(52) Si ce que je dis te gene tant, saute et calle en l'air, **I do not give the shit** !!! Si la tete du poisson est pourrie, il faut la couper!! [ Angouto (USA) 2008-04-28 23 : 19]

(53) Changeons de mentalité, please (...) Et enfin, mon cher Strong-way, dans la vie tout n'est pas la force. **Smart people take the easy way**. Apprend à lire et à comprendre ce qui est écrit, stp. [Red\_eye (Oú Je Suis) 2006-01-29 22 :48]

(54) Zambe wôm. wé ze me ve be cours éyong vé. na ya â minga za me liti a vale ba tili bulu non !!! ma fe mé liti wô mame zin valé, des choses profondes. â minga naya â TNA wôm fais quelque chose !!! il faut nâ ô ve ma be cours sur l'orthographe bulu. Gwep (NKOLMESSENG) mon ami il faut arrêter la kola de nkolmesseng [ROMULUS (France) 2007-03-27 18 :25]

Dans ces exemples, l'alternance codique se manifeste par le passage du français à l'anglais (51, 53), ou du français aux langues locales, en l'occurrence le bulu dans (54). Dans le même registre, une mention spéciale doit être faite au camfrançais, fortement représenté dans le

corpus et ayant fait l'objet d'études intéressantes comme celles de C. de Féral (1993) et de Fosso (1999). Parler principalement caractéristique des jeunes des grandes métropoles camerounaises, il s'agit d'un assemblage de structures relevant à la fois des langues camerounaises, du français et de l'anglais. En voici un extrait illustratif :

(55) PARDON ET EXCUSEZ....mais kesq les mondialistes ont **do** aux non-mondialistes???? Voila liste des mondios (...) Ils nous ont fait koi éééé. En plus ils aiment en prendre 3. Angola a **tek** 3 contre les Lions, La CI a prit ses 3 cafés contre les Pharos, la tunisie vient de bouffer 3 montagnes contre les silly de guinée... Voila moi non, apres avoir pleurer de pitié pour ces gens g compris. C comme le **mola** ki a eu son visa aux **quat** par un **kengué** ki lui a **gip** un faux passport pour 2 million de FCFA pour **go** a **mbeng** manger des frites.visa et faux pass dans sa poche le mola ( ici angola, togo, CIvoire...) **fogot** tout et commence a insulter le **mbéré** du quat ( les non mondios..les Lions et tt ca )que lui il go a mbeng. Sauf q le mbéré n'a pas aimé ---> direction new bell et sans préavis. le bom a tellement tek a newbell ( ici egypto ) q le jour du voyage il a oublié le vrai nom du mec sur le passport. voila le **mott** a paris non.. on lui **ask** son name, il trowé ts les **name** du monde ( tactiq foot)sauf le bon. l'avion kil a tek l'a ramené dare dare au pays cette fois ci sans bagage. voila kil revoit le mbéré. Sa part de vie est fini la. Il vend du bois de cuisine vers le marché newbell maintenant. ...[GUEST\_KAMER69 (Lyon) 2006-01-30 21 :42]

(56) Quand le Webmassa dou ses ways ici,personne ne peut l'encourager, chacun passe son temps a le falla,jusqu'a lui imposer meme l'article ki doit ou pas rester a la une.maintenant le webmassa se repose, celui ki nest pas content il saute et cale en l'air ou bien il open sa part de site avec ses propres infos.Le reste on s'en fout!allez-vous destresser ailleurs./- Bon Repos Webmassa! [Jms (Kmer) 2008-05-21 15 :46]

Ces passages démontrent à suffisance non seulement le caractère hybride du camfranglais, mais également toute la liberté que se donnent les internautes quant à l'usage de la langue.

## Conclusion

La préoccupation qui était la nôtre dans cette communication était d'étudier les phénomènes de dynamique et d'appropriation dans les pratiques langagières d'internautes camerounais à travers le site de cameroun-info.net, et de voir comment, à travers ces pratiques se laissent découvrir quelques pans identitaires des internautes.

Des observations qui précèdent se dégagent un fait majeur caractéristique du français utilisé par les Camerounais sur Internet à travers les réactions à l'actualité. Il s'agit d'une langue essentiellement dynamique combinant, dans l'écriture, les principes des différents registres écrit et oral. D'une manière générale, les formes langagières caractéristiques de ces usages sont en conformité, en adéquation avec des classes sociales bien identifiées, ce qui nous semble constituer le point d'ancrage identitaire des usagers. De fait, calques d'expression, néologies, emprunts, alternances codiques etc., qui peuvent logiquement se justifier par le contexte informel de réalisation de ces discours, constituent en même temps autant de manifestations de la dynamique langagière révélatrice d'une manière d'être, de penser et d'agir, c'est-à-dire l'identité. Parce qu'ils manifestent une certaine distanciation, un certain écart par rapport à la norme exogène du français, parce qu'ils démontrent une appropriation et un marquage de la langue française, ces usages sont autant de marques de la dynamique langagière.

## Bibliographie

- ANIS J., 1998, *Texte et ordinateur, l'écriture inventée*, Bruxelles, De Boeck Université.
- ANIS J., 1999, *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès/Lavoisier.
- AUROUX S., DESCHAMPS J., KOULOUGHLI D., 2004, *La philosophie du langage*, Paris, PUF.
- BACHMANN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 1994, *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-CREDIF.
- BENZAKOUR F., GAADI D., QUEFFELEC A., 2000, *Le français au Maroc*, Paris, Duculot.
- BILOA E., 2003, *La langue française au Cameroun*, Berne, Peter Lang.
- BOULANGER J.-C., 2001, « La francophonie : une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires ? », dans Laroussi F. et Babault S., *Variations et dynamique du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, pp. 29-50.
- DUMONT P., 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- EBA'A G. M., 2009, « Dynamique langagière et appropriation du français dans les réactions d'internautes camerounais à l'actualité », *Langues et communication*, Revue internationale de recherche multidisciplinaire, Université de Yaoundé I, n° 7, pp. 167-195.
- FERAL C. de, 1993, « Le français au Cameroun : appropriation, vernacularisation et camfranglais » dans Didier de Robillard et Michel Beniamino (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, T.1, pp. 205-218.
- FOSSO, 1999, « Le camfranglais : une praxéologie complexe et iconoclaste » dans Mendo Ze (éd.), *Le français langue africaine : atouts et enjeux pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 178-194.
- FREI H., 1929, *La grammaire des fautes*, Paris,-Genève, Droz.
- GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot.
- LAFAGE S., 1984, « Note sur un processus d'appropriation lexico-sémantique en contexte ivoirien », dans *Mélanges offerts à Willy Bal*, 2, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, pp. 103-112.
- LAROUCSI F., BABAUULT S. (dirs.), 2001, *Variations et dynamique du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan.
- LEEMAN-BOUIX D., 1992, *Les fautes de français existent-elles ?*, Paris, Seuil.
- MANESSY G., 1994, *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- MASSOUMOU O., QUEFFELEC A., 2007, *Le français en République du Congo*, Paris, E. Archives contemporaines, « actualités linguistiques francophones ».
- MENDO ZE G., 1990, *Une crise dans les crises, le français en Afrique noire francophone – le cas du Cameroun*, Paris, ABC.
- MENDO ZE G. (éd.), 1999, *Le français langue africaine : atouts et enjeux pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- PIEROZAK I., 2000, « Approche sociolinguistique des pratiques discursives en français sur Internet », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 5, fasc. 1, pp. 89-104.
- PIEROZAK I., 2003, *Le français tchaté. Une étude en trois dimensions – sociolinguistique, syntaxique et graphique - d'usages IRC*, thèse de doctorat ronéotypée, Université de Provence Aix-Marseille 1, 2 vol.
- REY A., 1972, « Usage, jugements et prescription linguistique », *Langue française*, n° 19, pp. 4-28.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

- ROCHER G., 1968, *Introduction à la sociologie sociale du français*, Paris, HMH.
- WALD P., MANESSY G. (éds.), 1979, *Plurilinguisme. Normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.

# LE WOLOF ET LA COMMUNICATION PERSONNELLE MEDIATISEE PAR INTERNET A DAKAR

**Kristin Vold LEXANDER**

**Université d'Oslo**

D'origine états-unienne, Internet était anglophone de naissance. L'anglais devenait la première langue d'Internet aussi hors les Etats-Unis, lorsque ce médium s'étendait à d'autres coins du monde. Pour ceux qui s'inquiétaient de l'hégémonie globale de l'anglais, la Toile en était ainsi encore un vecteur. Pourtant, les internautes d'origine anglophone comptent pour une partie décroissante des navigateurs (Danet et Herring, 2007 : 4) et certains trouvent en ce médium un soutien aux langues menacées d'extinction (*op.cit.* : 21, McClure, 2001). De plus, on constate que des langues et des registres habituellement associés à la communication orale sont utilisés dans la communication écrite médiatisée par Internet ; des études ont été menées entre autres sur l'arabe vernaculaire marocain, dans les forums de discussion (Atifi, 2007), sur le créole de la Jamaïque, dans les courriels (Hinrichs, 2006) et sur le créole réunionnais dans le chat (Ledegen et Richard, 2007). Ces études font partie d'un nombre croissant d'études sociolinguistiques de la communication médiatisée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Les études portant sur les langues de l'Afrique subsaharienne, pourtant, brillent par leur absence, à quelques exceptions près (Mafu, 2004 ; Deumert et Masinyana, 2008).

Essono (2004) s'interroge sur les rapports entre les NTIC et les langues nationales du Cameroun en constatant que « [...] *l'un peut faire disparaître l'autre si rien de révolutionnaire et d'humain, de profond et de décisif, de politique et de courageux n'est envisagé* » (*op.cit.* : 308). Il estime pourtant que les NTIC s'offrent comme « *l'occasion rêvée pour l'éclosion de nos langues* » (*ibid.*). Emile Camara *et al.* (1995 : s. p.) redoutent aussi que les langues africaines soient de plus en plus marginalisées si des mesures ne sont pas prises par rapport à leur usage sur le web : « *il risque fort d'entraîner un nivellement linguistique et culturel* » (*op.cit.* : « Introduction »). Pour les auteurs, « *l'informatisation des langues est une étape nécessaire à leur survie dans la nouvelle société d'information* » (*op.cit.* : « Résumé »).

Si les mesures à prendre sont importantes, sous la forme d'une politique linguistique concernant l'usage informatique, leurs résultats dépendent des usages que font et feront les

internauts des langues dans les NTIC. L'informatisation des langues n'aura pas d'effet si les navigateurs n'utilisent que le français ou l'anglais. C'est dans cette optique que le présent article examine l'usage du wolof dans la communication personnelle sur Internet, dans le « tchat »<sup>1</sup>, les courriels et la messagerie instantanée de quelques étudiants sénégalais. Alors que le français est la langue unique des activités écrites estudiantines, les étudiants mobilisent leur bilinguisme dans la communication électronique comme dans les interactions spontanées. Il apparaît alors que les usages des langues nationales dans la communication à travers les NTIC contribuent à leur ouvrir le domaine de l'écrit.

Dans un premier temps, j'introduis le contexte sénégalais et je présente quelques aspects de l'usage des langues nationales, notamment du wolof et du pulaar, sur Internet. Dans l'analyse du corpus collecté auprès des étudiants, je m'intéresse à l'importance quantitative du wolof dans les textes, aux fonctions des alternances des langues dans la communication et aux caractéristiques orthographiques du wolof. Les particularités des textes analysés pourraient aller dans le sens d'un code mixte émergent à l'écrit à travers les NTIC.

## **Le contexte sociolinguistique sénégalais**

On parle une vingtaine de langues au Sénégal. Le français y est la langue officielle, alors que les langues autochtones qui sont codifiées ont le statut de langues nationales<sup>1</sup>. Parmi ces langues, le wolof est parlé par la grande majorité de la population, comme première ou deuxième langue. A l'écrit, les langues nationales sont marginalisées par rapport au français, seule langue d'instruction dans le système scolaire formel. Elles sont réservées à l'alphabétisation des adultes et quatre d'entre elles sont enseignées comme matières à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. Un certain nombre d'œuvres littéraires sont écrites en ces langues, en wolof et en pulaar surtout. Ces usages se réfèrent à l'orthographe officielle, alors que le wolof présent sur des murs et sur des affiches de publicité à Dakar est écrit suivant une orthographe qui emprunte surtout à celle du français.

Les dernières années, on a vu l'émergence de l'usage des langues nationales à l'écrit dans un nouveau domaine, celui des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Afin d'étudier ces pratiques, j'ai collecté un corpus de la communication médiatisée par les NTIC auprès d'un groupe d'étudiants de l'Université de Dakar. Au cours de trois séjours, de 2005 à 2007, j'ai recueilli des textes (courriels, conversations de la messagerie instantanée, SMS), et exécuté des entretiens où les informateurs expliquent le contexte des textes et interprètent leurs choix linguistiques. Enfin, j'ai observé les activités des étudiants sur Internet pour ensuite les discuter dans des entretiens individuels et en groupe. Il en résulte un corpus multilingue, commenté par les scripteurs, où figurent six langues différentes, le wolof, le pulaar, le français, l'arabe, l'anglais et l'espagnol. Dans ce qui suit, je me concentre sur l'usage du wolof en contact avec celui du français et de l'anglais.

## **Internet au Sénégal**

Le Sénégal est officiellement connecté à l'Internet depuis 1996. La même année, le premier cybercafé à Dakar, Metissacana, est ouvert (Lafite, 2001 : 3, Bâ, 2003 : 16). Les tarifs de connexion sont parmi les plus bas de l'Afrique et ils ont connu un déclin rapide : en 2001, l'heure de connexion à Dakar était d'environ 1000 francs Cfa (environ 2 euros) (Lafite, 2001 ;

---

<sup>1</sup> En 1968, avec le décret no 68-871, relatif à la transcription des six langues nationales, les six langues wolof, pulaar, sereer, mandinka, soninke et joola acquièrent le statut de langues nationales et leur transcription est fixée. La Constitution de 2001 accorde à toute langue autochtone le statut de langue nationale quand elle est codifiée.

Guignard, 2004) tandis qu'au moment de mes études sur le terrain, on payait 150 francs Cfa (environ 0,25 euro) au campus et 300 francs Cfa hors campus pour une heure de navigation. De plus, les prix de la connexion privée baissent et un nombre grandissant de citoyens sénégalais a désormais le moyen de naviguer sur la Toile.

Certaines initiatives formelles ont été prises pour favoriser l'usage du wolof dans le domaine de l'informatique au Sénégal. En 2002, Arame Fall a publié un dictionnaire informatique trilingue français-anglais-wolof, *Baatukaayu x@mtéef* (« lexique informatique »), (*Batik* 107, 2008). Plus récemment, 2148 termes d'informatique ont été traduits en wolof pour la localisation de Windows Vista et d'Office 2007 par le Département de linguistique de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Dakar et la société Solutions et Services Informatiques en partenariat avec Microsoft (*op.cit.*).

Il existe aussi des pages web réservées aux langues nationales. *Pulaagu.com* est ouvert depuis février 2008, initié par *The Pulaar project*<sup>2</sup>. L'accueil du site est en pulaar et on y trouve des articles et des informations en pulaar, traduits en français, et il y a aussi des liens aux articles en français. Toujours dans une perspective militante et pédagogique, on a créé des sites sur l'encyclopédie virtuelle *wikipedia.org* en langues parlées au Sénégal : en wolof, en pulaar et en bamanankan (bambara)<sup>3</sup>. Le contenu de ces pages est pourtant encore peu volumineux. Il existe également des lexiques bilingues et des cours pour ceux qui désirent apprendre des langues nationales sur Internet.

Sur la majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité des sites exprimant une identité sénégalaise, c'est le français qui domine. Pourtant, à partir de ces adresses URL (*planete-senegal.com*, *senediaspora.com*, *seneweb.com*, *senegalaisement.com*, etc.), on peut accéder à des forums de discussion réservés aux langues nationales. Il s'agit surtout des discussions en et sur le pulaar et le wolof, souvent à des fins pédagogiques. Le recours au wolof dans les discussions non réservées aux langues nationales est un indicateur plus sûr d'une acceptation du wolof comme moyen de communication sur Internet. On trouve le wolof dans les discussions autour des articles des journaux sur la Toile<sup>4</sup>, par exemple, ainsi que dans des forums sur d'autres pages, tels *seneweb.com*, site culturel, et *santati.net*, site de la confrérie musulmane mouride. Ces pages web sont populaires, aussi parmi ceux qui ne s'intéressent pas aux questions de langue. Le wolof s'emploie également dans la communication plus personnelle sur Internet, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

## La communication personnelle sur Internet

Trois types de communication sur Internet seront abordés. Je présente dans un premier temps quelques exemples de l'usage du wolof sur des sites de rencontres, c'est-à-dire dans des textes dont le scripteur ne connaît pas le ou les lecteurs, ce que les informateurs appellent le « *tchatte* ». Ensuite, je passe à la communication avec des personnes connues par le scripteur, à travers le courriel et la messagerie instantanée. J'indique d'abord l'importance quantitative de l'emploi du wolof dans les textes collectés, puis j'analyse les fonctions remplies par cette langue. Finalement, je présente les caractéristiques orthographiques du wolof dans les trois types de textes et je discute des causes – et des effets possibles – des choix graphiques.

<sup>2</sup> [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=36383&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=36383&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html), consulté le 01.07.2008.

<sup>3</sup> [www.ff.wikipedia.org](http://www.ff.wikipedia.org) (pulaar), [www.wo.wikipedia.org](http://www.wo.wikipedia.org) (wolof), [www.bm.wikipedia.org](http://www.bm.wikipedia.org) (bamanankan, bambara), consulté le 24.09.08.

<sup>4</sup> [www.walf.sn](http://www.walf.sn), [www.xibar.net](http://www.xibar.net), [www.rewmi.com](http://www.rewmi.com), par exemple.

## Le « *tchatte* »

Si l'on regarde les écrans dans les cybercafés de Dakar, on peut constater que beaucoup de clients naviguent sur des sites de rencontres. Certaines étudiantes méprisent ce genre de communication, mais un grand nombre de leurs collègues visitent souvent des sites de rencontres quand ils se connectent. Il en existe plusieurs, comme 123love.com, amour.com, amitie.fr et d'autres. L'internaute qui veut y communiquer doit prendre un pseudonyme et ensuite indiquer quelques renseignements sur sa personne (âge, location, objectif de la communication ou un message aux autres internautes, etc.). Ces renseignements forment un profil qui apparaît sur l'écran des autres personnes connectées au site et ils peuvent lui envoyer des messages auxquels le créateur du profil peut répondre.

Selon mes observations, les pseudonymes des Sénégalais sont le plus souvent en français. Certains sont en wolof, d'autres en anglais. Parmi les pseudonymes wolof observés, il y a *mbeugel* (« amour »), *sama lackou rew* (« la langue de mon pays »), *lounekh* (« (qui est) bon/sexy »). C'est le français qui domine dans les messages envoyés, mais le wolof est aussi utilisé, à côté de certains mots anglais. Personne ne peut savoir si l'âge, le sexe ou la location donnés dans le profil correspondent à l'identité réelle du navigateur. Dans les sites que j'ai observés, le profil n'est pas enregistré et il faut en recréer chaque fois qu'on se connecte, ce qui encourage probablement la variation des renseignements donnés. Le langage est ainsi important pour se présenter. « Adja », qui est haal-pulaar, dit qu'elle a une fois mis *sereer* comme identité ethnique dans son profil. Elle a ensuite reçu des messages en *sereer* qu'elle n'a pas compris et sa fausse identité a été révélée. « Adama », raconte qu'il fait souvent semblant d'être un Blanc, à l'aide de son langage, « le français des Blancs », le pseudonyme et le profil, pour entrer en contact avec des filles, « qui ne cherchent que les Blancs ». Il leur donne ensuite des faux rendez-vous « pour les éduquer », dit-il.

Adja est lycéenne, âgée de 20 ans et elle vit dans la banlieue de Dakar. Depuis deux ans, elle va souvent dans les cybercafés de son quartier, pour communiquer et pour rechercher de l'information afin de se préparer aux cours. Le *tchatte* paraît surtout être un passe-temps. Je l'observe tchatcher sur 123love.com. Elle prend *ndanane* (« quelqu'un d'intéressant ») comme pseudonyme, le même que l'internaute avant elle, et elle met 28 ans comme âge après quelques hésitations. Dès que son profil est publié sur le site, elle reçoit des messages en masse, et la communication la fait rire. Les messages, dont certains sont en wolof, contiennent des salutations et des demandes d'avoir son adresse de messagerie instantanée pour y poursuivre la communication<sup>5</sup>.

### Extrait 1

Interlocuteur 1 : *nanga def. Salut, lou bess sister*<sup>6</sup>  
« ça va ? Salut, quoi de nouveau, sœur ? »  
Adja : *dara bess soul.*  
« rien de nouveau »

### Extrait 2

Adja : *nanga def*  
« ça va ? »  
Interlocuteur 2 : *mangui fi et toi beug nala xam*  
« ça va, et toi ? je veux te connaître »  
Adja : je suis une fille très moche.  
« je suis une fille très moche »

<sup>5</sup> Dans les exemples, le wolof sera repris en italiques, le français en gras et l'anglais est souligné. Les mots d'emprunts, du français en wolof, sont à la fois en italiques et en gras.

<sup>6</sup> Ici sont présentées les graphies qui apparaissent dans les textes. L'orthographe « correcte » sera discutée ultérieurement.

L'usage du wolof est relativement modeste et il s'agit surtout de salutations comme ci-dessus. Les navigateurs se servent des salutations utilisées à l'oral, comme *nanga def*, la salutation peut être la plus utilisée à Dakar, *salut* et *lu bès*, salutations typiques pour les jeunes. L'usage de *sister*, emprunt à l'anglais, fréquent dans le langage des jeunes dakarois, peut aussi être compris comme un désir de rendre des caractéristiques du langage oral à l'écrit. Dans l'extrait 2, Adja semble passer au français pour repousser l'interlocuteur qui dit qu'il veut la connaître, en disant qu'elle est moche, ou tout simplement pour rigoler.

Des objectifs d'autodérision semblent aussi motiver l'utilisation du wolof. « Mammadou » met : *coy bu nekh* (« perroquet sexy »), **Sophie 90 ans**, dans son profil, en m'assurant que tout le monde va comprendre que l'âge est faux. Les messages qu'il reçoit jouent sur l'identité créée ; un écrit, par exemple : **salut grand-mère**. Un autre de ses co-internautes annonce dans son profil : **Rencontre saf-safal** (« savoureuse ») **ce soir**. Le wolof est utilisé, comme le français, pour des messages grossiers et pour jouer sur la sexualité, des fonctions non négligeables sur ce genre de sites. L'objectif peut être d'entrer en dialogue sur des thèmes liés à la sexualité, mais dans l'activité observée, il semble que ces messages grossiers soient surtout lancés pour plaisanter.

Le wolof joue ainsi un rôle, même s'il est minoritaire, en tant que ressource linguistique dans le *tchat* : pour rendre le langage parlé, pour rigoler, pour contribuer à la construction d'une identité et pour des messages grossiers, entre autres. Sur les sites de rencontres, le dialogue se limite souvent à quelques échanges de salutations, alors que certains poursuivent de réelles conversations dans la messagerie instantanée.

### La messagerie instantanée

La messagerie instantanée (MI) est un service de conversation synchrone, où la communication peut se faire par texte ou par voix, éventuellement par vidéo. Mon intérêt se porte ici sur le premier, la conversation écrite. Pour communiquer sur la MI, il faut que les deux interlocuteurs soient connectés au même logiciel (comme *Yahoo messenger* ou *Windows live messenger*) et qu'ils soient chacun sur la liste des contacts de l'autre. En regardant la liste des contacts, on voit qui est connecté et disponible pour converser et on peut entamer des entretiens avec ceux-ci, à deux ou à plusieurs. On écrit un message et on l'envoie à l'interlocuteur qui le reçoit immédiatement. On n'attend pas nécessairement la réponse de l'autre avant d'envoyer un nouveau message, et les questions et les réponses des participants sont ainsi mélangées, dans une même fenêtre sur l'écran, sans ordre strictement chronologique. Ce texte est conservé le temps que la fenêtre reste ouverte, et on peut regarder tout ce qui a été écrit, par qui et à quelle heure, pendant une même conversation.

Les conversations sur la messagerie instantanée sont caractérisées par leur informalité. L'objectif est de discuter et non de transmettre un message particulier, comme cela peut être le cas dans les courriels, par exemple. Les interlocuteurs se connaissent assez pour avoir obtenu l'adresse de l'autre, ils peuvent être des amis très proches ou bien il se peut qu'ils se soient connus sur Internet. A partir des sites de rencontres, les navigateurs échangent souvent leurs adresses de la MI afin d'y continuer leur conversation et de pouvoir discuter ultérieurement aussi.

Le corpus comprend neuf conversations virtuelles de ce genre. Le tableau 1 ci-dessous montre le degré d'usage de mots du wolof et des autres langues dans ces neuf textes.



**Extrait 3.2**

- Maguette : malaraw si lo nék  
« tu me manques aussi, ça va ? »
- Bach : Yaw messbi gama envoYe nak  
« Mais toi-là, le message que tu m'avais envoyé »
- Maguette : *bane mess*  
« quel message ? »
- Maguette : TU SAI CA FAI TROI JOUR K JE N'AI PAS DE BONNE  
« tu sais, ça fait trois jours que je n'ai pas de bonne »
- Maguette : JE SUIS FATIGUÉ  
« je suis fatiguée »

Par ce passage au français, Maguette introduit une nouvelle étape, un nouveau thème, dans un ton plus sérieux, dans leur communication. Nous voyons que les deux alternances citées occupent plus ou moins la même fonction dans la conversation ; elles servent à contraster avec le précédent en marquant une rupture avec le thème et le ton. Dans l'extrait 3.2, Maguette cherche peut-être à éviter le sujet du message dont parle Bach et elle a recours à l'alternance pour détourner la conversation vers autre chose.

Le problème de « bonne » est vite abandonné, pour laisser place à un échange d'insultes ludiques. Maguette accuse Bach d'être un mauvais ami, de l'avoir laissée, en mélangeant le français et le wolof. Mama défend Bach et accuse Maguette de manquer d'éducation.

**Extrait 3.3**

- Maguette : bach bayi gua ma dé  
« Bach, tu m'as vraiment laissée »
- Mama : YAW DAGA KA DIAP  
« tu t'occupes de lui, toi ? »
- Maguette : kham  
« laisse-moi (insulte) »
- Bach : merçi Mama  
« merci Mama »
- Maguette : c'est vré tu m'as laissé  
« c'est vrai, tu m'as laissée »
- Mama : KEN YAROULA  
« personne ne t'a éduqué »
- Maguette : ohh daguén manko contr mane  
« oh, vous êtes contre moi »
- Maguette : sama yar touti gua pr wakhsi  
« tu es trop petite pour parler de mon éducation »
- Mama : BOUL KHAROU WAY  
« ne te fâche pas »
- Mama : BACH TA PAS COUR KHANA  
« Bach, tu n'as pas cours ? »
- Bach : j'auré bien voulu continué mé fo ke j'aille faire cours. bonne soirée  
« j'aurais bien voulu continuer, mais (il) faut que j'aille faire cours.  
Bonne soirée »

Dans le premier énoncé de l'extrait, Maguette dit en wolof que Bach l'a laissée, ensuite, dans le cinquième énoncé elle reprend la même chose, en français. Ici, l'alternance sert à la répétition, pour faire ressortir le message ou pour l'amplifier (Gumperz 1989 : 77). L'insistance est signalée aussi par les premiers mots : **c'est vrai...** Il est dans l'intérêt de Maguette de reprendre son énoncé, pour souligner que c'est Bach qui est un mauvais ami et

pas elle, comme le suggère Mama. Mama, à son tour, ne se laisse pas affecter par cette alternance et continue à attaquer Maguette en wolof, en la traitant de mal éduquée. Bach interrompt le passage des insultes en passant au français, dans un ton plus formel, pour dire qu'il quitte la conversation. Dans l'extrait 3.4, Maguette lui répond en français, avant de passer au wolof.

#### Extrait 3.4

- Maguette : ok bne soiré  
« ok, bonne soirée »
- Maguette : bo tékké bou niou fatté  
« si tu réussis, ne nous oublie pas »
- Bach : ak yaw bo tekké bou gnou fatté  
« et toi aussi, si tu réussis, ne nous oublie pas »
- Maguette : *inchala*  
« s'il plaît à Dieu »
- Bach : **ok**  
« ok »
- Maguette : **bne soiré**  
« bonne soirée »

L'extrait comprend la clôture de la conversation à trois, en français et en wolof. Le français est utilisé pour dire **bonne soirée**, alors qu'ils demandent, en wolof, entre les énoncés en français, de ne pas être oublié si un jour l'autre devient quelqu'un. La conversation se clôt finalement avec une reprise de **bonne soirée**. Ici, la réitération se fait donc en une même langue, l'alternance est plutôt destinée à la subordination séquentielle (*sequential subordination*, Auer, 1984), à gérer un sous-thème dans la conversation. La conversation avec Bach est ainsi terminée, en français et en wolof.

Maguette et Mama continuent à communiquer, d'abord en wolof, ensuite, un changement de thème est accompagné par un passage au français, avec de nombreuses insertions de mots wolof. Dans l'extrait suivant, les deux copines échangent tout d'abord autour d'un premier thème, *Claudiel* – une partie du campus où elles ont logé toutes les deux –, et elles entament un autre sujet, un article dans le journal *Le Populaire* où deux de leurs copines ont été interviewées, pour revenir incidemment sur le premier thème.

#### Extrait 4.1

- Mama : clo amna nit  
« il y a du monde au Claudel ? »
- Maguette : j s8 pa alé la ba  
« je ne suis pas allée là-bas »
- Mama : en fait pop bou samedi bi « Anta » ak « Mariama » gno si nek  
« en fait, Anta et Mariama apparaissent dans le Populaire du samedi »
- Maguette : clo j c pa tu loge  
« Claudel, je ne sais pas, tu y loges ? »
- Maguette : ah prkoi  
« Ah, pourquoi ? »
- Mama : wakh si situation cité  
« discussion de la situation au campus »
- Mama : bi  
« (article défini) »
- Mama : avec foto et tt  
« avec photo et tout »

Dans cet extrait, on peut remarquer que Maguette écrit ses énoncés en français alors que Mama reste au wolof, avant de finalement passer au français elle aussi. Pourtant, il ne semble pas qu'il s'agisse d'une négociation de langues, ou d'une alternance liée aux préférences des participantes (*participant related code-switching*, Auer, 1984). Si l'on considère la conversation dans sa totalité, il n'y a pas d'indication que Maguette préfère le français comme langue de communication ou que Mama préfère le wolof, et on sait que les deux maîtrisent parfaitement les deux langues. Quand Mama passe au français, c'est suite à un de ses propres énoncés en wolof et non après un tour de parole de Maguette. Les alternances ne semblent pas avoir d'autres fonctions conversationnelles précises non plus ; leur rôle semble plutôt être de reproduire des caractéristiques du langage parlé. Le wolof urbain, dominant dans la communication orale à Dakar, est un code mixte, composé du wolof mélangé au français. L'alternance peut comprendre des mots uniques ainsi que des parties du discours plus longues, être intra-phrastique ou inter-phrastique (Swigart 1992, Thiam 1994), tout comme c'est le cas dans les extraits présentés ci-dessus. La volonté d'utiliser le wolof urbain peut aussi expliquer l'apparition des mots anglais dans les conversations (*cf.* tableau 1), mots utilisés par les jeunes citadins, notamment, quand ils parlent le wolof. Une tendance pareille est mise en évidence par Gudrun Ledegen et Méliissa Richard (2007), qui trouvent dans le chat des étudiants réunionnais une élaboration de ce qu'elles appellent un « *we-code écrit* » (*op.cit.*, 93), caractérisé par le mélange de créole et de français.

Le wolof urbain, utilisé à l'oral, est donc rendu sous forme écrite, et ceci par des étudiants qui n'écrivent qu'en français les textes les plus formels. Cette forme écrite se distingue du code mixte parlé, entre autres, par le rôle du français, qui est quantitativement plus important qu'il ne l'est d'habitude à l'oral. Elle se distingue aussi du wolof écrit officiel, enseigné à l'université et utilisé dans les œuvres littéraires, par l'alternance avec le français, bien sûr, mais aussi par l'orthographe utilisée. Si l'on veut comparer le wolof dans ces conversations à d'autres textes, il ressemble plutôt à son utilisation sur des affiches de publicité bilingues et dans des textes sur les murs à Dakar.

## Les courriels

Le courriel, courrier électronique, est un moyen de communication utilisé dans le domaine formel aussi bien que dans le domaine informel et se distingue ainsi de la messagerie instantanée. Les étudiants se servent du courriel pour communiquer avec des amis, mais aussi pour communiquer avec leurs professeurs ou leurs patrons, quand ils font des stages. Beaucoup de courriels sont impersonnels ; ce sont, par exemple, des courriels de chaîne, qu'on fait suivre à ses contacts en masse. Les courriels destinés à l'entretien des rapports amicaux, amoureux ou familiaux sont peu nombreux dans les boîtes de réception des informateurs.

Le corpus n'est pas assez volumineux pour tirer des conclusions sur une répartition de langues entre ces types de courriels, mais force est de constater que les courriels formels et les courriels de chaîne ne sont jamais en langue nationale. L'origine des courriels de chaîne n'est pas nécessairement sénégalaise et quand l'objectif est d'atteindre autant de personnes que possible, le choix d'une langue internationale comme le français s'impose naturellement. Certains de ces courriels ont un contenu religieux et contiennent aussi de l'arabe. Ils peuvent ainsi être envoyés entre des personnes de nationalités différentes. Il y a une seule exception, un courriel de chaîne qui contient des mots en pulaar. Ces mots sont ajoutés par un scripteur et remplacent les mots correspondant en français qui étaient dans le courriel d'origine. Il s'agit de mots grossiers dans une blague et la modification est censée rendre la blague plus amusante.

En ce qui concerne les courriels ayant un contenu personnel, sept sont en français et neuf sont bilingues français-wolof. Dans sept des courriels bilingues, les mots français sont plus

nombreux que les mots wolofs et dans les deux restants, les mots wolofs dominent. Les trois courriels rendus ci-dessous font partie de l'échange entre « Christine », étudiante en sociologie, et un de ses copains, « Babakar ».

#### **Courriel 1, de Babakar à Christine**

*boy ça se voit bayi nga ma.*

*Adouna dou ni.*

**Comme moi je ne t'ai pas oublié  
je te remets mes salutations.**

lé plu sincères

**J'ose espérer k cette année a été  
une réussite pour tes études.**

*Gawal paré nga done*

*sa ma propre sociologue.*

A tres bientôt

« Mon amie, ça se voit que tu m'as laissé.

La vie n'est pas comme ça.

Comme moi, je ne t'ai pas oubliée,  
je te remets mes salutations

les plus sincères.

J'ose espérer que cette année a été  
une réussite pour tes études.

file vite (tes études) et tu seras

ma propre sociologue

A très bientôt »

#### **Courriel 2, réponse de Christine**

*bayil naxé yi ak togn yi*

j'espère que tout baigne pour toi

**et que les vac ce st bien passés**

**porte toi bien et a+**

« Cesse les mensonges et les taquineries

J'espère que tout va bien pour toi

et que les vacances se sont bien passées

porte-toi bien et à plus »

#### **Courriel 3, réponse de Babakar**

**Salut**

*man ngay wakh da ma moune togne*

**ça se voit k ta pa changée**

**tjrs fidele à toi-même**

**A part ça tout va pour le mieux**

**pour moi, Dieu merci**

**jose espérer te voir plus cette année**

**A bintot**

« Salut

c'est moi que tu accuses de trop blaguer

ça se voit que tu n'as pas changé

toujours fidèle à toi-même.

A part ça, tout va pour le mieux

pour moi Dieu merci

J'ose espérer te voir plus cette année

A bientôt »

Christine dit elle-même que l'usage du wolof dans ces courriels est motivé par la familiarité avec Babakar. En plus, le wolof est « *plus piquant* », dit-elle, « *on se moque* ». La taquinerie est une marque d'amitié importante au Sénégal et elle est souvent associée à la langue wolof ou à d'autres langues nationales. Les extraits montrent aussi que les passages en wolof sont destinés à la taquinerie. Le français sert également à rigoler, en même temps que les parties plus sérieuses des courriels sont écrites en cette langue. Les débuts des courriels sont caractérisés par l'accusation et l'insulte, en wolof, et le choix du wolof crée un lien entre ces insultes, qui forment un dialogue indépendant, encadré. L'alternance sert, comme dans l'extrait 3.4, à la subordination séquentielle, à gérer une séquence à part :

Le wolof joue donc un rôle conversationnel dans les trois moyens de communication étudiés, les sites de rencontres, la messagerie instantanée et les courriels. L'alternance avec le français peut remplir des fonctions différentes mais il y a aussi l'alternance non marquée, inspirée par le code mixte parlé.

### **Les caractéristiques graphiques du wolof**

La représentation du wolof dans la messagerie instantanée et dans les courriels reflète la dominance du français à l'écrit et le faible impact de l'orthographe du wolof sur l'environnement graphique. D'une part, l'écriture du wolof se distingue de l'écriture du français. Le wolof manque d'abréviations qui sont très fréquentes en français, comme **tjrs**

(toujours) (courriel 3) et d'orthographe créatives, comme **s8** (suis) (extrait 4.1). Les informateurs ont l'habitude des abréviations en français, et des orthographe créatives récurrentes communes dans la communauté francophone virtuelle. Des abréviations du wolof sont pratiquement inexistantes et on risque de ne pas être compris si on abrège des mots en cette langue. Parmi tous les textes collectés, j'ai trouvé deux exemples seulement d'abréviations en wolof, dans deux SMS.

D'autre part, les scripteurs empruntent à l'orthographe du français standard pour écrire en wolof. Certaines voyelles du corpus sont ainsi représentées par deux lettres au lieu d'une, comme indiquée dans l'orthographe du wolof, qui se base sur des principes phonémiques. Le [u], écrit *u* en wolof standard, est représenté par *ou*, comme dans *adouna* (*aduna*), (courriel 1), *dara bess soul* (*dara beesul*), (extrait 1) et le [ø] est écrit *eu*, comme dans *beug* (*bëgg*), (extrait 2). En ce qui concerne les consonnes, [x] est représenté par *kh*, comme dans *wakh* (*wax*), (extrait 3.3), le [j] est écrit *di*, comme dans *diap* (*jàpp*) (extrait 3.3). Des lettres muettes, qui n'existent pas en wolof, sont aussi ajoutées. Il y a plusieurs apparitions d'un *u* muet pour indiquer la prononciation [g] du *g*, comme dans *mangui fi* (*mangi fi*), (extrait 2). Le *e* muet, qui est souvent omis en français dans le corpus (voir *contr* (contre), extrait 3.3), est rajouté aux mots wolof : *bane* (*ban*) (extrait 3.2) et *mane* (*man*) (extrait 3.3). Ainsi, les scripteurs utilisent parfois un plus grand nombre de lettres que le nombre indiqué dans l'orthographe officielle pour écrire en wolof, alors que pour écrire en français, le nombre de caractères est diminué par rapport au standard.

Cette contradiction apparente semble résider dans trois faits qui sont liés l'un à l'autre : premièrement, les scripteurs et leurs interlocuteurs ne maîtrisent pas l'orthographe officielle, deuxièmement, l'orthographe officielle est presque invisible dans l'environnement graphique et troisièmement, les scripteurs cherchent à économiser leur communication. Si les scripteurs et leurs interlocuteurs sont passés par le système scolaire formel, c'est le français qu'ils ont appris à écrire. Certains ont étudié l'orthographe du wolof à l'université, sans qu'ils ne l'utilisent dans leur communication et ils justifient leurs choix graphiques par le manque de connaissance de l'orthographe officielle de leurs interlocuteurs. Cependant, ils ne l'utilisent pas non plus avec leurs collègues qui l'ont étudiée. Certains confirment utiliser l'orthographe wolof qu'ils ont apprise alors que les textes qu'ils ont écrits le démentent. Peut-être cherchent-ils à donner la réponse que le chercheur est censé préférer, ou bien il se peut également que leurs choix graphiques soient plus ou moins inconscients. Le problème de compréhension peut expliquer l'absence d'abréviations, qui sont susceptibles de rendre le wolof difficile à déchiffrer, mais il ne suffit pas comme explication de l'orthographe francisante, car les différences entre celle-ci et l'orthographe du wolof ne sont pas assez notables pour déranger la lisibilité.

Mes observations de l'enseignement en langues nationales et les entretiens avec les informateurs montrent que les étudiants trouvent l'orthographe du wolof compliquée. Les accents et les géminées (voyelles et consonnes) paraissent être les graphèmes les plus difficiles à manier, si l'on regarde le corpus, où la gémination standard est peu pratiquée (*diap* (*jàpp*), *manko* (*mànkoo*), extrait 3.3). Le manque d'habitude à écrire et à lire le wolof est aussi reflété dans l'agglutination et la césure divergentes de la norme, comme nous le voyons dans l'extrait 1 : *bess soul* (*beesul*) et dans l'extrait 3.1 : *silonek* (*si loo nekk*). On peut trouver des graphies et des segmentations des mots divergents dans un même texte ; dans la conversation 3, on trouve *silonek* (extrait 3.1) et *si lo nék* (extrait 3.2). La quasi-absence de l'orthographe officielle du wolof dans l'environnement graphique au Sénégal rend l'écriture correcte des langues nationales difficile à apprendre. L'orthographe des mots wolof n'est pas uniforme dans les textes des journaux, sur les murs ou dans la publicité. Les noms sénégalais, comme les noms des rues, sont écrits selon les règles du français, ce qui a familiarisé les Dakarais au wolof écrit en orthographe francisée.

Certains désignent le manque de caractères du wolof sur le clavier standard comme un obstacle à l'orthographe standardisée. Le wolof, pourtant, ne comporte pas de caractères inexistantes sur un clavier standard, à la différence du pulaar, par exemple. Ce propos touche pourtant à un autre aspect de la communication sur Internet, l'économie de l'écriture. Au cybercafé, le temps est limité et on écrit par exemple *togne* plus rapidement que *tooñ* ('taquiner', cf. courriel 3) quand on a l'habitude d'écrire en français. On trouve les touches plus vite et on n'a pas besoin de réfléchir. Écrire un wolof francisant est aussi moins risqué que d'essayer d'écrire un wolof « correct » qu'on ne maîtrise pas. De la même manière que l'usage de l'orthographe du français standard dans la communication médiatisée par les NTIC est dévalorisé par les informateurs, le recours au wolof standard peut être considéré comme « bizarre ».

Ceci ne veut pas dire que les caractéristiques de l'orthographe officielle soient absentes du corpus. Il existe des exceptions à l'orthographe francisante. Dans sa réponse à Babakar, en courriel 2, Christine utilise *x* pour [x] dans *naxé* (*nax*), comme fixé par l'orthographe officielle du wolof, qu'elle a appris à l'université. Dans ses SMS, elle utilise aussi souvent le *x* pour représenter [x] en wolof, mais elle ne suit pas nécessairement les autres règles d'orthographe, comme on le voit dans courriel 2 où elle écrit *togne* pour *tooñ*. « Oumou », qui n'a jamais appris l'orthographe du wolof, dit qu'elle a une fois vu *soxna* ('dame') écrit dans un SMS et depuis, elle écrit les [x] en wolof de la même manière. Cette graphie apparaît aussi dans l'extrait 2 : *xam* (*xam*).

Les caractéristiques orthographiques du wolof dans la communication plurilingue sur Internet ont certains effets sur les textes. L'alternance est rendue moins marquée, plus facile à écrire pour le scripteur et plus facile à lire pour le lecteur. Comme Ledegen et Richard (2007 : 89) ont trouvé une « *augmentation des "zones flottantes"* [entre le créole de la Réunion et le français] *par le jeu avec la graphie* » sur Internet, l'orthographe phonétisante du français l'approchant de l'orthographe du créole, l'orthographe francisée du wolof contribue à l'uniformisation du texte bilingue français-wolof. L'orthographe participe ainsi à ce qui peut être considéré comme des prémisses à l'usage d'un code mixte à l'écrit. Il est possible qu'avec le temps, les caractéristiques de la codification officielle, plus économiques (comme *x*), se répandent dans les NTIC et soient intégrées dans le code mixte en élaboration.

## Conclusion

Le wolof a un rôle à jouer sur Internet. Quand les étudiants de Dakar communiquent, à travers les sites de rencontres, les courriels ou la messagerie instantanée, le wolof est mobilisé comme une ressource importante. Son importance est quantitativement secondaire à celle du français, mais il remplit des fonctions conversationnelles et stylistiques dans les textes au même niveau que le français. Ces fonctions sont transmissibles à d'autres textes aussi, le wolof a un rôle à jouer à l'écrit.

Son rôle est de communiquer des messages, de marquer des changements dans l'organisation de la conversation, de taquiner. D'un autre côté, il est utilisé comme langue ressource dans l'élaboration d'un code mixte écrit, utilisé sur Internet et inspiré par le wolof urbain. Les caractéristiques graphiques du wolof contribuent à l'émergence de ce code, en rapprochant le wolof du français. En même temps, les écritures des deux langues divergent, en ce qui concerne les abréviations et les graphies créatives. La recherche d'une économie de l'écriture donne des résultats graphiques différents dans chaque langue.

La communication personnelle sur Internet est ainsi un domaine où le wolof est utilisé dans le cadre d'un message textuel. En ce qui concerne un grand nombre d'internautes, c'est peut-être la première fois qu'ils écrivent en cette langue (à l'exception de l'usage du wolof dans les

SMS). Sans aucun doute, l'usage du wolof sur Internet contribue à renforcer son statut de langue de communication écrite. Et le jeu vient seulement de commencer. Il sera intéressant de suivre les réactions à la mise en service des logiciels en wolof et leur impact sur l'usage du wolof dans les NTIC, quantitativement, qualitativement et en ce qui concerne l'orthographe.

## Bibliographie

- AUER P., 1984, *Bilingual Conversation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Coll. Pragmatics and Beyond).
- AUER P., 1995, « The Pragmatics of Code-Switching: A Sequential Approach », dans L. Milroy and P. Muysken (eds.), *One Speaker, Two Languages. Cross-disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 115-135.
- BA A., 2003, *Internet, cyberspaces et usages en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- BATIK (*Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication*), 2008, lettre d'information électronique mensuelle publiée par, l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (OSIRIS), n° 107.
- CAMARA E., NSTADI C., REY V., VÉRONIS J., 1995, « Traitement informatique des langues africaines : problèmes et perspectives ». Disponible sur Internet : <http://www.lpl.univ-aix.fr/projects/alaf/ALAI.html>.
- CHENEAU-LOQUAY, A., (dir.), 2004, *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala/Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine.
- DANET B., HERRING S. C. (dirs.), 2007, *The Multilingual Internet. Language, Culture and Communication Online*, Oxford University Press.
- DEUMERT A., MASINYANA S. O., 2008, « Mobile Language Choices - The Use of English and isiXhosa in Text Messages (SMS) : Evidence From a Bilingual South African Samples », *English World-Wide*, vol. 29, n° 2, pp. 114-147.
- DIOP M. C. (dir.), 2002, *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Paris, Karthala/Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, (Coll. Hommes et sociétés).
- GUIGNARD T., 2004, « Les accès publics à Internet au Sénégal : une émergence paradoxale », dans Chéneau-Loquay A., (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala/Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine, pp. 209-236.
- HINRICHS L., 2006, *Codeswitching on the Web. English and Jamaican Creole in E-mail Communication*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Coll. Pragmatics and Beyond 147).
- LAFITE A., 2001, *Les cybercentres au Plateau. Enquête sur les lieux et les usages de l'Internet*, rapport de stage, Bordeaux, 2<sup>ème</sup> année IEP. Disponible sur Internet : [http://www.osiris.sn/IMG/pdf/Cyber\\_DKR\\_Lafite.pdf](http://www.osiris.sn/IMG/pdf/Cyber_DKR_Lafite.pdf).
- LEDEGEN G., RICHARD M., 2007, « 'Jv me prendre un bois monumental the wood of the century g di' Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits 'ordinaires' à la Réunion », *Glottopol* n° 10, pp. 86-100. Disponible sur Internet : [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero\\_10.html](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_10.html).
- MAFU S., 2004, « De la tradition orale à l'ère de l'information : le cas de la Tanzanie », *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, UNESCO, vol. 6, no. 1, pp. 125-145. Disponible sur Internet : [www.unesco.org/shs/ijms/vol6/issue1/art4](http://www.unesco.org/shs/ijms/vol6/issue1/art4).

- MCCLURE E., 2001, « Oral and Written Assyrian-English Codeswitching », dans Jacobson R. (dir.), *Codeswitching Worldwide*, vol. 2, New York, Mouton de Gruyter (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs, no. 126), pp.157-192.
- ONGUENE ESSONO L. M., 2004, « Langues nationales et NTIC : éclosion linguistique ou phagocytose ? », dans Chéneau-Loquay A., (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala/Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine, pp. 307-320.
- SAGNA O., 2001, *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal. Un état des lieux*, document du programme Technologies et société, n° 1, janvier 2001, Dakar, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. Disponible sur Internet : <http://www.osiris.sn/IMG/pdf/doc-57.pdf>.
- SEBBA M., 2007, *Spelling and Society*, Cambridge University Press.
- SWIGART L., 1992, « Two Codes or One ? The Insider's View and the Description of Codeswitching in Dakar », dans Eastman C. (dir.), *Codeswitching*, Clevedon/Philadelphia/Adelaide, Multilingual Matters Ltd., pp. 83-102.
- THIAM N., 1994, « La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar, une première approche », *Langage et société*, n° 68, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 11-33.

## Sitographie

- [http://ff.wikipedia.org/wiki/Hello\\_ja\\_%C9%93%C9%93orgo](http://ff.wikipedia.org/wiki/Hello_ja_%C9%93%C9%93orgo) (Wikipedia en pulaar).
- [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=36383&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=36383&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html) (site sur « The Pulaar Project »).
- [www.123love.com](http://www.123love.com) (site de rencontres).
- [www.amitie.fr](http://www.amitie.fr) (site de rencontres).
- [www.amour.fr](http://www.amour.fr) (site de rencontres).
- [www.bm.wikipedia.org](http://www.bm.wikipedia.org) (Wikipedia en bamanankan, bambara).
- [www.planete-senegal.com](http://www.planete-senegal.com) (portail sénégalais avec des forums de discussion en wolof, pulaar, sereer).
- [www.pulaagu.com](http://www.pulaagu.com) (portail en pulaar).
- [www.rewmi.com](http://www.rewmi.com) (journal sur le web, usage du wolof dans les commentaires des articles, entre autres).
- [www.santati.net](http://www.santati.net) (site de la confrérie mouride. Le wolof est utilisé dans le livre d'or, entre autres).
- [www.senediaspora.com](http://www.senediaspora.com) (site avec des forums et annonces divers, forums de discussion en wolof, pulaar et sereer).
- [www.senegalaisement.com](http://www.senegalaisement.com) (portail sénégalais, forums de discussion en wolof, pulaar et sereer).
- [www.seneweb.com](http://www.seneweb.com) (portail sénégalais avec un forum consacré à la discussion en langues nationales et des discussions autour d'autres thèmes où le wolof est utilisé).
- [www.walf.sn](http://www.walf.sn) (édition web du journal *Walfadjri*, usage du wolof dans les commentaires des articles, entre autres).
- [www.wo.wikipedia.org](http://www.wo.wikipedia.org) (Wikipedia en wolof).
- [www.xibar.net](http://www.xibar.net) (journal sur le web, usage du wolof dans les commentaires des articles, entre autres).

Tous les sites ont été consultés le 24.09.08.

# **MEDIAS ET PRATIQUES LANGAGIERES A LA REUNION : ACCELERATEUR SOCIOLINGUISTIQUE ET DIGLOSSIE EN SOURDINE**

**Gudrun LEDEGEN – Jacky SIMONIN**

**Université de la Réunion – UMR 8143 du CNRS**

## **Introduction**

Observer les pratiques langagières médiatisées à la Réunion, c'est décrire des modes de parler réunionnais d'aujourd'hui. Ceux-ci s'inscrivent dans le contexte plus large du paysage sociolinguistique réunionnais et des grandes évolutions qui marquent la socio-histoire singulière de l'île depuis son premier peuplement. Ancienne colonie de l'empire français, la Réunion est une île de 2500 km<sup>2</sup> située dans le Sud Ouest de l'Océan Indien, à 700 km à l'est de Madagascar. Terre déserte, sa colonisation commence en 1665. Elle devient Département français d'outremer (DOM) en 1946.

Un bref aperçu généalogique de la dynamique sociolinguistique qui lui est propre permet de distinguer *cinq grandes périodes*, allant de la genèse du créole réunionnais (Chaudenson, 1972, 1991) jusqu'à la situation sociolinguistique de ce début de millénaire. Après cet ancrage sociolinguistique, divers exemples provenant des médias illustreront les évolutions à l'œuvre.

## **I. Temps sociolinguistiques**

### **Créolisation et diglossie**

Lors d'une *première période*, celle de son peuplement, au XVII<sup>ème</sup> siècle, émerge le *bourbonnais* issu d'une forme de *koinésation* des dialectes d'oïl parlés par les colons venant du nord de la France, comme il résulte du contact des maîtres avec les esclaves. L'habitation est le cadre social et économique, qu'ont mis en place les premiers colons. Enclaves particulièrement isolées, autosuffisantes, dispersées en quelques endroits sur le pourtour de l'île, aucune norme linguistique externe ne vient interférer dans la dynamique sociolinguistique qui y est à l'œuvre. Lorsqu'au début du XVIII<sup>ème</sup>, la colonie introduit des cultures coloniales on fait appel à une main d'œuvre abondante d'esclaves dont le contact

avec ceux déjà sur place depuis quelques générations et avec les maîtres va donner naissance au créole réunionnais (Chaudenson, 1972, 1991). Pendant cette *seconde période*, qui s'étend sur quelques décennies seulement, la langue créole s'autonomise du français alors pratiqué. Suit une *troisième période*, allant du milieu du XIX<sup>ème</sup> aux années 80 du siècle dernier, au cours de laquelle la situation sociolinguistique se stabilise sous le régime de la diglossie. Durant ce long laps de temps en effet, les rapports entre le français et le créole seront décrits selon le schéma diglossique canonique posé par Ferguson dans un article séminal en 1959 : « deux langues apparentées génétiquement et structurellement, de statut social inégal et dont les distributions sont complémentaires ». A l'image de la société insulaire, la situation sociolinguistique est foncièrement clivée. Le français et le créole sont les deux langues qui s'opposent en une hiérarchisation sociale. Le créole est la langue majoritairement parlée, mais c'est le français qui occupe la position haute. La première est stigmatisée, en position basse, alors que la seconde est valorisée.

Langue officielle, le français utilisé dans les institutions publiques, les administrations, l'enseignement, et les médias d'information (presse écrite puis la radio) constitue la langue « haute ». Lors de ses enquêtes menées dans les années soixante-dix, N. Gueunier précise que

*« le thème de la supériorité du français sur le créole sert de révélateur, exprimant en termes linguistiques une infériorité subie (et imposée) globalement dans l'ensemble des relations sociales »* (Gueunier et al., 1978 : 158).

Quant au créole, les premiers descripteurs rangent sa variation sur un continuum. Un aspect particulier à la Réunion est l'attestation d'un créole acrolectal et basilectal en coexistence. Dans le cadre de la diglossie, l'acrolecte, nommé alors par le terme français *créolisé*, désigne la variété de créole la plus proche du pôle défini comme supérieur, le français. A l'autre pôle, le basilecte constitue la variété qui présente la divergence maximale par rapport au français<sup>1</sup>.

La coprésence de toutes ces « façons de parler » et leur hiérarchisation sociale et identitaire signe la complexité sociolinguistique d'alors. Le clivage est profond entre ceux – la plus grande majorité de la population – qui ne parlent que le créole et ceux – une infime minorité constituée par l'élite – qui de surcroît parlent le français est source de conflits qui se jouent aussi sur la scène publique :

*« Le créole reste par conséquent le nœud d'un réseau de tensions très vives : à la fois langue affective, vécue et sociologiquement rejetée ; image pour les uns d'une aliénation socioculturelle, en face du modèle valorisant que constitue le français ; signe pour d'autres de la sauvegarde d'une personnalité et d'une identité culturelle bafouées »* (Carayol, 1977 : 65).

## Période charnière

En 1946, quand le statut de colonie de l'île prend fin, le passage à celui de Département français d'outre-mer (DOM) n'a que peu d'effets dans les premières années de son application. Le développement de l'île ne prend en fait de l'ampleur qu'au cours des années soixante-dix, sous l'impulsion d'une politique de rattrapage et d'égalité avec la métropole. L'action publique de l'Etat, dans le domaine scolaire, médicosocial, de l'habitat et des infrastructures, génère des mutations structurelles et aussi des transformations, dont certaines sont particulièrement spectaculaires. Lors de ce dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle, l'urbanisation, la scolarisation et la médiatisation se développent très rapidement. C'est une *quatrième*

---

<sup>1</sup> Cette variété de créole est localisée dans les Hauts de la Réunion, et surtout pratiquée par les « Petits Blancs » (Groupes de Blancs pauvres qui se sont exilés dans les Hauts de l'île à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle), tandis que le créole basilectal se situe majoritairement dans les Bas. Par ailleurs, signalons qu'il y a aussi des variations entre le nord et le sud de l'île (par ex. : le pronom *il* se réalise *li* au Port, et *lu* à St Philippe).

*période* que l'on peut qualifier de « charnière ». La Réunion s'ouvre à elle-même et au monde, bousculant l'ordre sociolinguistique établi. Ce sont les modifications sociétales intervenues suite à la départementalisation de 1946 qui ont mis en route à partir des années 70-80 des bouleversements sociolinguistiques majeurs. Cependant, les mutations sociales qui travaillent la société réunionnaise, ne se traduisent pas par une substitution pure et simple d'un univers à l'autre. La double référence au monde créole et à la postmodernité produit un télescopage permanent dans les pratiques sociales, et, parmi celles-ci les pratiques langagières. Coexistent maintenant deux langues génétiquement apparentées, le français et le créole qui sont en situation de contact. Mais le contact créole/français se vit de manière paradoxale. Le français, régional et standard, et le créole se mêlent dans les usages quotidiens, alors que dans les représentations sociales, le vécu diglossique garde une charge symbolique forte (Bavoux 2003). Enfin, les phénomènes de mixage, dont aucune instance n'est encore venue à cette période de fin de siècle fixer les normes, évoluent en quelque sorte « à l'air libre ». Sur fond de restructuration sociale de la société locale, la dynamique d'évolution sociolinguistique prend un cours nouveau en produisant de nouveaux modes de parler. L'un de ses moteurs réside dans l'importance croissante d'une classe moyenne largement fonctionnarisée, dans la recomposition sociale en classes d'âge, ainsi que l'affirmation de cultures juvéniles (Wolff, 1998, 2001 ; Bavoux, 2001 ; Ledegen, 2002...). Ajoutons que deux institutions, l'école et les médias, en plein développement, interviennent pour légitimer dans les faits les pratiques langagières réunionnaises en cours. La Réunion s'oriente vers une forme accentuée d'hybridation qui pourrait prendre la forme d'un *parler réunionnais* (Simonin, 2003). La dynamique sociolinguistique d'évolution des langues en contact indique que les pratiques mélangeantes, alternantes, prennent une ampleur croissante<sup>2</sup>. Ce qui ajoute à la difficulté de les décrire, dans la mesure où les frontières interlectales sont dans certains cas, floues, « flottantes » (Ledegen, 2009a). Leur description reste alors indécidable en raison de la considérable « osmoticité » entre les deux langues<sup>3</sup>. L'observation de ces pratiques langagières « fusionnantes » (Simonin, 2008 ; Ledegen & Simonin, 2008) fait écho au modèle d'évolution de situations de contact élaboré par Auer (1998) allant en trois phases successives du « code-switching », au « mixing » puis au « fused lects » et formant un continuum (CS → LM → FL) où la sédimentation structurelle va croissante.

### Post-diglossie et diaspora

Enfin, depuis les années 2000, la période contemporaine fait entrer la Réunion dans un *cinquième* grand moment, *post-diglossique*, *diasporique*, de son histoire sociolinguistique. Contrairement à d'autres régions ou d'autres contrées, le créole se maintient vigoureusement comme langue vernaculaire alors que le français familier gagne du terrain. Par ailleurs, le créole est revalorisé par diverses reconnaissances institutionnelles : son érection officielle comme langue régionale de France et par voie de conséquence son enseignement ès qualités dans les structures scolaires par un corps d'enseignants titulaires du Capes de créole créé en 2001 (Prudent, 2001). Depuis peu, la langue créole est entrée dans un processus de graphisation et de standardisation lent mais certain. Les rapports jusque là tendus, entre les langues française et créole s'apaisent, et les pratiques ordinaires se diversifient fortement. La

<sup>2</sup> La comparaison d'enregistrements établis en 1978-1980 dans le cadre de l'Atlas Linguistique de la Réunion, avec des corpus d'aujourd'hui réunis dans la base de données *Valirun* (*Variétés Linguistiques de la Réunion 1999-2008*) montre qu'on mélange davantage et de façon plus diverse (Ledegen & Richard, 2007 ; Ledegen, 2007).

<sup>3</sup> La notion d'*interlecte*, proposée par L. F. Prudent (1981), permet de ne pas poser ces frontières, et de réunir les différentes pratiques langagières dans un système unique – un macrosystème interlectal – regroupant plusieurs langues et variétés (i.e. le français régional de la Réunion, le créole acrolectal, le créole basilectal, leur mélange...).

diglossie est désormais clairement révolue, même s'il est à noter que cette vision dichotomique continue à subsister bel et bien dans les représentations des locuteurs. La communication quotidienne en revanche se caractérise par des alternances codiques et des mélanges linguistiques fréquents.

Ce « post-diglossisme » est porté par un processus de diasporisation langagière qui tient au formidable développement des T.I.C, insérant la Réunion dans la société de l'information. Les réseaux de télécommunication facilitent la mondialisation des flux, allant de la monnaie aux populations, aux pratiques culturelles, aux discours et aux images. L'ouverture de la société locale à elle-même s'accélère par le développement des infrastructures internes à l'île, réseaux de circulation routière et de télécommunication. Elle s'ouvre vers l'extérieur et connaît une diasporisation croissante du territoire local (Simonin, Wolff, 2008 ; Simonin, Wolff, Watin, 2009). L'économie communicative des flux qui se met en place revêt une dimension matérielle et immatérielle, maillant territoire et réseau, l'ici et l'ailleurs, provoquant des nouvelles proximités et des discontinuités. L'espace insulaire n'est plus cantonné aux contours physiques de l'île. D'un univers contiguë, il devient connexe, « multi-site ».

Ainsi, l'accès aux réseaux de télécommunication, les médias anciens (radio, télévision, téléphone) ou plus récents (Internet, téléphone mobile...) et leur intégration de plus en plus poussée, participent d'une culture mondialisée. Et la mobilité d'une partie de la population réunionnaise s'en trouve plus aisée. Les Réunionnais en situation diasporique répartis aux quatre coins de la planète vivent plus facilement leur éloignement. Les moyens de communication électronique d'aujourd'hui en font des individus connectés, ils sont « ici et là-bas ». L'interactivité qu'offrent les T.I.C. aussi bien à ceux restés au pays qu'aux migrants (courriel, blogs, médias on line, sites communautaires et réseaux sociaux tels *SkyRock*, *Myspace*, *Facebook*...) facilite les « télé-échanges » et la constitution de communautés territorialement discontinues. Comme les usages langagiers, les TIC restructurent en permanence le mode de vie de ceux qui en font usage, et pour qui ce sont des ressources mobilisables, à toutes fins pratiques. Elles génèrent une expansion et une diversification des contacts sociaux, des contacts langagiers, ainsi que des restructurations permanentes des répertoires linguistiques individuels et collectifs.

C'est ce que nous allons observer à partir d'exemples...

## II. Les communications médiatisées : un accélérateur sociolinguistique

### Radios réunionnaises : miroir des pratiques « ordinaires »

L'ouverture de l'espace médiatique se fait à la Réunion dans la période des années 1976-1986 ; le paysage radiophonique va intégralement évoluer à la suite de la libéralisation des ondes (Simonin & Watin, 1993 ; Idelson, 2006)<sup>4</sup>. Ainsi, *Radio Freedom*, la station emblématique<sup>5</sup>, émet pour la première fois le 14 juillet 1981, et « innove dans le paysage radiophonique local en laissant une place grandissante au créole et à l'expression populaire, essentiellement au travers des émissions interactives » (Watin & Wolff, 1995 : 31).

La majorité des radios locales – qu'elles s'adressent au public en général ou qu'elles soient plus spécifiquement destinées aux jeunes – fait aujourd'hui entendre des pratiques réunionnaises « ordinaires », lors de moments interactifs. Le public, auditeur assidu, y fait preuve d'une grande réactivité. Dans cette société où le lien social traditionnel de

<sup>4</sup> Les lois sur l'audiovisuel votées en 1981-1982 mettent fin au monopole public de la radiodiffusion. La Réunion ne comptera pas moins d'une quarantaine de radios qui vont fleurir alors.

<sup>5</sup> Et qui est restée très populaire jusqu'à nos jours, puisqu'elle affiche 40 % de parts d'audience fin 2009 (source Médiamétrie).

l'interconnaissance (*versus* le frottement anonyme de la modernité) occupe encore une grande place, les émissions interactives permettent aux auditeurs de signaler des accidents, de témoigner ou de donner son avis lors de mouvements sociaux, etc. Appelant un animateur qu'ils ont l'impression de connaître, à force de l'entendre à la radio, tout en s'adressant aussi à leurs connaissances, les auditeurs emploient leurs pratiques linguistiques habituelles. Le truchement du téléphone et de la radio y est une importante sourdine à l'*insécurité linguistique* (Fioux, 1995) car ils permettent une communication sans face à face, où l'anonymat peut être conservé.

Les analyses linguistiques et sociolinguistiques, menées dans le cadre du grand corpus oral *Valirun* sur ces types de corpus radiophoniques, révèlent des pratiques en français, en créole et alternant français et créole, et la grande diversité des fonctions assumées par le créole.

Si auparavant le créole, quand il s'employait à l'antenne, s'attestait uniquement lors d'émissions interactives avec des humoristes locaux, révélant ainsi le « statut dévalorisé que lui confèrent alors les acteurs de la radio » (Idelson, 2005 : 106), aujourd'hui les pratiques radiophoniques sont plus à l'image des pratiques ordinaires, variant en langue selon les changements de sujet (*topic shift*), de tonalité (*shift of key*), lors de commentaires à part ou de paroles rapportées (Auer, 1995).

Le premier exemple est issu de la fin d'une interaction où l'auditrice parle en français et en alternant français et créole. Ici la pratique mélangée de la part de l'auditrice révèle un moment de proximité avec l'animatrice et avec le public, mue par sa grande inquiétude pour la sécurité des auditeurs :

<p>Auditrice : et ce chemin-là c'est un chemin fréquenté par les enfants  Animatrice : ben justement il faut là il faut aller faire la démarche auprès de la gendarmerie hein  Auditrice : parce qu'il y a beaucoup de petites filles  <b>ki pran le chemin qui descend sur sur le le pour aller dan le collège là le grand canal là</b>  Animatrice : ben oui ben c'est pour ça qu'il faudrait peut être aller voir les gendarmes et puis euh  Auditrice : <b>mé mi kroi ke</b> ma cousine elle a été elle a porté plainte  Animatrice : ben bien sûr  Auditrice : <b>bin moi mi di moi ma téléphoné in kou sur radio FreeDOM ben moi ma lavé d(e) la chans XX ma eu radio FreeDOM voilà pour signaler ben pour que les femmes ki fé se chemin la évité évité</b>  (FreeDOM, parole libre, 5/42004, 12,12-15)</p>	<p>qui prennent le chemin qui descendent sur le le pour aller dans le collège là le grand canal là</p> <p>mais je crois que...</p> <p>oui moi je dis moi je vais téléphoner un coup sur radio FreeDOM ben moi j'ai eu de la chance XX j'ai eu radio FreeDOM voilà pour signaler ben pour que les femmes qui font ce chemin-là évitez évitez</p>
--	---

Un autre exemple met en évidence l'énervement de la part de l'animatrice au sujet du pluviomètre, nommé le « zafè », i.e. « truc » en créole comme en français réunionnais, qui déclenche un aparté en créole :

<p>L1 : hmm hmm/ mais qu'est-ce qui se passe dans l'ouest  L2 : ben // la route du littoral est en cours de/de basculement/ basculement partiel  L1 : pourquoi  L2 : <u>euh</u>  L1 : <u>la pluie est tombée</u>  L2 : oui/ il y a eu de la pluie/les quinze mille mètres ont été atteints et <u>dépassés</u>  L1 : <u>oh seigneur dieu</u>  L2 : euh/ mais c'est un basculement partiel madame</p>	
---	--

<p>Aude//n'empêche</p> <p>L1 : <u>oui</u> / mais vous savez c'est pire en général</p> <p>L2 : oui/ bon il y aura toujours une voie de circulation euh/ deux plus une/mais ça s(e)ra seulement euh : /en entre guillemets seulement pardon/ entre la Grande:/ Chaloupe et / euh / la Possession</p> <p>L1 : hmm X / en tout état d(e) cause il faudrait revoir <b>le zafèr</b> qui mesure là</p> <p>L2 : <b>le zafèr</b> qui: le pluviomètre</p> <p>L1 : oui <b>sa mèm</b></p> <p>L2 : oui peut-être/ peut-être</p> <p>L1 : <b>lé sur lafèr lé détraké</b></p> <p>L2 : bien: donc euh: // on va faire le le point / on est en train de faire le point avec la DDE pour/ savoir où en sont les opérations de <u>basculement</u> (FreeDOM, « Droit de parole », 16/4/2004, 1-2, 10-7)</p>	<p>le truc</p> <p>le truc</p> <p>oui c'est ça</p> <p>c'est sûr le truc est détraqué</p>
--	---

Souvent, aucune raison particulière n'explique l'alternance, si ce n'est qu'il s'agit là de la pratique habituelle des intervenants. Dans l'émission suivante, qui porte sur les droits des consommateurs, l'auditeur parle dès le départ en créole. L'animatrice de l'émission expose la règle juridique en français et passe ensuite au créole en s'adaptant à la langue de son interlocuteur :

<p>Auditeur : oui voilà / <b>kèlkun lavé une voiture</b> [Animatrice : oui] comme il avait des difficultés à payer / <b>lavé téléphone à madame Aude / madame Aude la di ali au service euh / estèr mi koné pu le crédit là / la passe un jugement au tribunal / la donne droit</b> à payer 450 euros tous les mois [Animatrice : hmm hmm] <b>la personne i paie déza néna un an</b> [Animatrice : hmm hmm] 450 euros tous les mois [Animatrice : hmm hmm] <b>mais là la maison d(e) crédit / la revni dessi l(e) dossier</b> / en disant ramène la voiture</p> <p>Animatrice : non monsieur / s'i(l) y a un jugement de tribunal [Auditeur : oui] c'est le jugement du tribunal qui compte</p> <p>Auditeur : ben voilà :</p> <p>Animatrice : <b>donc le monsieur ou / ke nana le loto ke nana son papier tribunal / la di ali paie 450 euros par mois</b></p> <p>Auditeur : <b>li paie</b></p> <p>Animatrice : <b>li paie 450 euros par mois</b></p> <p>Auditeur : <b>voilà / le X l'huissier i encaisse tous les mois 450 euros</b></p> <p>Animatrice : <b>voilà / et si le société d(e) crédit continue embête ali ou a rappel amoi</b> (FreeDOM, « Droit de parole », 16/4/2004, 4, 2-7)</p>	<p>... quelqu'un avait une voiture</p> <p>... il avait téléphoné à Madame Aude / Madame Aude lui a dit au service / maintenant que je connais plus le crédit là / il a passé un jugement au tribunal / qui lui a donné le droit ...</p> <p>la personne paye déjà depuis un an</p> <p>mais là la maison de crédit est revenue sur le dossier</p> <p>donc le monsieur où il y a l'auto a son papier du tribunal / on lui a dit de payer 450 euros par mois</p> <p>il paye</p> <p>il paye 450 euros par mois</p> <p>voilà / l'huissier encaisse tous les mois 450 euros</p> <p>voilà / et si la société de crédit continue à l'embêter vous me rappelez</p>
--	--

Les radios qui s'adressent surtout aux publics jeunes pratiquent l'alternance codique, à l'image de leur public. L'extrait suivant provient d'un jeu de joute verbale, mené par SMS interposés, sur *Radio Contact* qui fait une place au créole pendant plus d'un tiers du temps de parole, tout spécifiquement aux moments des vannes :

<p>alors ça [une vanne] c'est signé Gaëlle / ton papa c'est: / Batman et ton <b>momon</b> c'est Candy / non sérieux / et les tiennes c'est quoi ? / (musique) ouais <b>lé tyèn sé quoi toué / di amoin in kou va / lé tyèn sé kwé / alors moïn mi sa di aou</b></p>	<p>maman</p> <p>les tiens c'est quoi toi / dis-moi un coup va / les tiens c'est quoi / alors moi je vais te dire</p>
---	--

<b>franchement hein / mi sa di aou franchement / san dékoné / Gaëlle / arèt plané / ou lé fois 9 koyon: / koman i fé èk ou là:</b> (Ledegen 2002b, <i>Corpus Radio Contact</i> , 9, 1. 6-11)	franchement hein / je vais te dire franchement / sans déconner / Gaëlle / arrête de délirer / tu es à fois 9 [de points engrangés] putain / comment on fait avec toi là ?
---	---

Les deux exemples suivants sont extraits de radio NRJ où la présence du créole est en revanche plutôt rare, la radio se calquant très fortement sur son modèle métropolitain (Corré, 2004) ; par exemple, lors d'un jeu, appelé le Loft radiophonique, qui durait pendant un mois, la plupart des participants – les lofteurs – utilisent sporadiquement le créole, et dans un but exclusivement ludique. Ci-dessous un extrait du jeu de la drague, où L4 utilise d'entrée de jeu le créole :

L4 : koman i lé: tantine ? L3 : té ou rant dur ou in ? L4 : a bin : sé le kok in nou va dir L3 :kok man L4 : ouais koman i lé la ? L3 : lé la (Loft NRJ, 2001, 206, 1-6)	comment tu vas tantine ? hé tu rentres dur toi hein ? ah ben je suis le coq hein on va dire l'homme coq ouais comment tu vas là ? ça va
--	---

Un seul lofteur se distingue pourtant des autres en utilisant le créole de façon diversifiée : par exemple, dans cet extrait où il doit trouver le titre d'une chanson, il se parle à lui-même en créole :

L2 : <b>mi té koné le morso mé mi koné pu èstèr</b> L1 : ah ben oui L2 : je t'aime moi non plus (Loft NRJ, 2001, 143, 10-12)	je connaissais le morceau mais je le connais p(l)us maintenant
---	--

Ou encore, lors de la finale messieurs, il parle au public pour l'inciter à voter pour lui par envoi de sms :

L5 : <b>David et Charly</b> L1 : <u>oui ex aequo</u> et ça ça s'applaudit /// mais attention <u>ça c'est</u> L2 : <b>dépèch azot hein</b> L1 : c'est que <u>pour le moment</u> L2 : <b>alon alon</b> (Loft NRJ, 2001, 177, 11-15)	dépêchez-vous hein  allons allons
--	---

## Technologies numériques

### *Essor d'écrits ordinaires*

Après la libéralisation des ondes radiophoniques et l'ouverture médiatique à la langue créole, ce sont les technologies numériques qui font souffler un vent nouveau sur les pratiques réunionnaises dans le monde de l'écrit.

Différents corpus réunionnais de communication médiée par ordinateur (CMO, Panckhurst, 1997) (forum, chat et sms) révèlent ainsi des tendances convergentes : deux corpus principaux sont constitués par le corpus-*chat*, soit 18 mois de chat sur MSN Messenger entre amis proches (avril 2003-septembre 2004) et par le corpus-*sms*, 25 000 SMS constitué à la Réunion lors de l'enquête *Faites don de vos sms à la science* (avril 2008-juin 2008)<sup>6</sup>. D'autres observations sur différents sites, dont plus particulièrement celui des Réunionnais du Monde<sup>7</sup> (Ledegen & Simonin, 2009) complètent ces deux grands corpus.

<sup>6</sup> Notre terrain réunionnais constitue le premier volet de l'étude internationale *sms4science* mise en place par C. Fairon et l'équipe CENTAL de l'université de Louvain-la-Neuve, suite à leur enquête menée en Belgique francophone en 2004 (Fairon, Klein et Paumier, 2006).

<sup>7</sup> [www.reunionnaisdumonde.com/](http://www.reunionnaisdumonde.com/) et son groupe sur Facebook : <http://www.facebook.com/group.php?gid=11392815386>

Un premier point important concerne la **graphie**. Le développement d'une pratique écrite « ordinaire » voit se combiner différentes forces et logiques, les contraintes et potentialités de ces écrits « ordinaires » exerçant deux forces contraires : d'une part, pour faire court, pour faire phonétique, mais aussi – voire surtout pour certains termes –, pour faire créole, les graphèmes *k*, *w*, *z* sont fortement sollicités ; on peut citer ici les termes *mwin* (« moi »), *kaz* (« case, maison, chez soi »), *poukwé* (« pourquoi »)... D'autre part, pour faire rapide par une reconnaissance brève de l'image du mot et sa famille morphologique, certaines graphies françaises sont fréquemment sollicitées : *soir*, *gagne*, *chez*, *fatigué*, *rien*, *voir* sont parmi les termes les plus fréquents. La part ludique est par ailleurs importante dans ces écrits qui transgressent les normes de l'écrit formel : les néographies, i.e. non standard (Anis 2003), déploient des codages comme le squelette consonantique (*bsr* « bonsoir », *tkt* « t'inquiète », ...) ou le rébus (*a-* « amoin » (moi), *akCD* « accéder », ...). Ces pratiques libres attestent ainsi d'un écrit du consensus qui commence à se stabiliser : les graphies phonético-phonologiques, longtemps décriées et rejetées par la société réunionnaise (cf. Baggioni *et al.*, 1988 ; « Lettres en souffrance », 1988) sont réinterprétées dans ce nouveau cadre graphique ; et elles s'y combinent avec les graphies françaises qui représentaient longtemps l'option diamétralement opposée aux premières. Elles constituent par ailleurs des observatoires de pratiques ordinaires qui peuvent alimenter la réflexion sur une future orthographe du créole réunionnais (Ledegen, 2009c) :

*« il est devenu évident aux yeux des observateurs qu'un processus de codification graphique est en marche et que malgré la persistance d'un discours aussi stérile que répétitif et mal informé « pour ou contre le créole » et « pour ou contre telle graphie du créole », des graphies sont utilisées, dont émergera, avec le temps, une normalisation, et peut-être un standard. »* (Bavoux, 2004 : 226)

Cette nouvelle liberté dans le monde de l'écrit qui équivalait auparavant presque exclusivement au monde des pratiques formelles et standard ouvre aussi de nouvelles **possibilités fonctionnelles** pour l'alternance des langues et pour le créole à l'écrit : si dans nos corpus, le créole est certes sollicité pour les moqueries :

Shelly	ah tu regardes <u>Milagro</u>	
Lilo	<u>ah oui moi aussi</u>	
Esca	<u>ben ça fait</u> longtemps j'ai pas vu là	
Mogwai	<b>toute zafèr la kouyonis i regard li</b>	tous les trucs bêtes il regarde lui
Lilo	hé	
Mogwai	<b>sé la kouyonis mèm</b> hier seulement	c'est la bêtise même
Lilo	<b>kèl la kouyonis</b>	quelle bêtise
<i>(Corpus-chat, Groupe, p. 35, l. 23-30)</i>		

Ou pour l'expression du fort étonnement :

Esca : i se son batu cou de chaise cou de blanco i on dja kc d vitre tt	
Esca : i se pousse ds lescalier tt	
Lilo : <b>otéééééééééééé</b>	et ben
Lilo : :s	
Lilo : <b>ben lé sérieux</b>	ben c'est sérieux
<i>(Corpus-chat, Groupe, p. 24, l. 6-11)</i>	

Il est aussi employé dans des développements portant sur les cours de littérature, parce que la langue d'interaction habituelle des deux amies est le créole :

Shelly : pr l'instant ma trouve la flute, bande zaffaire délire orgiastique zaffaire dionysos, et pi masque de gorgo [...]	pour l'instant j'ai trouvé la flûte, le truc du délire orgiastique le truc de dionysos, et puis le masque de gorgo [...]
Shelly : non mé l'idole des cyclades c bizarr kom zistoir ça fé peur... qd ou sera fini lire le livre monsieur ou va comprendre lol	non mais l'idole des cyclades c'est bizarre comme histoire ça fait peur... quand tu auras fini de lire le livre de Monsieur tu va comprendre lol
<i>(Corpus-chat, Lilo&amp;Shelly, p. 79-80, l. 51-14)</i>	

De la même façon, notons que près de la moitié des alternances codiques se fait ainsi sans raison pragmatique spécifique (rapporter un discours, changer de tonalité, ...). De fait, les pratiques « ordinaires » de nos corpus révèlent bien souvent que c'est le mélange qui constitue la langue d'interaction.

*Communiquer en situation diasporique : un réseau social sur Internet (Facebook)*

Notre intérêt s'est porté sur un groupe d'échanges figurant sur un site réunionnais « Réunionnais du monde » (Simonin, Watin, & Wolff, 2009 ; Ledegen & Simonin, 2009). A partir d'un segment initiateur « *Tu sais que tu viens de la Réunion quand ...* », les internautes sont invités à exprimer leur vécu diasporique relatif à deux lieux, le pays hôte (principalement la France métropolitaine) et la Réunion. Quels sont les contacts sociaux, notamment dans leur dimension langagière, à partir desquels se manifeste leur origine réunionnaise ? L'analyse du corpus fait apparaître un certain nombre d'items thématiques récurrents :

<ul style="list-style-type: none"> <li>•1. Langue : <i>Tu sais que tu viens de La Réunion quand... tu sais ce que sont un codind' et un tantine codindée : ben c'est eïne comme moi !!!</i></li> <li>•2. Alimentation : <i>... tu refuses de manger du sucre blanc de betteraves (ça ne crépite pas quand tu manges ton yaourt nature)</i></li> <li>•3. Calendrier : <i>... tu ressembles à un baba Michelin dès novembre parce que ben la frais i coque quoi, et que tes potes te demandent "Nan mais attends Kelly, tu as froid là ?? Arrête, il fait super bon !!!" Allez créver don !!!</i></li> <li>•4. Phénotypes : <i>... les gens te trouvent bronzé(e) en métropole... mais une fois rentré(e) à la Réunion tout le monde n'arrête pas de te dire que tu es bien blanc(he) !</i></li> <li>•5. Clichés / stéréotypes : <i>... un gars te dit : "Au fait, je connais quelqu'un à la Réunion, il s'appelle Bob. Tu le connais ?" calcule nous lé rienk 2 là bas</i></li> <li>•6. Attachement au territoire : <i>... tu repères un reportage sur la Réunion à la télévision rien qu'en voyant 3 fougères et un galé, et que tu sautes en l'air en criant à tout le monde : "Viens voir !!!"</i></li> <li>•7. Les malentendus : <i>... le premier coup ouh la parti fait l'essence en métropole ouh la resse comme un couillon dans l'auto en attendant qu'un boug i vient fait le plein pou ouh</i></li> <li>•8. Les pratiques locales : <i>... ouh dis ban camarades qu'out papa la fait un garde robe "Ralph Lauren" Maurice et que zot i répon à ouh : "Wouaaah ! Ton père punaise il a de l'argent !!!" Et là tu te dis : "Laisse tomber zot i connaient pas trafic Maurice !!!"</i></li> <li>•9. La communication avec la famille : <i>... tu raccroches d'avec ta maman et que ton z'oreille i chauffe bien comme i faut parce que tu as passé 1 heure au téléphone à demander des nouvelles de tati unetelle ou des mangues qui sont en train de mûrir !</i></li> <li>•10. Les realia : <i>... pou ouh la Jamaïque ce n'est pas un endroit oussa néna bon peu rastas mais un virage si la 4-voies Gillot oussa i sent mauvais</i> (Simonin, Watin, &amp; Wolff, 2009 ; Ledegen, Simonin, 2009).</li> </ul>	<p>... tu sais ce que sont une tache de rousseur et une fille avec des taches de rousseur : ben c'est une [fille] comme moi</p> <p>... tu ressembles à un bonhomme Michelin dès novembre parce que ben le froid cogne quoi, et que tes potes te demandent "Nan mais attends Kelly, tu as froid là ?? Arrête, il fait super bon !!!" Allez donc crever !!!</p> <p>... tu penses bien : on n'est que deux là-bas.</p> <p>... la première fois que tu pars faire de l'essence en métropole, que tu restes comme un couillon dans ta voiture en attendant que quelqu'un vienne faire le plein pour toi.</p> <p>... tu dis à tes copains que ton papa s'est fait une garde-robe "Ralph Lauren" à Maurice et qu'ils te répondent : "Wouaaah ! Ton père punaise il a de l'argent !!!" Et là tu te dis : "Laisse tomber, ils ne connaissant pas le trafic de Maurice !!!"</p> <p>... ton oreille chauffe bien comme il faut...</p> <p>... pour toi la Jamaïque ce n'est pas un endroit où il y a beaucoup de rastas mais un virage sur la 4-voies de Gillot [l'aéroport de St Denis] où ça sent mauvais.</p>
--	--

Une analyse formelle des expressions formulées dans ce cadre a permis de dégager un ensemble de *formules* fréquemment sollicitées (ex : *ou dis/tu dis ; ou koné/tu connais/tu*

sais...). Les exemples plus haut montrent pour leur part que l'alternance codique est largement pratiquée. Enfin, il est à remarquer que le tiers de messages entièrement en créole ont avant tout trait aux thématiques suivantes :

- de la vie réunionnaise : <i>ziska ban cyclones i manquent à ouh</i>	... même les cyclones te manquent.
- de l'alimentation : <i>pou ouh un pic-nic ce n'est pas debout, do pain blême ek de feuilles salade (calkil les gars lapins kossa ?), mais un bon zembrocal rougail saucisses !</i>	... pour toi, un pic-nic ce n'est pas debout, du pain blême avec des feuilles de salade (vous me prenez pour un lapin ou quoi), mais un bon zembrocal [riz jaune avec des pois (haricots) ou des pommes de terre] rougail saucisses !
- et de la langue : <i>out ban camarades zoreils i compren pas en quoi tantine-là lé "dangereux !"</i>	... superbe [en langage jeune]

Enfin, puisque les internautes sont conduits à verbaliser leurs interactions sociales avec l'« Autre », des *scenari* se laissent voir. L'analyse de leur structure s'inspire des « stories telling » analysés par Sacks, et de la « syntaxe narrative » que propose Labov (cf. Ledegen & Simonin, 2009) : ils s'organisent suivant une structure ternaire, 1. situation initiale présentant l'action du locuteur, 2. réaction de l'Autre, et 3. conclusion, chute, *ending* par le locuteur. Par exemple,

1. <i>ouh gaigne un cadeau et qu'ouh dis "Je déboucherais plus tard."...</i>	... tu reçois un cadeau et que tu dis « Je déboucherais plus tard »...
2. <i>et là band zoreil i di à ouh qu'on ne débouche pas des cadeaux...</i>	et là, les zoreils te disent qu'on ne débouche pas des cadeaux...
3. <i>ben i fé goué alors ?</i>	ben, on fait quoi alors ?
1. <i>ouh dis "Allez grate out fesses !"</i>	... tu dis « Casse-toi »,
2. <i>ban de moune i comprend pas,</i>	et que les gens ne comprennent pas,
3. <i>ça lé valabe !!!</i>	ça c'est bien.

Les thématiques abordées par l'ensemble des internautes qui s'expriment dans ce groupe électronique – ainsi que dans d'autres dans la zone Océan Indien ainsi que de par le monde<sup>8</sup> – apparaissent sans que l'on puisse définir la logique de diffusion, une logique qui relèverait du rhizome (Deleuze & Guattari, 1976) davantage que du modèle diffusionniste par ondes concentriques à partir d'un centre supposé innovateur.

## Conclusion

A la suite de la libéralisation des ondes, la grande majorité des médias radiophoniques réunionnais a joué la carte de la proximité avec des émissions interactives qui ont légitimé les pratiques ordinaires à la Réunion : le créole, le mélange créole-français et le français

<sup>8</sup> Les ressortissants des pays de la zone de l'Océan Indien et qui fait partie de l'univers réunionnais de par les liens tissés au cours de l'histoire et des mobilités diasporiques plus récentes, disposent de tels moyens distants d'expression publique :

Maurice :	Tu sais que tu es Mauricien/Mauricienne quand...(9007)
Seychelles :	U know u are a true seychellois when... (734)
Comores :	Tu sais que tu es un Comorien de France quand...(742)
Mayotte :	Tu sais que tu viens du 976 (Mayotte) lorsque... (636)
Madagascar :	Tu sais que tu es un vrai malgache quand... (2 913)
Réunion :	Tu sais que tu viens de la Réunion quand...
Inde :	You Know You're Indian When...
Afrique du Sud :	You know you're a south african when... (9 397)
Australie :	You know you're Australian when...

Il est remarquable que la même matrice de formules, de scénari et de thématiques s'y déploie (Ledegen & Simonin, analyse en cours).

« ordinaire » réunionnais. De ce fait, on constate aujourd'hui une coexistence plus pacifique des langues à la Réunion, changement attesté dans les pratiques, attitudes et représentations des locuteurs, tout particulièrement auprès des jeunes.

Différentes enquêtes et analyses de pratiques de jeunes réunionnais montrent que ceux-ci s'inscrivent pleinement dans la logique post-diglossique : tout comme leurs aînés, ils pratiquent des mélanges linguistiques mais à la différence des générations précédentes, ils les assument, voire les revendiquent, sur le plan identitaire (Ledegen, 2002). Ce sont leurs attitudes et représentations face au mélange qui sont innovantes.

Par ailleurs, les nouvelles pratiques graphiques combinant les caractéristiques et potentialités de la *proximité communicative* ('Nähesprache', Koch & Esterreicher, 1985) d'une part, et de l'écrit en tant que médium d'autre part, ouvrent la voie à un autre statut d'écrit, et, à terme et à leur tour, à de nouvelles modifications sociolinguistiques importantes qui mettent une sourdine à la « 'vieille' diglossie » (Bavoux, 2003).

## Références bibliographiques

- ANIS J., 2003, « Communication électronique scripturale et formes langagières », *Quatrièmes rencontres Réseaux humains / réseaux technologiques*, Université de Poitiers, <http://oav.univ-poitiers.fr/rhrt/index.htm>.
- AUER P., 1995, « The pragmatics of code-switching: a sequential approach », dans Milroy L. & Muysken P. (eds), *One Speaker, Two Languages. Cross-Disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 115-135.
- AUER P., 1998, « From Code-switching via Language Mixing to Fused Lects : Toward a Dynamic Typology of Bilingual Speech », *Interaction and Linguistic Structures*, n° 6, pp. 1-28.
- BAGGIONI D., MARIMOUTOU J.-C. C., NEU-ALTENHEIMER I., 1988, « Névrose diglossique et choix graphiques ('ç' en catalan et 'k' en créole de la Réunion) », dans Baggioni D. & Marimoutou J.-C. C. (éds), *Cuisine/Identités*, UA 1041 du CNRS/Publications Universitaires de la Réunion, pp. 159-177.
- BAVOUX C., 2001, « Profils de jeunes Réunionnais en filières professionnalisantes », *Travaux et Documents*, n° 15, Ledegen G. (éd.), *Parlers jeunes à la Réunion*, Université de la Réunion-FLSH, pp. 49-79.
- BAVOUX C., 2003, « Fin de la "vieille diglossie" réunionnaise ? », *Glottopol*, n° 2, pp. 29-39.
- BAVOUX C., 2004, « La codification graphique du créole réunionnais : réalisations, obstacles, perspectives », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, AUF, pp. 223-252. Disponible sur Internet : <http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124421.pdf>
- CARAYOL M., 1977, *Le français parlé à la Réunion, Phonétique et phonologie*, Paris, Champion.
- CARAYOL M., CHAUDENSON R., 1978, « Diglossie et continuum linguistique à la Réunion », dans Gueunier N. et al., *Les Français devant la norme*, Paris, Champion, pp. 175-190.
- CHAUDENSON R., 1974, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vol.
- CHAUDENSON R., 1992, *Des îles, des hommes, des langues. Langues créoles-cultures créoles*, Paris, L'Harmattan.
- CORRE G., 2004, *Analyse sociolinguistique du Loft radiophonique de « My NRJ »*, Mémoire de Maîtrise en Sciences du Langage, Université de la Réunion.
- DELEUZE G., GUATTARI F., 1976, *Rhizome*, Paris, Les Editions de Minuit.

- FAIRON C., KLEIN J. R., PAUMIER S., 2006, *Le langage SMS*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, Cahiers du Cental, 3.1.
- FERGUSON C., 1959, « Diglossia », *Word* n°15, pp. 325-340.
- FIOUX P., 1995, « Quelques sourdines à l'insécurité linguistique », dans Bavoux, C. (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches plurielles, lexicographiques, interactionnelles et textuelles*, Paris, L'Harmattan, pp. 151-165.
- GADET F., 1992, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- GUEUNIER N., GENOUVRIER E., KHOMSI A., 1978, *Les Français devant la norme, contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Champion.
- IDELSON B., 2002, « L'espace médiatique réunionnais, hier et aujourd'hui », *Hermès*, n°s 32-33, Paris, CNRS Editions, pp. 101-110.
- IDELSON B., 2005, « Le créole dans les médias réunionnais : débat et usages », dans Almar N. & Noël-Cadet N. (éds), *La question des genres*, Actes du séminaire (N)TIC dans l'Océan Indien, Université de la Réunion, pp. 101-111.
- IDELSON B., 2006, *Histoire des médias à la Réunion de 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur.
- KOCH P., OESTERREICHER W., 1985, « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch*, n° 36, pp. 15-43.
- LEDEGEN G., 2002, « Les « parlers jeunes » à la Réunion : i totoch sérieux », *VEI Enjeux*, n° 130, *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, pp. 133-149.
- LEDEGEN G., 2007, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les "parlers jeunes" réunionnais », dans Ledegen G. (éd.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, Actes de la 8<sup>e</sup> Table Ronde du Moufia (avril 2005 - Université de la Réunion), Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs », pp. 147-178.
- LEDEGEN G., 2009a, « Prédicats "flottants" entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration d'une zone ambiguë », dans Chamoreau C. & Goury L. (éds.), *Systèmes prédictifs des langues en contact*, CNRS Editions, Coll. « Sciences du langage », sous presse.
- LEDEGEN G., 2009b, « Résonance SMS « *Jc c koi mé javé pa réalizé sur le coup!* » », *LINX*, n° 13, sous presse.
- LEDEGEN G., 2009c, « L'écrit-SMS en créole réunionnais : description linguistique et lumière sociolinguistique », Colloque *Eclairages pluridisciplinaires pour une orthographe fonctionnelle et consensuelle du créole réunionnais* (27, 28, 29 mai 2009 – Université de la Réunion, Lofis la Lang Kréol La Réunion).
- LEDEGEN G., RICHARD M., 2007, « « *iv me prendre un bois monumental the wood of the century g di* ». Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits « ordinaires » à la Réunion », *Glottopol*, n° 10, pp. 86-100.
- LEDEGEN G., SIMONIN J., 2009, « L'urbanité langagière réunionnaise. Un territoire sociolinguistique entre réseau et diaspora », dans Bulot T. (dir.), *Sociolinguistique urbaine des zones créolophones*, Cahiers de Linguistique, 34/2, pp. 67-84.
- « Lettres en souffrance », 1988, dans Baggioni D. & Marimoutou J.-C. C. (éds.), *Cuisine/Identités*, UA 1041 du CNRS/Publications Universitaires de la Réunion, pp. 147-156.
- PANCKHURST R., 1997, « La communication médiatisée par ordinateur ou la communication médiée par ordinateur ? », *Terminologies nouvelles*, n° 17, pp. 56-58.
- PRUDENT L. F., 1981, « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, pp. 13-38.

- PRUDENT L. F., 2001, « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre Mer français », *Etudes créoles*, Vol. XXIV-1, pp. 80-109.
- SIMONIN J., 2002, « Parler réunionnais ? », dans Simonin, J. *et al.* (éds.), *La France et les outre-mers*, *Hermès* n° 32-33, Paris, CNRS Editions, pp. 287-296.
- SIMONIN J., 2003, « Médias de contact et contact de langues. Le cas réunionnais », dans Ledegen, G. (éd.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes. Actes de la 6<sup>ème</sup> table ronde du Moufia, 01-02 fév. 2001*, Fernelmont, Editions Modulaires Européennes, pp. 99-112.
- SIMONIN J., 2008, « Les mots de l'urbain réunionnais. Eléments d'une généalogie », dans Ledegen G. & Bulot T. (éds.), *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 13, *Normes identitaires et urbanisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 73-91.
- SIMONIN J., WATIN M., 1993, « Espace public et communications médiatisées à la Réunion », *Etudes créoles*, vol. XVI, n° 2, pp. 40-52.
- SIMONIN J., WOLFF E., 2009, « Communauté interprétative et analyse de discours. Pour une anthropologie empirique de la mondialisation », Actes du Colloque *Les Sciences de l'Information à la rencontre des Cultural Studies. When SIC meet CS*, Cargèse, 15-17 nov. 2007, à paraître en septembre 2009, Paris, L'Harmattan.
- SIMONIN J., WATIN M., WOLFF E., 2009, « Comment devient-on Réunionnais du monde ? Une diaspora performée par Internet », *Tic et Société*, revue en ligne, à paraître en septembre 2009.
- WATIN M., WOLFF E., 1995, « L'émergence de l'espace public à la Réunion : un contexte socio-historique singulier », *Etudes de communication*, n° 17, *Médias et communication dans un espace régional*, Université de Lille 3, pp. 19-39.
- WOLFF E., 1998, *Lycéens à la une. La presse lycéenne à la Réunion : 1970-1995*, St André de la Réunion, Océans Editions.
- WOLFF E., 2001, « Jeunesse(s) *koméla*. Eléments de compréhension des cultures juvéniles en émergence à la Réunion », dans Ledegen, G. (éd.), *Travaux et Documents*, n° 15, *Parlers jeunes à La Réunion*, Université de La Réunion-FLSH, pp. 21-30.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction :** Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

**Conseiller scientifique :** Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef :** Clara Mortamet.

**Comité scientifique :** Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro :** Anne-Caroline Fiévet (Université René Descartes, Paris V), Annie Lenoble-Bart (IUT Michel de Montaigne, Bordeaux III), Carole de Féral (Université de Nice-Sophia Antipolis), Caroline Juilliard (Université René Descartes, Paris V), Didier de Robillard (Université François Rabelais, Tours), Isabelle Pierozak (Université François Rabelais, Tours), Jacky Simonin (Université de La Réunion), Michael Rinn (Université de Bretagne Occidentale, Brest), Pierre Fandio (Université de Buéa), Valentin Feussi (Université de Douala).

Laboratoire LIDIFra – Université de Rouen

<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425